



RAPPORT ANNUEL 2011

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE

| | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Bilan (en CHF millions) | | | | | |
| Total du bilan | 15'871 | 14'257 | 14'115 | 13'690 | 12'498 |
| Avances à la clientèle | 12'864 | 11'536 | 11'258 | 10'017 | 10'305 |
| Dépôts de la clientèle et emprunts | 13'092 | 11'964 | 12'404 | 12'072 | 11'207 |
| Fonds propres | 1'010 | 966 | 957 | 912 | 888 |

Résultats

| (en CHF millions) | | | | | |
|--|-----|-----|-----|-----|-----|
| Résultat des opérations d'intérêts | 197 | 197 | 188 | 213 | 201 |
| Commissions | 104 | 113 | 99 | 93 | 98 |
| Résultat du négoce | 24 | 17 | 18 | 17 | 17 |
| Autres résultats ordinaires | 11 | 7 | 28 | -4 | 6 |
| Total des produits d'exploitation | 337 | 334 | 333 | 319 | 322 |
| Charges d'exploitation | 219 | 213 | 218 | 218 | 210 |
| Bénéfice brut | 118 | 121 | 115 | 101 | 112 |
| Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes, impôt et résultats extraordinaires | 55 | 62 | 44 | 33 | 35 |

| | | | | | |
|---|----|----|----|----|-----|
| Résultat intermédiaire (en CHF millions) | 79 | 54 | 85 | 62 | 101 |
|---|----|----|----|----|-----|

| | | | | | |
|---------------------------------------|----|----|----|----|----|
| Bénéfice net (en CHF millions) | 63 | 56 | 72 | 68 | 77 |
|---------------------------------------|----|----|----|----|----|

| | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|
| Actifs gérés et administrés (en CHF milliards) | 18.1 | 17.3 | 17.4 | 16.7 | 14.1 |
|---|------|------|------|------|------|

Effectif total

| | | | | | |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| • en unités de travail à plein temps | 721.7 | 749.8 | 777.8 | 788.6 | 783.6 |
| • en personnes | 783 | 810 | 838 | 845 | 848 |

Ratios

| (en %) | | | | | |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Fonds propres/total du bilan | 6.4 | 6.8 | 6.8 | 6.7 | 7.1 |
| Bénéfice brut sur fonds propres | 11.7 | 12.5 | 12.0 | 11.1 | 12.6 |
| Bénéfice net sur fonds propres (ROE) | 6.4 | 5.8 | 7.5 | 7.5 | 8.7 |
| Charges/produits | 65.0 | 64.3 | 65.4 | 68.3 | 65.2 |

Données par action au porteur

| (en CHF) | | | | | |
|---------------|-------|-----|-----|-----|-----|
| Fonds propres | 281 | 268 | 266 | 253 | 247 |
| Résultat brut | 33 | 34 | 32 | 28 | 31 |
| Résultat net | 18 | 16 | 20 | 19 | 21 |
| Dividendes | 4.5 * | 4.5 | 6.5 | 6 | 6 |

Données boursières (maison mère)

| (en CHF) | | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Cours extrêmes des actions au porteur | | | | | |
| • plus haut | 236 | 245 | 250 | 282 | 297 |
| • plus bas | 186 | 206 | 172 | 210 | 240 |
| • clôture | 196 | 215 | 229 | 220 | 282 |
| Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre) | 706 | 774 | 824 | 792 | 1'015 |
| Nombre d'actions en milliers | 5'721 | 5'721 | 5'721 | 5'721 | 5'721 |
| Fonds propres comptables/nombre d'actions | 288 | 276 | 273 | 260 | 253 |

* Proposition soumise à l'assemblée générale du 2 mai 2012.

Rating Standard & Poor's

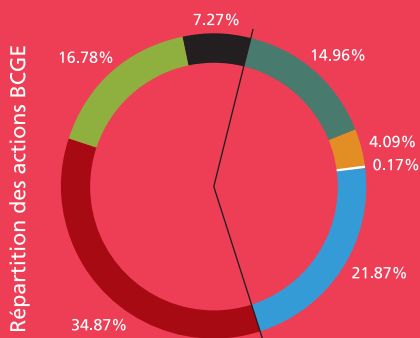
Banque Cantonale de Genève: A+/A-1/Stable
(dernière notation le 5 décembre 2011)

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

| | |
|--------------------|-----------------------------------|
| Cotation en bourse | Bourse suisse, SIX Swiss Exchange |
| Reuters | BCGE.S |
| Bloomberg | BCGE SW |
| Telekurs | BCGE |
| Numéro de valeur | 164268 |
| Numéro ISIN | CH 0001642682 |

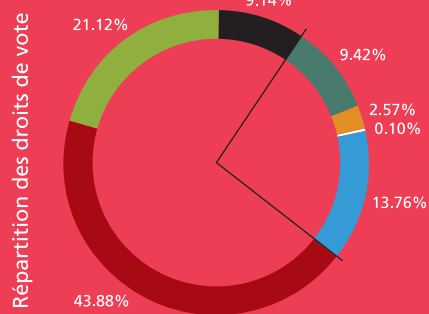
Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

| | Nombre d'actions |
|---|------------------|
| Actions nominatives "A" de CHF 50 nominal | 2'651'032 |
| Actions nominatives "B" de CHF 50 nominal | 1'590'620 |
| Actions au porteur de CHF 100 | 1'479'174 |



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés

Renseignements

E-mail: communication@bcge.ch

Banque Cantonale de Genève
Communication et relations investisseurs
Hélène De Vos Vuadens

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale
Case postale 2251
CH - 1211 Genève 2

| | |
|--|--|
| Chiffres-clés | Rabat 2^e de couverture |
| Message du président du conseil d'administration | 2 |
| Message du président de la direction générale | 4 |
| Mission et stratégie | 8 |
| Six entreprises internes complémentaires | 14 |
| Organigramme | 16 |
| Votre banque à votre service près de chez vous | 18 |
| Reflets conjoncturels | 22 |
| Marche des affaires en 2011 | 28 |
| Les faits marquants de 2011 | |
| Clientèle privée | 34 |
| Entreprises | 36 |
| Collectivités publiques | 39 |
| International | 40 |
| Asset management | 42 |
| Innovation | 43 |
| Contrôle des risques | 48 |
| Talents et compétences | 58 |
| Développement durable | 64 |
| Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise | 71 |
| Comptes consolidés 2011 et annexes groupe BCGE | 87 |
| Comptes annuels 2011 et annexes maison mère | 115 |
| Adresses | Rabat 3^e de couverture |



Blaise Goetschin, président de la direction générale et Jean-Pierre Roth, président du conseil d'administration.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une banque plus forte

La crise financière a pris un nouveau visage en 2011. La zone euro a été entraînée dans la tourmente en raison de son endettement public excessif. La monnaie commune s'en est trouvée déstabilisée et des plans de rigueur ont été adoptés dans l'urgence par la plupart des gouvernements. Alors qu'en début d'année on pouvait espérer une normalisation graduelle de la situation économique, l'horizon conjoncturel européen s'est rapidement assombri dès le printemps. Des signes de récession sont apparus durant le second semestre.

Un environnement difficile

La Suisse, qui traverse cette crise dans de meilleures conditions que ses voisins, ne pouvait manquer d'être affectée par la détérioration de la situation de l'Europe environnante. De plus, la perte de confiance dans l'euro a conduit à un renforcement marqué du franc sur le marché. La Banque nationale a dû réagir. Elle a abaissé encore plus ses taux d'intérêt et a fixé un cours plancher pour la monnaie européenne. Des signes de ralentissement économique se sont multipliés en fin d'année dans notre pays également.

Bonne résistance de la BCGE face à la dégradation de l'environnement bancaire

Le ralentissement de la conjoncture suisse, couplé à une nouvelle baisse des taux d'intérêt et des marges, a dégradé une nouvelle fois l'environnement dans lequel opèrent les banques. A cela se sont ajoutées les incertitudes qui entourent les activités de gestion de fortune en Suisse, incertitudes qui restent élevées, malgré les percées encourageantes que représente le paragraphe d'accords fiscaux avec l'Allemagne et le Royaume-Uni.

En dépit de ces conditions-cadre peu favorables, la BCGE a connu une bonne année 2011. Ses activités de crédit aux entreprises, aux collectivités publiques et aux particuliers ont continué de se développer dans une enveloppe de risque maîtrisée; le *trade finance* a bénéficié d'une conjoncture internationale encore soutenue et les actifs gérés et administrés par la banque ont progressé de 4.7% en dépit de marchés peu favorablement orientés. Le bénéfice de l'année est en nette progression.

Le renforcement du capital

L'année 2011 restera aussi marquée par un renforcement sensible du capital de la banque. A la fin 2010, la couverture des fonds propres de la BCGE s'élevait à 135% du minimum requis par la réglementation internationale, douze mois plus tard elle atteint les 150%. Ce renforcement correspond à la volonté de la banque de disposer d'une forte capitalisation, alors que l'environnement des marchés demeure hautement incertain. Il répond aussi aux vœux de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers – la Finma – qui souhaite que les banques suisses soient plus fortement capitalisées.

L'effort de capitalisation ne s'est pas fait au détriment des clients ou des actionnaires de la BCGE. L'apport en capital a pu être réalisé par l'émission d'un emprunt subordonné et n'a donc pas entraîné de resserrement des activités de crédit de la banque. Le dividende peut être maintenu à un bon niveau de rendement, tout en consacrant CHF 40 millions à un nouvel accroissement des fonds propres.

La capitalisation renforcée de la banque a été bien reçue par les marchés. La banque est ainsi une adresse particulièrement recherchée par les déposants privés et institutionnels. L'agence de notation Standard & Poor's a relevé la note de la BCGE d'un cran, la portant à A+, niveau comparable à celui des grandes banques suisses.

De solides bases pour le futur

Les résultats de la BCGE en 2011 attestent de progrès dans de nombreux domaines. Ses affaires ont continué de se développer en dépit d'un environnement en continuelle dégradation; son capital renforcé et sa plateforme opérationnelle très robuste lui assurent une assise encore plus solide. Cette stratégie de développement et d'investissement doit être poursuivie dans l'intérêt des clients, des déposants et des actionnaires de la banque.

Les membres du conseil d'administration remercient les actionnaires de la confiance qui leur a été accordée au cours de l'exercice 2011. Ils expriment aussi leur reconnaissance à la direction générale et à tous les collaborateurs de la banque pour leur engagement inlassable en faveur de la BCGE, la seule banque genevoise au service de tous.



Jean-Pierre Roth

Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Une stratégie créatrice de valeur

La stratégie à long terme de la BCGE vise à créer de la valeur pour les cinq parties prenantes qui la constituent ou la font vivre: les actionnaires, les clients, les collaborateurs, la communauté régionale et la pérennité de l'entreprise elle-même. Créer de la valeur, c'est-à-dire du bénéfique, dépend en premier lieu de la compétitivité de l'entreprise sur le marché, mais aussi de sa productivité, de sa gestion et du contrôle des risques. 2011 fut une étape marquante sur ces axes de performance: avec un bilan en forte progression à près de CHF 16 milliards ainsi que la livraison d'une rentabilité résistante et d'une capacité distributive intacte.

Un actionariat solidaire et motivé

Le cap des 11'000 actionnaires a été franchi en décembre, confirmant une évolution continue de la diffusion du capital et l'émergence d'une large base d'actionariat privé.

C'est là un acte de confiance qui engage les organes dirigeants et les motive à persévérer sur la ligne stratégique actuelle, en maintenant la rigueur opérationnelle qui l'accompagne. Si le cours du titre a subi la tendance contaminante de baisse de l'ensemble des marchés et, en particulier, des valeurs bancaires, le recul est resté modéré. Le potentiel de restauration du cours est intact. La valeur intrinsèque record de plus de CHF 1 milliard (soit les fonds propres) surpasse d'ailleurs largement la capitalisation boursière, qui est de CHF 706 millions. Le rendement sur le capital – *return on equity* – de 6.4% tient son rang en comparaison avec les meilleures banques cantonales et constitue une surperformance appréciable par rapport au rendement du taux sans risque sur le franc suisse, qui est au plus bas.

Les actionnaires devront naturellement prendre en compte l'exigence accrue des autorités de surveillance en matière de mobilisation des fonds propres et l'incidence de celle-ci sur la rentabilité de l'industrie bancaire.

Une clientèle interactive et exigeante

La BCGE, de par sa mission légale de contribution "au développement économique du canton et de la région", est avant tout une banque commerciale. Une banque des entreprises. Une banque des entrepreneurs au sens large: PME, multinationales, indépendants, professions libérales, industries, artisans. 2011 s'inscrit pleinement dans cette œuvre de financement de l'investissement et du fonds de roulement avec un volume total de crédit qui atteint CHF 3.2 milliards (+16%). Pour le secteur de l'entreprise en globalité, la barre des CHF 8.6 milliards est franchie. C'est dire si la Banque Cantonale reste le pilastre et la force motrice de l'économie genevoise. Une enquête indépendante de satisfaction, menée cette année dans le milieu des entreprises, confirme la haute qualité des services et des conseils financiers.

Au côté des entreprises, il y a bien sûr les services bancaires quotidiens, les prêts hypothécaires et le private banking qui tous progressent dans leurs segments de marchés respectifs. Les dépôts d'épargne et les comptes courants cumulés progressent de plus de CHF 0.9 milliard. Les actifs sous gestion – *assets under management* – s'accroissent grâce au private banking malgré un contexte boursier frappé d'aboulie. La BCGE a remarquablement renforcé sa position sur ses marchés. Elle se rapproche ainsi des limites de sa capacité d'absorption de croissance des crédits. C'est pourquoi elle met un accent tout particulier sur les activités de conseil et les services de gestion, moins consommateurs de fonds propres.

Des collaborateurs unis par une mission noble

Alors que la motivation et la sérénité ont été mises à rude épreuve chez nombre de nos compétiteurs (marchés déprimés, problématiques fiscales étrangères, restructurations), les collaborateurs et les cadres de notre banque s'appuient sur la belle mission qui leur est confiée au service de la collectivité pour puiser les forces morales nécessaires à faire front aux multiples défis de la banque suisse.

L'effectif a été légèrement réduit dans les opérations, dans la foulée de projets de productivité et de collaboration avec d'autres entités, au niveau de la gestion administrative des titres, par exemple. Par ailleurs, de nombreux spécialistes ont été recrutés dans des domaines de pointe d'ingénierie financière et du conseil de patrimoine. Cet ajustement de l'effectif et d'autres économies récurrentes ont été rendus possibles par la plateforme informatique très moderne dont la banque s'est dotée de 2006 à 2010. D'autre part, la formation a été au cœur de la recherche d'une compétitivité accrue, qu'il s'agisse des apprentis, des chefs de teams ou des cadres supérieurs.

Enfin, la participation au capital-actions du personnel s'est une nouvelle fois affirmée avec environ 52'400 actions détenues au 31.12.2011 par 601 collaborateurs.

Trente trois millions de contribution financière à la communauté

La BCGE génère une contribution annuelle importante pour Genève et ses collectivités publiques. Qu'il s'agisse d'impôts, de rémunération de garantie de l'épargne ou de distributions diverses, la BCGE est un facteur de captation et de rétention de valeur ajoutée bancaire au profit du territoire genevois.

A noter que l'internationalisation croissante de l'économie et de la population genevoises mène la banque à augmenter d'année en année la proportion de son chiffre d'affaires "destiné à l'exportation". A l'instar de l'histoire de l'industrie et de la banque genevoises, la part de revenus réalisée au travers de prestations "fabriquées à Genève" pour des contreparties opérant sur le plan international ne cesse de croître. Nos relais en Suisse, en France, en Asie et au Moyen-Orient permettent de faire face à cette transformation irréversible de la demande. C'est ainsi que près d'un cinquième de la valeur créée par la banque est générée par les prestations exportées.

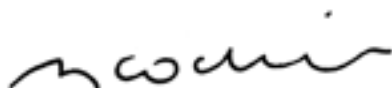
La pérennité de la BCGE: une partie prenante à part entière

Les diverses théories sur les parties prenantes de l'entreprise discutent du difficile équilibre des intérêts entre actionnaires-clients et collaborateurs. Elles négligent souvent la défense de la pérennité de l'entreprise (sa survie et sa prospérité sur le long terme) face aux intérêts externes plus immédiats des autres *stakeholders*. La stratégie de la banque depuis 2000 offre une place de choix à cette dimension de durabilité. La banque a investi dans la puissance de ses infrastructures ces dernières années; elle a consolidé ses fonds propres en pratiquant une distribution disciplinée de ses résultats et elle a amélioré constamment sa gestion des risques. Tous ces éléments concourent à la robustesse de l'édifice et à sa capacité d'adaptation à des marchés très concurrentiels et à une réglementation en évolution constante.

Une base fortifiée pour un futur redoutable

La banque est idéalement positionnée pour accroître ses parts de marchés et pour affirmer son rôle de leader régional. La transparence et la loyauté de son discours à l'égard de sa clientèle, la qualité de ses performances de gestion, la solidité de sa base de dépôts et d'épargne, ainsi que ses fonds propres confortés, lui donnent plusieurs longueurs d'avance. Mais ce sont surtout ses équipes spécialisées dans de nombreux métiers et dans diverses déclinaisons monétaires ou géographiques qui constituent son fer de lance.

Grâce à un actionnariat motivé et stable, la BCGE peut continuer à investir et à construire en tenant un cap précis dans la durée. La banque dispose aujourd'hui de capacités et de compétences de haute valeur. Son défi principal est de les faire connaître et de les valoriser.



Blaise Goetschin

Président de la direction générale



BCGE | SÉLECTIONNER



AVANTAGE SERVICE | BEST OF | CHECK UP | PRAEVISIO | RAINBOW FUND | SIMPLISSIMMO

ASSET MANAGEMENT
FINANCEMENT DES ENTREPRISES
FINANCEMENT DES PARTICULIERS
FUSIONS ET ACQUISITIONS
GLOBAL COMMODITY FINANCE
MARCHÉS DES CAPITAUX/CHANGES/TRÉSORERIE
PRIVATE BANKING
SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS

Genève
Zurich
Lausanne
Paris
Lyon
Annecy
Dubai
Hong Kong

FORCE MOTRICE DE
L'ÉCONOMIE LOCALE

6
1
8
1



Mission et stratégie

Une banque universelle : innovante, compétitive
et made in Geneva

La BCGE est avant tout leader sur le marché genevois. Elle fournit une gamme très large de services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. La maison mère du groupe Banque Cantonale de Genève a son siège à Genève, des succursales à Lausanne et Zurich, ainsi que des bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. La filiale Banque Cantonale de Genève (France) est présente à Lyon, Annecy et Paris. Le groupe comprend également Capital Transmission, filiale spécialisée dans le financement en fonds propres des PME, et Swiss Public Finance Solutions (SPFS), active dans le conseil et l'intermédiation de financement des collectivités publiques sur le marché suisse. Au 31 décembre 2011, le groupe employait 722 personnes (en équivalent plein temps) et affichait un total du bilan de CHF 15.9 milliards.

PORTRAIT DU GROUPE BCGE

BCGE

1816 A l'aube de ses 200 ans d'existence, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE constitue le pilier central dans la banque pour les particuliers ainsi que du financement des entreprises, notamment du tissu des PME et du secteur immobilier genevois. Elle est au service des collectivités publiques et offre également des services de private banking, ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour clients institutionnels. Cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code : BCGE), la BCGE dispose d'un *rating* révisé à A+/A -1/Stable, fin 2011, par l'agence de notation Standard & Poor's. Elle emploie 680 collaborateurs.

Banque Cantonale de Genève (France)

1994 Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des activités de financement d'entreprises et d'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle de particuliers. La BCGE France contribue au développement efficient de l'axe économique qui se construit avec dynamisme entre Lyon et Genève. En matière de refinancement, la filiale française bénéficie du soutien de sa maison mère. La Banque Cantonale de Genève (France) emploie 42 collaborateurs.



2007 Bénéficiant d'une capacité de levée de financements publics importante et de l'expérience de spécialistes suisses et français du financement des collectivités publiques, Swiss Public Finance Solutions SA, Genève (SPFS) propose des modèles de financement aux collectivités publiques genevoises et suisses ainsi qu'aux corporations de droit public. Elle développe également des solutions de refinancement à long terme pour les autres banques cantonales et régionales. SPFS a son siège à Genève et est détenue à 50% par la BCGE, à 40% par le Crédit Foncier de France et à 10% par la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. SPFS établit le contact, définit les besoins et conçoit le concept d'intervention. Le financement à proprement parler est exécuté par les banques actionnaires.

CAPITAL TRANSMISSION

2008 Capital Transmission SA, Genève finance et investit dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises de la région genevoise en priorité. Elle dispose d'une capacité de prise de risques de CHF 50 millions. Elle est ainsi en mesure de financer l'expansion d'entreprises à long terme ou de soutenir leur consolidation et leur transmission par des prises de participations minoritaires ou par de la *mezzanine finance*. Capital Transmission n'intervient pas dans la conduite des entités financées.

Mission et stratégie

Une gamme complète de services bancaires et financiers

La BCGE, seule banque universelle suisse dont le centre de décision est à Genève, offre une gamme très complète de services bancaires adaptés aux besoins des divers segments de marché de l'économie régionale. Le portefeuille d'activités est destiné aussi bien aux particuliers résidant ou travaillant à Genève, qu'aux entreprises ou institutions publiques et privées.



Le siège de Genève.



BCGE Private Banking, Lausanne.



BCGE Private Banking, Zurich.

SERVICES AUX PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

Le réseau bancaire le plus dense du canton

La BCGE met à disposition un réseau d'agences répondant aux besoins de la population du canton. Elle met à disposition les compétences de 235 conseillers et collaborateurs, répartis dans ses 22 agences, six espaces 24h/24 hors agences ainsi que les services de 150 automates bancaires. Soucieuse de servir tous ses clients, la BCGE aide ceux qui peuvent parfois rencontrer des difficultés lors de l'utilisation de ces automates en prévoyant la présence de conseillers d'accueil dans la plupart de ses agences.

Une offre riche de banque à distance

La banque met également à disposition ses compétences technologiques à travers la banque à distance par internet, sous la marque BCGE Netbanking (www.bcge.ch). Grâce à SMS Connect, un grand nombre d'utilisateurs pourront accéder à ce service et y effectuer des transactions en utilisant un code reçu par SMS. La banque informe également par ce moyen les clients qui le souhaitent sur certaines transactions effectuées. Une version du site internet de la banque adaptée au téléphone mobile existe. BCGE Netbanking comprend également une fonctionnalité intégrée de bourse en ligne BCGE 1816. Cette solution très économique propose une interface ergonomique et simple. Elle est fiable et permet d'effectuer des transactions boursières en ligne avec une banque sûre. BCGE 1816 donne également accès au site d'information financière *Your money*.

Le téléphone est aussi un moyen d'accès à plusieurs fonctions. Grâce au numéro central de la banque (058 211 21 00), les clients atteignent des conseillers expérimentés, du lundi au vendredi, de 8h à 17h30. Une hotline BCGE (0800 55 57 59) donne accès 24h/24 à de nombreuses informations et services. A ce même numéro, une équipe de soutien en matière de banque électronique répond aux questions de 8h à 17h30. Le serveur vocal BCGE Openline (0848 80 00 80) accessible 24h/24, est une alternative sécurisée à l'accès internet, notamment pour consulter ses comptes et leur solde.

Tous les services bancaires courants

La banque offre des services bancaires tels que comptes privés, dépôts et retraits, opérations de change, coffres-forts ou cartes de crédit. Elle propose également des financements d'appui – leasing, crédits personnels – permettant de réaliser un projet à court terme. Dans la gestion de l'épargne, la BCGE propose une palette de produits de placement à court, moyen et long termes, des obligations de caisse, des fonds monétaires et obligataires et des placements fiduciaires.

Experts dans le financement de l'immobilier

La BCGE est un leader du financement hypothécaire du canton de Genève. Elle assure le financement de résidences principales ou secondaires à Genève, en Suisse et en France voisine, notamment via une convention de recommandation mutuelle avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes (CERA). Par le biais de la BCGE (France), le groupe opère dans l'immobilier des particuliers et des professionnels dans plusieurs régions de France.

Véritable gestion de fortune *made in Geneva*

Banque de gestion de patrimoine pour la clientèle privée et institutionnelle, la BCGE propose une gamme complète de prestations adaptées à chaque segment de clientèle. Une philosophie de placement (voir page suivante) guide les clients, les incitant à la prudence et à la préservation de leur capital. Une présence à Genève, Zurich, Lausanne et deux bureaux de représentation à Dubaï et à Hong Kong permettent d'accompagner la clientèle genevoise à l'international. Dans une optique de préservation du capital et de performances de haute qualité, la priorité est donnée à l'équilibre entre maîtrise des risques et rendement des actifs.

Une philosophie d'investissement clairement affirmée

La banque recommande l'adoption d'un modèle financier sécurisant et économique, qui bénéficie d'un *track record* de nombreuses années et qui est présenté de façon transparente dans un document intitulé *La philosophie d'investissement de la BCGE*. Celle-ci est concrétisée par la gamme des mandats de gestion BCGE Best of. La gestion est centralisée et donc strictement homogène, quelle que soit l'importance de la fortune gérée. Elle s'appuie notamment sur la sélection d'une série de fonds d'institutions tierces, selon le concept d'architecture ouverte, les spécialistes chargés du choix de ces véhicules d'investissement opèrent en pleine indépendance intellectuelle et commerciale. L'accent est également mis sur la durabilité des placements. En fonction des objectifs d'investissement du client, les portefeuilles peuvent également être gérés par l'intermédiaire de services consultatifs.

Un conseil de qualité disponible partout

Les clients des agences apprécient de confier leur patrimoine à un conseiller proche de chez eux. Pour aller à la rencontre de cette préférence, les 22 agences BCGE mettent à leur disposition des conseillers spécialisés, qui leur proposent des prestations de haute qualité, privilégiant la conservation du patrimoine et une performance adaptée à leur choix en matière de risques. Les experts de la banque s'appuient notamment sur une doctrine financière qui permet de définir les priorités à adopter tout au long du cycle de vie du client. Un département spécialisé analyse la situation personnelle du client et sélectionne, en toute indépendance, les meilleurs produits de prévoyance sur le marché.

BANQUE DES PME ET DES GRANDES ENTREPRISES

Avec près d'une entreprise genevoise sur deux qui est sa cliente, la banque joue un rôle irremplaçable dans le tissu économique du canton. Le volume de financement aux PME est très important et permet à de nombreuses sociétés de travailler et d'assurer leur développement. Pour les entreprises de la région, la BCGE constitue une alternative essentielle, notamment en termes d'acheminement du crédit à de bonnes conditions, d'adaptabilité des solutions aux spécificités régionales et de pouvoir de décision bancaire proche du terrain, puisque le siège est situé dans le canton.

Une doctrine au service de l'entreprise

La banque a établi huit principes fondamentaux qui se placent au cœur de sa collaboration avec l'économie. Un document intitulé *Financement des entreprises : la doctrine d'engagement de la BCGE*, les synthétise. Il donne un accès informatif aux méthodes appliquées par la banque en matière d'analyse des projets et d'octroi de financement.

Vaste gamme de solutions de financement d'entreprises

La BCGE, comme sa filiale française, propose des solutions de financement et de gestion de la trésorerie aux entreprises, qu'il s'agisse d'indépendants, de PME, de professions libérales ou de sociétés plus importantes. La maison mère dispose de départements spécialisés selon ces divers segments de clientèle. En outre, elle propose des solutions de financement, telles que les avances à terme fixe, le leasing de biens d'équipement ou toutes autres solutions nécessaires aux entreprises.

Spécialiste de l'immobilier et de la construction

Tant les investisseurs immobiliers que les promoteurs et les entreprises de construction trouvent à la BCGE des solutions de financement de construction, de rénovation et des hypothèques pour tous types d'objets, qu'il s'agisse d'immeubles de logements, de bureaux ou de commerce. En France, ces prestations sont proposées en particulier en Rhône-Alpes et, de cas en cas, en Ile-de-France.

Expert en financement du négoce international de matières premières

La BCGE dispose d'un pôle d'excellence dans le financement des transactions liées aux matières premières, un secteur économique central à Genève, une des capitales mondiales du négoce international. L'unité d'affaires Global commodity finance de la banque intervient dans la structuration et la mise à disposition de financements transactionnels à court terme, liés au négoce de matières premières, essentiellement l'énergie, les métaux et les céréales. Enfin, elle exploite un portefeuille ciblé d'interventions dans le domaine des crédits structurés. La BCGE est le seul acteur financier suisse ayant son centre décisionnel à Genève. Elle contribue à l'élaboration d'une offre diversifiée, continue et complémentaire de services bancaires et de financement dans ce domaine d'activités sur la place, aux côtés de banques en grande partie étrangères. Les sociétés de négoce, très mobiles au plan mondial, sont très intéressées par cette capacité et cette disponibilité financière locale.

Transmission et acquisition d'entreprises

Les transmissions et acquisitions d'entreprises sont des opérations qui vont bien au-delà de la relation commerciale traditionnelle entre banque et entreprise. Pour cette raison, la BCGE dispose d'une équipe spécialisée en *corporate finance*, entièrement dévolue à l'accompagnement des chefs d'entreprises sur des questions de haut de bilan, de fusions et acquisitions et de structuration du financement des fonds propres. Elle est chargée d'accompagner les clients lorsque la pérennité de l'entreprise exige qu'ils envisagent un développement – nouveau projet, acquisition – ou qu'il soit temps pour eux d'organiser la transmission. BCGE Corporate Finance s'engage également dans la recherche de partenaires stratégiques ou financiers. Elle opère également dans le capital risque par le biais de la filiale Capital Transmission (voir page 8).

Ingénierie financière pour entreprises

Sous l'égide de BCGE Club CFO (Choix Financiers Optimisés), la banque propose aux responsables financiers des entreprises et collectivités publiques ainsi qu'aux dirigeants de sociétés dans le domaine de l'immobilier, un service d'expertise visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière et de maîtrise des risques. BCGE Club CFO offre essentiellement des conseils autour de trois thèmes: la gestion de la dette, la maîtrise du risque de change et l'optimisation de la trésorerie. Le Club CFO est également conçu comme un lieu d'échange sur les thèmes de la gestion financière et de la maîtrise des risques. Plusieurs fois par année, il organise des rencontres qui permettent d'approfondir des thèmes d'intérêt pour les décideurs financiers.

Salle des marchés dynamique sur la place financière de Genève

La BCGE est l'une des rares banques à Genève à faire profiter ses clients d'un accès facilité et personnalisé aux marchés financiers, en sa qualité de membre de la bourse suisse SIX Swiss Exchange. La salle des marchés opère en architecture ouverte et reste indépendante dans le choix des produits utilisés. La taille de ses équipes favorise un suivi personnalisé de la clientèle et une parfaite exécution des ordres de bourse. Elle intervient dans les domaines des changes, des billets, des actions, des obligations, des produits dérivés/structurés et des fonds de placement. Par ailleurs, la salle des marchés participe de façon active à la gestion du bilan de la banque, *asset and liability management (ALM)*. Elle participe notamment à des opérations sur les marchés des capitaux. Elle contribue à l'information du public en rédigeant une chronique boursière quotidienne paraissant dans la presse romande.

Compétences reconnues en *asset management*

Le groupe BCGE propose des solutions et des conseils sophistiqués pour la gestion d'actifs financiers, intégrant une gestion quantitative et indicielle, pour une clientèle institutionnelle et d'entreprises. Le département Advisory fournit des conseils haut de gamme personnalisés. La philosophie de la banque, basée sur l'architecture ouverte, garantit le plus souvent une totale indépendance dans le choix des fonds. Le groupe propose également des produits tournés vers la gestion durable et la responsabilité sociale ainsi qu'un fonds sur les valeurs secondaires suisses.

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

Opérations courantes
Netbanking (consultation et paiements en ligne) et bourse en ligne
 Comptes privés
 Cartes de paiement et de crédit

Gestion de l'épargne

Court, moyen et long terme
 Obligations de caisse
 Prévoyance
 Conseil patrimonial

Financement du logement

Résidence principale
 Résidence secondaire
 Crédits de construction ou de rénovation

Private banking

Mandats discrétionnaires
 Conseil en placements, *advisory*
 Planification financière
 Crédits contre titres

Services aux gérants de fortune indépendants

Financement d'appui

Cartes de crédit
 Leasing véhicules
 Crédits pour projets personnels

ENTREPRISES

Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

PME
 Grandes entreprises
 Professions libérales et indépendants

Financement de l'immobilier et de la construction

Investisseurs immobiliers
 Promotion immobilière
 Tertiaire immobilier et régies
 Entreprises de construction

Financement de l'immobilier et de l'entreprise en France

Promotion immobilière
 Financement de la transmission d'entreprises
 Financement à moyen terme de l'entreprise

Financement du négoce international

Financements transactionnels du négoce international
 Financements structurés en matières premières

Services et marchés financiers

Devises
 Actions – fonds de placement
 Obligations
 Trésorerie
 Marché des capitaux

Conseil aux entreprises, BCGE Corporate finance

Conseil en gestion financière et gestion des risques
 Conseils en fusion et acquisitions (*M&A*)

Financements en fonds propres

INSTITUTIONNELS

Financement et gestion des collectivités publiques

Etat et entités satellites
 Communes et fondations immobilières communales
 Institutions para-étatiques et églises
 Fondations immobilières de droit public
 Collectivités publiques en Suisse

Asset management

Mandats de gestion indicelle
 Mandats actifs à risque contrôlé
 Mandats actifs balancés de type "Finest of"
 Fonds de placement
 Gestion durable *small and mid caps* suisses
 Conseil en placement institutionnel

Conseils en Choix Financiers Optimisés Club (CFO)

Gestion financière et gestion des risques
 Gestion de la trésorerie
 Gestion de la dette

Services et marchés financiers

Bourses
 Devises
 Marché des capitaux
 Trésorerie

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

A l'écoute des communes genevoises

La BCGE entretient des relations suivies avec les collectivités publiques genevoises en leur proposant des solutions adaptées de financement et de gestion financière. Elle développe et propose une gamme de produits et services performants, flexibles et compétitifs répondant à leurs besoins. Elle met à leur disposition son savoir-faire en matière de gestion de la dette, d'optimisation des charges d'intérêt et de maîtrise des risques financiers. La filiale SPFS (voir page 8) se concentre sur le service des entités publiques extérieures au canton.

STATUTS ET CAPITAL

Un actionariat diversifié

La Banque Cantonale de Genève est une société anonyme de droit public au sens de l'article 763 du Code des obligations, créée selon la Loi constitutionnelle du 12 mars 1993, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, par la fusion de la Caisse d'Épargne de la République et canton de Genève (fondée en 1816) et de la Banque Hypothécaire du canton de Genève (fondée en 1847). Son actionnaire premier est le Canton de Genève, qui détient 49.8% du capital-actions. La Ville de Genève et les communes du canton détiennent 28.3% du capital. 11'072 actionnaires, essentiellement des personnes privées, détiennent une part significative des titres au porteur. Il faut encore ajouter les actionnaires ayant déposé leurs titres dans des établissements tiers. Au total, les actions en circulation se montent à 21.9% du capital.

Contribuer au développement de l'économie locale

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaire".

Garantie partielle de l'Etat sur les dépôts d'épargne

Le Canton de Genève garantit le remboursement en capital et intérêts des dépôts d'épargne et de prévoyance auprès de la banque. Le montant maximal garanti est fixé par l'article 4 de la Loi sur la BCGE. La banque rémunère l'Etat pour cette garantie qui se superpose à celle des dépôts prévue au niveau fédéral, pour un montant jusqu'à CHF 100'000. Jusqu'au 31 décembre 2012, les dépôts d'épargne et de prévoyance bénéficient de la garantie cantonale jusqu'à CHF 500'000 par déposant et CHF 3'000'000 par institution de prévoyance ainsi que pour les avoirs de libre passage d'un adhérent. Ainsi, les dépôts d'épargne à la BCGE, jusqu'à CHF 100'000, bénéficient actuellement d'une double garantie.

La garantie cantonale sera progressivement retirée. Dès le 1^{er} janvier 2013, elle garantira les dépôts d'épargne dès CHF 100'001 jusqu'à CHF 500'000 et les dépôts des institutions de prévoyance, ainsi que les avoirs de libre passage d'un adhérent, jusqu'à concurrence de CHF 1'500'000. La garantie cantonale sera entièrement supprimée le 31 décembre 2016. Dès le 1^{er} janvier 2017, les dépôts des épargnants ne bénéficieront plus que de la garantie fédérale. La sécurité des déposants restera alors de toute façon au plus haut niveau du fait de la présence dominante du Canton de Genève dans le capital de la banque.



**ORGANISATION, INFORMATIQUE
ET OPÉRATIONS**
Jean-Marc Joris

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES
Eric Bourgeaux

DIRECTION GÉNÉRALE
Blaise Goetschin

ENTREPRISES ET CLIENTS INSTITUTIONNELS
Claude Bagnoud

CLIENTÈLE INTERNATIONALE
Pierre-Olivier Fragnière

**CLIENTÈLE PRIVÉE ET
PME GENEVOISES**
Jérôme Monnier

Direction générale

Blaise Goetschin, président de la direction générale, CEO

La division appelée Direction générale, a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du groupe BCGE. Elle appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification et de contrôle de l'entreprise, de ses divisions et de ses filiales. Elle gère et documente la relation du CEO avec les organes supérieurs et de régulation ainsi qu'avec les clients et les institutions extérieures. Elle est en charge du *marketing* et *product management* de même que de la direction des ressources humaines et de la formation. Elle assure la conduite des affaires juridiques, la communication institutionnelle, les *corporate affairs* et les relations avec les actionnaires (*investor relations*). Enfin, elle constitue une fonction centrale au service de toute la banque en matière de contentieux, *workout* et contrôle de l'activité de crédit.

Finances et contrôle des risques

Eric Bourgeaux, membre de la direction générale, CFO

La division a pour mission de définir et de conduire la stratégie financière de la banque. Elle recherche un financement sûr et économique tout en pilotant le bilan de façon dynamique. Elle supervise les risques et assure les contrôles internes supérieurs des activités de la banque. Elle assure également le *compliance*. Grâce à l'une des rares salles des marchés en Suisse romande, la division assure à la clientèle de la banque le meilleur service pour toutes les opérations sur titres et devises. L'ingénierie financière soutient la banque quand elle propose des solutions innovantes aux entreprises et institutions en matière de gestion de risque de taux et de devises. L'unité d'affaires BCGE Asset management, spécialisée dans la gestion quantitative et indiciaire pour la clientèle institutionnelle et d'entreprises, la gestion des mandats et la stratégie de placement, est rattachée à cette division.

Entreprises et clients institutionnels

Claude Bagnoud, membre de la direction générale

Partenaire des entreprises, des institutions suisses et des collectivités publiques du canton et de la région, la division est en relation avec plus de 4'000 sociétés ou administrations apportant une contribution déterminante à la vie économique genevoise. Par une offre large de produits de financement, elle met à disposition des entreprises des crédits pour leurs fonds de roulement et leurs projets, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. Elle propose aussi un service spécialisé dans la gestion des risques financiers et assure le financement de projets immobiliers et des entreprises de la construction. Elle réalise des opérations de *corporate finance*.

Clientèle internationale

Pierre-Olivier Fragnière, membre de la direction générale

Cette division développe les lignes de métier que sont le private banking international, le financement du négoce international de matières premières et la gestion des relations avec les banques et institutions internationales. Elle s'appuie sur l'implantation genevoise, mais également sur les bureaux de représentation, basés à Dubaï et à Hong Kong, ou encore sur les succursales de Lausanne et Zurich. Ses activités ont pour dénominateur commun des équipes de spécialistes hautement qualifiés et dotés d'une expérience approfondie, offrant ainsi une vision complète et adaptée aux risques internationaux. Les financements, tout comme les stratégies de placement ou tout autre service bancaire, sont offerts à la clientèle internationale en fonction de leur profil et leurs attentes.

Clientèle privée et PME genevoises

Jérôme Monnier, membre de la direction générale

La division est au service de l'ensemble de la clientèle privée basée dans le canton de Genève et sa région. Elle offre notamment ses services aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises et indépendants. Elle accomplit sa mission de proximité au travers de son réseau de 22 agences, de six espaces 24h/24 et de 150 guichets automatiques. La division met à disposition de ses clients une gamme complète de prestations et des canaux de distribution de proximité. Cette stratégie est complétée par un centre d'appel dédié. Les équipes de la division proposent une approche de conseil global originale, professionnelle et à haute valeur ajoutée, qui permet aux clients de bien structurer, protéger, développer et rentabiliser leur patrimoine dans l'optique d'une planification financière optimale.

Organisation, informatique et opérations

Jean-Marc Joris, membre de la direction générale

La division planifie, exploite et contrôle les technologies de l'information. Elle est en charge de la conceptualisation et de la mise en œuvre de l'architecture organisationnelle de la banque. Elle a pour mission d'améliorer les standards de service à la clientèle, d'élever la productivité et de moderniser les équipements dans un cadre de coûts économiques ; elle gère et contrôle, sur un plan technique et administratif, les affaires de la banque au service des équipes du front et de leurs clients. La division conduit également les activités opérationnelles de la banque, la logistique et gère le site internet www.bcge.ch et sa plateforme de bourse en ligne, BCGE 1816.









Organigramme

Au 1^{er} mars 2012

16








DIRECTION GÉNÉRALE

 **Blaise Goetschin**^{I, III, VI, VII}
Président de la direction générale, CEO

| | | | |
|---|---|--|---|
|  Christophe Weber ¹ Etat-major et planification |  Hélène De Vos Vuadens Communication et relations investisseurs |  Elisabeth Ray Tang Ressources humaines |  Philippe Marti ^{IV} Juridique |
|  Sylvie Becker Marketing |  Emile Rausis ^{I, IV, V} Contentieux, workout et contrôle crédits |  Bernard Matthey ^{IV} Contentieux et workout |  Alain Vairo ^{I, IV} Expertise et contrôle crédits |









CLIENTÈLE PRIVÉE ET PME GENEVOISES

 **Jérôme Monnier**^{II, III, V, VII}
Membre de la direction générale

| | | | |
|--|--|--|--|
|  Julie Dufour (a.i.) Gestion du réseau d'agence et business development |  François Kirchhoff ¹ Financements PME et indépendants |  Alexandre Scala Secteur centre |  Audrey Rozen Doerks Secteur ouest |
|  David Bottoli (a.i.) Secteur est |  Franco Furcolo BCGE Private Banking clientèle suisse |  Albert Gallegos Conseil patrimonial et prévoyance | |









ENTREPRISES ET CLIENTS INSTITUTIONNELS

 **Claude Bagnoud**^{I, III, V, VI}
Membre de la direction générale

| | | | |
|---|---|---|--|
|  Patrick Senger ¹ Etat-major entreprises et business development |  Charles Kaeser ¹ Immobilier et construction |  Ronald Labbé Collectivités publiques |  Virginie Fauveau Corporate finance |
|  Nicolas Bézaquet Personal finance et institutions suisses |  Raoul Monnay ¹ Entreprises Suisse |  Catherine Raphoz Entreprises France | |
|  Alain Bochet Président du directoire BCGE (France) SA Filiale à 100% du Groupe BCGE | | | |





ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS




 **Jean-Marc Joris**^{VI, VII}
Membre de la direction générale

| | | | |
|--|--|--|--|
|  Jean-Michel Comte Opérations de marché |  Mathias Baitan Centre de service crédits et prestations |  Catherine Million Services bancaires au quotidien |  Pierrette Jatou Klopfenstein ¹ Logistique |
|  Philippe Henderikx ^{VI, VII} Organisation et technologies de l'information |  Pierre Villanti ^{VI, VII} Organisation |  Allison Watkins ^{VI, VII} Evolution et maintenance du système d'information |  Daniel Stocco IT et security |


CLIENTÈLE INTERNATIONALE

Pierre-Olivier Fragnière^{I, II, III, V}
Membre de la direction générale

| | | | |
|--|---|---|---|
|  Josiane Tistounet Global strategy et business support |  Josiane Tistounet (a.i.) Administration, planification et compliance |  Olivier Thyssen Financial review and risk assessment |  Stéphane Mégevand Risques et collatéraux |
|--|---|---|---|

| | | | |
|--|--|--|---|
|  Philippe Terrier Global Commodity Finance |  Serguei Chesternine Desk énergie 1 - agri |  Nicolas Demierre Desk énergie 2 |  Ivan Pougner Desk métaux et syndications |
|--|--|--|---|

| | | |
|---|--|---|
|  Gérard Demierre Opérations |  Yves Spörri Banques et institutions internationales |  Boris Bijleveld Institutions financières |
|---|--|---|





| | | | |
|--|--|--|--|
|  Claudio Pietroforte ^{II} Private Banking international |  Amin Khamsi Team 1 Private Banking international Genève |  Olivier Ernoult Team 2 Private Banking international Genève |  Massimo Cangini Gérants de fortune indépendants |
|--|--|--|--|

| | | | |
|---|---|--|--|
|  Nicolas Gerber Private Banking Lausanne |  Stefan Rohner (a.i.) Private Banking Zurich |  Shahabeddin Malek-Abhari Bureau de représentation de Dubaï |  Mario Castello Bureau de représentation de Hong Kong |
|---|---|--|--|

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES

Eric Bourgeaux^{III, V, VI}
Membre de la direction générale, CFO

| | | | |
|---|---|--|---|
|  Marc Doerks ^{III} Etat-major finances et contrôle des risques |  Pierre Sauvagnat ^{II, III} Marchés financiers et trésorerie |  Constantino Cancela ^{II} BCGE Asset management |  Pierre Weiss ^I Asset management |
|---|---|--|---|

| | | | |
|---|--|--|--|
|  Yvan Nicolet Comptabilité générale |  Frédéric Vernet Contrôle de gestion |  Thierry Angele Advisory |  Haroldo Jimenez ^I Etudes financières |
|---|--|--|--|

| | |
|--|--|
|  Michel Maignan ^{III, V, VI} Contrôle des risques et compliance |  Patrizio Arioni Business development institutionnel |
|--|--|

AUDIT INTERNE

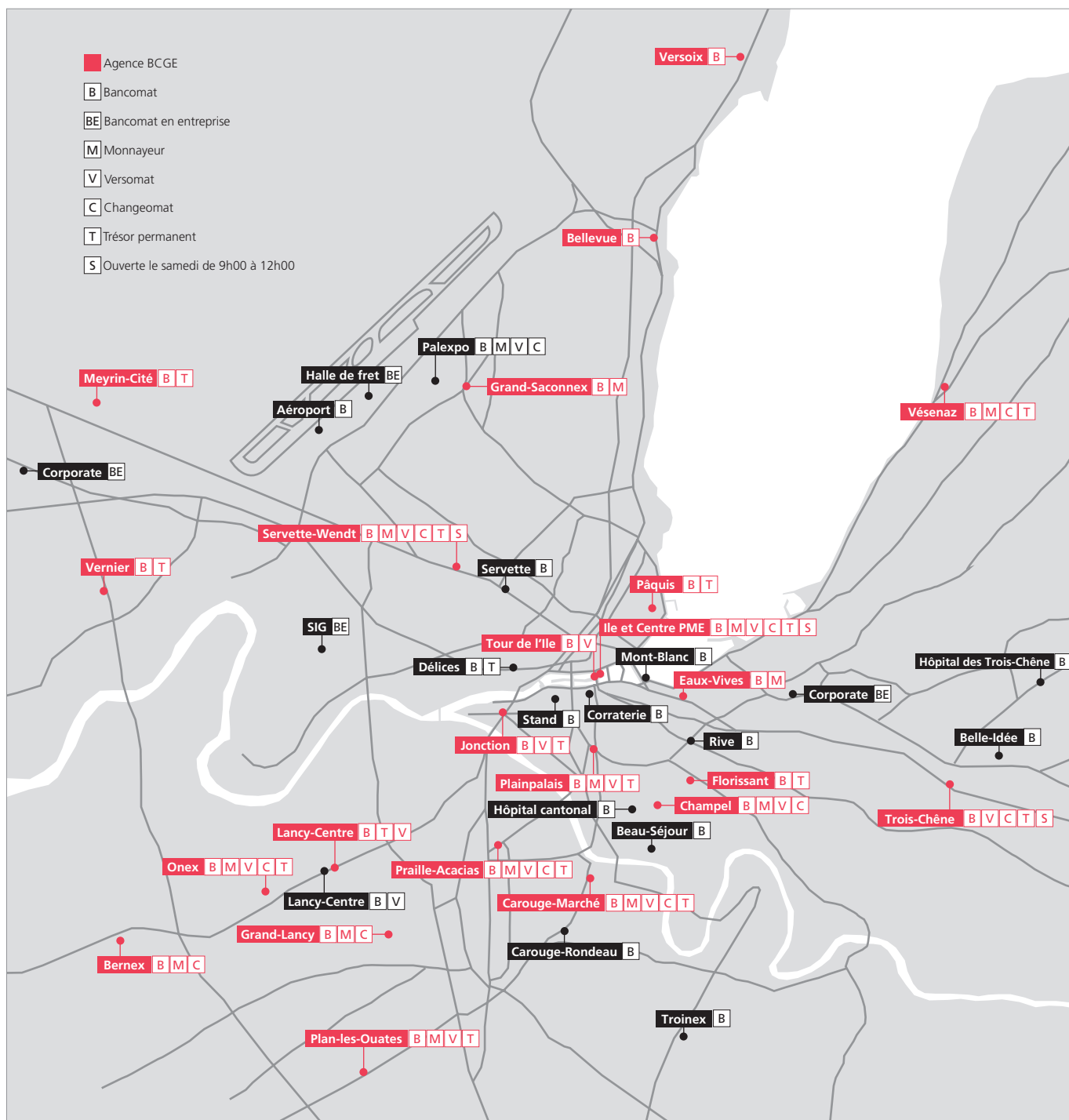
Monique Seiss Baudry^V
Rattachée au conseil d'administration

^I Membre du comité des crédits
^{II} Membre du comité de stratégie de placement
^{III} Membre du comité ALM
^{IV} Membre de la commission des crédits à risques accrus

^V Membre du comité des risques
^{VI} Membre du comité de stratégie informatique
^{VII} Membre du comité stratégique organisation

Votre banque à votre service près de chez vous

Réseau de 22 agences et de 150 bancomats





Bellevue
Route de Lausanne 329
Ghezal Hakami



Bernex
Rue de Bernex 284
Eric Maenza



Carouge-Marché
Rue Saint-Victor 39
Benjamin Jeanroy



Champel
Avenue de Champel 45
Olivier Vota



Eaux-Vives
Rue Versonnex 13
Jean-Paul Cara (a.i.)



Florissant
Route de Florissant 66
Maria-José Molla



Grand-Lancy
Place du 1^{er}-Août 1
Florent Reynaud



Grand-Saconnex
Route de Ferney 169
Eric Couvreur



Ile
Quai de l'Ile 17
Alexandre Scala



Jonction
Boulevard Saint-Georges 2
Eric Monney



Lancy-Centre
Route de Chancy 67
Tiziano Magri¹



Meyrin-Cité
Rue De-Livron 19
Loris Rizzo



Onex
Avenue du Gros-Chêne 14
Cécile Huber-Luquiens



Pâquis
Place de la Navigation 10
Michel Boven



Plainpalais
Rue de Carouge 22
Pierre-Olivier Vialla



Plan-les-Ouates
Place des Aviateurs 5
Jean-Luc Gruaz



Praille-Acacias
Route des Acacias 49
Audrey Rozen Doerks



Servette-Wendt
Avenue Wendt 54
Giovanni Lo Bue



Trois-Chêne
Rue de Genève 78
David Bottoli (a.i.)



Vernier
Route de Vernier 219
Stéphane Bonnin



Versoix
Route de Suisse 37
Patrick Gues



Vésenaz
Route de Thonon 45/47
Juan Chinchilla

ESPACES 24 HEURES

Carouge-Rondeau - Rue Ancienne 88
Corraterie - Rue de la Corraterie 4
Délices - Rue des Charmilles 1
Hôpital cantonal - Rue Micheli-du-Crest 22
Ile - Rue de la Tour-de-l'Ile
Palexpo - Palais des Expositions

BANCOMATS HORS AGENCES

Aéroport – halle de fret
Aéroport – niveau départ
Caterpillar
Route de Frontenex 76
Centre commercial de Lancy-Centre
Route de Chancy 71-77
Firmenich
Route de la Bergère 7
Halles de Rive
Boulevard Helvétique 27
Hôpital Beau-Séjour
Avenue de Beau-Séjour 26
Hôpital de Belle-Idée
Chemin du Petit-Bel-Air 2
Hôpital des Trois-Chêne
Chemin du Pont-Bochet 3
Hôtel des finances
Rue du Stand 26
Mairie de Troinex
Chemin de la Grand-Cour 2
Parking du Mont-Blanc
Rue de la Servette 29
Services Industriels de Genève (SIG)
Chemin du Château-Bloch 2

¹ Dès le 1^{er} avril

1816

ASSET MANAGEMENT
FINANCEMENT DES ENTREPRISES
FINANCEMENT DES PARTICULIERS
FUSIONS ET ACQUISITIONS
GLOBAL COMMODITY FINANCE
MARCHÉS DES CAPITAUX/CHANGES/TRÉSORERIE
PRIVATE BANKING
SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS

Genève
Zurich
Lausanne
Paris
Lyon
Annecy
Dubai
Hong Kong

PRÉSERVATION
DU CAPITAL



Reflets conjoncturels

Une dégradation généralisée a affecté l'économie genevoise en 2011

22

A Genève, le profil conjoncturel est plus marqué qu'à l'échelon national, comme le montre la rapide décélération de la croissance de l'économie genevoise au cours de l'année 2011. Après un premier trimestre 2011 sur la lancée de la forte croissance enregistrée en 2010, l'affaiblissement se révèle plus sévère qu'en Suisse. Le produit intérieur brut (PIB) devrait avoir affiché un recul au dernier trimestre 2011. Pour l'ensemble de l'année 2011, le PIB du canton devrait avoir crû de 2.2%. Cette synthèse, en pages 22 à 25, est extraite du *Supplément annuel 2012 des Reflets conjoncturels de mars 2012*, publié par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT).

Population

A fin 2011, 466'918 habitants sont établis dans le canton (463'919 à fin 2010). En 2011, la population résidante du canton de Genève s'accroît de 2'999 personnes, soit 0.6% de plus (+1.4% en 2010). Cette progression est inférieure à celle observée de 2008 à 2010. Le ralentissement de la croissance de la population en 2011 s'explique essentiellement par la faiblesse du solde migratoire (différence entre les arrivées dans le canton et les départs), provoquée par une baisse de l'immigration. Le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) est, quant à lui, élevé.

Emploi¹

Dans le canton de Genève, l'emploi progresse en 2011 de 2.3% en moyenne annuelle. La hausse n'était que de 0.2% en 2010. L'emploi s'accroît de 2.6% dans le secteur secondaire et de 2.3% dans le secteur tertiaire. A la fin 2011, le canton compte 281'600 emplois¹, soit 5'300 de plus qu'une année auparavant. A l'échelon suisse, la progression du nombre d'emplois en 2011 est de 0.6%, en moyenne annuelle, comme l'année précédente.

Masse salariale

Pour l'ensemble de l'année 2011, la masse salariale augmente de 3.4% par rapport à 2010 en termes nominaux. Cette hausse est semblable à celle observée l'année précédente. C'est grâce à une forte progression enregistrée au cours du premier semestre que le résultat annuel 2011 est aussi positif. En effet, en glissement annuel, la masse salariale est en léger repli au cours du second semestre.

Main-d'œuvre étrangère

En 2011, dans un contexte de conjoncture économique incertain et une situation tendue sur le marché du logement, l'immigration étrangère ralentit: 22'162 arrivées d'étrangers sont enregistrées dans le canton (-10.6% par rapport à 2010). Un tiers des immigrés étrangers (6'629 personnes) vient dans le canton pour y exercer une activité lucrative. Cette proportion est supérieure à 50% parmi les ressortissants des pays de l'UE 27.

La croissance du nombre de frontaliers étrangers actifs se poursuit, tout au long de l'année, à un rythme soutenu. (+11% au quatrième trimestre en glissement annuel). Le nombre de frontaliers actifs étrangers est estimé à 63'400 à la fin décembre.

Marché du travail

Globalement, la situation sur le marché du travail s'est nettement améliorée en 2011. Poursuivant le mouvement à la baisse amorcé en 2010, le nombre de chômeurs décroît de manière sensible jusqu'en septembre 2011.

A cette date, le taux de chômage atteint son niveau le plus bas depuis neuf ans. Il est reparti ensuite à la hausse.

Entre décembre 2010 et décembre 2011, à Genève, l'effectif des chômeurs inscrits baisse de 2'700 personnes (-17.4% en un an). A la fin décembre 2011, le taux de chômage officiel s'établit à 5.7% à Genève (taux effectif de 5.4%). Il est de 3.3% en Suisse.

Les recours aux réductions d'horaires de travail par les entreprises souhaitant éviter des licenciements baissent fortement entre 2010 et 2011, le nombre de travailleurs concernés passant, en moyenne annuelle, de 2'507 à 680. A l'inverse, le nombre total de personnes ayant fait l'objet d'un licenciement collectif annoncé à l'Office cantonal de l'emploi progresse entre 2010 et 2011, mais il reste cependant inférieur au seuil de 100 personnes (en moyenne annuelle).

¹ Sans l'agriculture, le secteur public international ni les services domestiques.

Industrie

La marche des affaires est restée relativement bonne jusqu'en juillet 2011 parmi les entreprises fortement exportatrices. En lien avec l'appréciation du franc, la situation s'est gâtée durant l'été. Les entreprises orientées vers le marché intérieur ont, quant à elles, souffert tout au long de l'année. A l'échelon national, l'appréciation des affaires se dégrade également durant l'été, mais de manière moins prononcée que dans le canton.

Exportations

En 2011, malgré le ralentissement de l'économie mondiale et la force du franc, la valeur des exportations genevoises n'a jamais été aussi élevée. En hausse de 16.0% par rapport à 2010, elle se monte à CHF 15.8 milliards (hors métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités). Ce résultat dépasse largement le précédent sommet, atteint en 2008 (+15.1% par rapport à 2008).

Toutefois, le mouvement de croissance des exportations s'est arrêté en fin d'année. Si les exportations ont affiché des taux de croissance à deux chiffres au cours des trois premiers trimestres (respectivement de 32.4%, 19.3% et 19.4%), le quatrième est marqué par un repli de 1.6%.

Trois branches comptabilisent à elles seules 90% du total des exportations du canton en 2011 : l'horlogerie (45% des exportations du canton), la bijouterie (25%) et la chimie (20%). Avec une croissance de 19.1% en 2011, l'horlogerie joue véritablement un rôle moteur dans les exportations genevoises. Les exportations de la chimie croissent de 17.4%, tandis que la bijouterie (+13.7%) réalise une performance inférieure à la moyenne cantonale.

A l'échelon suisse, les exportations sont nettement moins dynamiques qu'à Genève et leur évolution en 2011 colle plus aux fluctuations du franc. Elles progressent de 2.1%, se fixant à CHF 197.6 milliards. Cette valeur reste inférieure de 4.2% au niveau record de 2008. L'écart de croissance entre la Suisse et Genève reflète la différence des structures des exportations en termes de produits et de destinations. A l'échelon national, les exportations ont notamment pâti du fort ralentissement de l'économie européenne.

Importations

En 2011, la valeur des importations genevoises croît de 2.0% en un an. Elle s'élève à CHF 9.7 milliards (hors métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités), dépassant ainsi le pic de 2008, comme pour les exportations. Les importations perdent de leur vitalité tout au long de l'année: les deux premiers trimestres croissent de, respectivement, 18.4% et 7.9%, précédant le repli des deux derniers trimestres (-1.8% et -12.5%).

Durant l'année, les groupes de marchandises ont évolué de façon disparate (produits énergétiques: +60.9%; matières premières et demi-produits: -2.2%; biens d'équipement: -24.4%). Les biens de consommation durables, qui représentent plus de la moitié du total des importations genevoises de 2011, progressent, quant à eux, de 11.6%.

A l'échelon national, les importations stagnent (-0.2% par rapport à 2010) et leur valeur se monte à CHF 173.7 milliards, loin du record de 2008.

Construction

En 2011, 345 bâtiments neufs ont été construits dans le canton de Genève (216 villas ; 61 bâtiments à plusieurs logements ; 20 bâtiments groupant logements et activités économiques ; 48 bâtiments n'abritant que des activités économiques). Le nombre de bâtiments construits, de même que leur valeur et leur volume, est inférieur à celui enregistré en 2010 et restent en retrait par rapport aux années précédentes.

Dans ce contexte, la marche des affaires des entreprises s'est détériorée au cours de l'année. Elle reste cependant jugée satisfaisante en fin de période.

Logements et locaux non résidentiels

Avec 1'018 logements construits, 2011 est l'année qui enregistre la plus modeste production de logements depuis la Seconde Guerre mondiale. Par rapport à 2010, la baisse est de 35%. En tenant compte des transformations et des démolitions, le gain total de logements s'établit à 1'062, contre 1'314 en moyenne au cours des dix dernières années.

Les effectifs de logements prévus dans les requêtes sont toutefois en nette hausse et atteignent le plus haut niveau de ces dix dernières années (2'411 logements ; +23% en un an). En outre, le nombre de logements autorisés, bien qu'en légère baisse, reste relativement élevé (1'891 logements ; -6%).

Du côté des bâtiments destinés à des activités économiques, le total des surfaces nouvellement construites en 2011 (111'957 m²) se replie de 18% par rapport à 2010 et reste faible en regard des chiffres enregistrés depuis le début des années 1990.

Services immobiliers et branches des services

La marche des affaires s'est maintenue à un bon niveau, dans la gérance, durant l'année 2011. En revanche, dans la promotion et le courtage, la situation s'est détériorée tout au long de l'année. Elle est jugée insatisfaisante en décembre.

En 2011, le nombre de transactions immobilières réalisées – légèrement plus de 2'000 – est en retrait par rapport aux années précédentes, surtout en regard de la très dynamique année 2010. La valeur cumulée des transactions reste cependant élevée, supérieure à CHF quatre milliards.

La marche des affaires, dans les autres branches des services¹, est restée bonne tout au long de l'année 2011, malgré une légère dégradation durant le deuxième semestre. En Suisse, la situation est semblable.

Commerce de détail

Le commerce de détail a particulièrement souffert durant l'année 2011. En raison de la position géographique du canton, le franc fort a sérieusement affecté les affaires des commerces genevois. Les détaillants jugent donc mauvaise la marche de leurs affaires. De surcroît, la situation, en termes de fréquentation, et de volume des ventes n'a fait qu'empirer depuis le mois d'août.

¹ Transports, communication, informatique, activités juridiques et comptables, nettoyage, autres services aux entreprises, santé et action sociale, services personnels et activités récréatives.

Hôtellerie et restauration

En 2011, malgré l'appréciation du franc, l'hôtellerie genevoise continue sa croissance. En hausse de 1.3% par rapport à 2010, le nombre de nuitées enregistrées au cours de l'année s'élève à 2.8 millions, un niveau proche des très bonnes années 2007 et 2008. Ce sont les replis consécutifs enregistrés de juin à octobre qui ont freiné la croissance des nuitées.

Sur l'ensemble de l'année, la demande des hôtes de l'étranger, qui représente 79.1% des nuitées totales du canton en 2011, s'accroît de manière légèrement supérieure à celle des hôtes de Suisse (+1.6%, contre +0.3%). A l'échelon suisse, le nombre de nuitées recule de 2.0%. La région zurichoise, dont le tourisme est similaire au canton de Genève, enregistre une hausse de 2.3%.

En 2011, la marche des affaires dans la restauration genevoise n'a cessé de se détériorer au fil des mois. A l'échelon national, bien que moins mauvaise qu'à Genève, la situation des affaires n'est pas bonne non plus.

Trafic aérien

En perçant le plafond des 13 millions de passagers en 2011, l'Aéroport international de Genève enregistre un bond de 1.2 million de passagers en un an. En chiffres absolus, il s'agit de la plus forte augmentation depuis la création de l'aéroport. En termes relatifs, il faut remonter à 2000 pour observer une hausse annuelle plus marquée (+11.5%, contre +10.5% en 2011). A l'aéroport de Bâle-Mulhouse, la hausse, entre 2010 et 2011, se fixe à 22.8% et, à Zurich-Kloten, à 6.4%.

Immatriculation de véhicules

En 2011, 24'112 véhicules à moteur neufs ont été immatriculés dans le canton de Genève, soit 2'229 de plus qu'en 2010 (+10.2%). Il s'agit de la plus forte hausse depuis 1996. En 2010, le nombre de véhicules immatriculés a augmenté de 8.8%, après avoir reculé lors des deux années précédentes.

La croissance est particulièrement forte pour les motocycles (5'339 immatriculations de véhicules neufs de ce type en 2011, soit une hausse de 16.7% en un an) et pour les voitures de livraison (1'386 en 2011, soit +11.9%). La hausse des immatriculations de voitures de tourisme neuves est, quant à elle, moins marquée en 2011 qu'en 2010 (respectivement, +7.8% et +12.2%).

Prix à la consommation

A la fin 2011, en glissement annuel, l'indice des prix à la consommation fléchit de 0.6%, l'une des baisses les plus marquées de ces dernières années. A la différence des précédentes périodes de recul des prix (2009 par exemple), les produits pétroliers ont renchéri en 2011. La baisse actuelle de l'indice est provoquée par le recul simultané des prix de plusieurs groupes de dépenses; les groupes habillement et chaussures (-6.7% en un an), loisirs et culture (-4.7%), alimentation et boissons non alcoolisées (-3.8%) et transports (-2.2%) affichent les plus fortes baisses.

En revanche, pour certains groupes de dépenses, les prix progressent. La hausse la plus marquée est celle du groupe logement et énergie (+2.9%), au sein duquel le loyer du logement ainsi que les prix du mazout et du gaz s'accroissent.

 **BCGE** | PÉRENNISER



AVANTAGE SERVICE | BEST OF | CHECK UP | PRAEVISIO | RAINBOW FUND | SIMPLISSIMMO

ASSET MANAGEMENT
FINANCEMENT DES ENTREPRISES
FINANCEMENT DES PARTICULIERS
FUSIONS ET ACQUISITIONS
GLOBAL COMMODITY FINANCE
MARCHÉS DES CAPITAUX/CHANGES/TRÉSORERIE
PRIVATE BANKING
SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS

Genève
Zurich
Lausanne
Paris
Lyon
Annecy
Dubai
Hong Kong

CONTRÔLE DES RISQUES

6
1
8
1

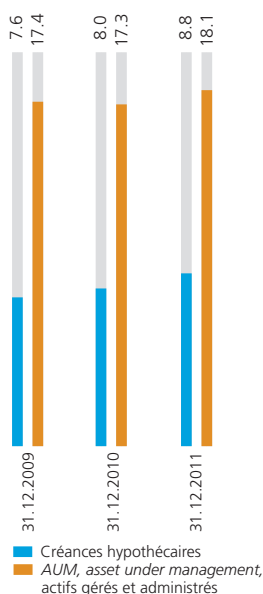


Marche des affaires en 2011

Nette progression commerciale et hausse marquée du bénéfice net (+11.8%)

La BCGE a enregistré une excellente croissance commerciale sur l'ensemble de l'année 2011, malgré un contexte conjoncturel difficile. La hausse de sa rentabilité opérationnelle et la solidité de ses revenus, parallèlement au relèvement de son *rating*, à A+, en fin d'année, ont souligné sa bonne santé financière et sa compétitivité. Elle a affiché un bénéfice net en hausse de 11.8% à CHF 63.1 millions et ses fonds propres ont franchi le cap du CHF 1 milliard. Les dépôts de la clientèle ont atteint un niveau record de plus de CHF 10 milliards.

La compétitivité progresse en CHF milliards



Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2011 (en CHF 1'000)

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 | 31.12.2009 | Variation 2010-2011 |
|------------------------------|------------|------------|------------|---------------------|
| Total du bilan | 15'870'964 | 14'257'187 | 14'114'507 | 1'613'777 |
| Créances hypothécaires | 8'765'073 | 7'999'694 | 7'603'809 | 765'379 |
| Créances à la clientèle | 4'099'269 | 3'536'565 | 3'654'665 | 562'704 |
| Actifs gérés et administrés | 18'062'000 | 17'254'000 | 17'383'000 | 808'000 |
| Produits d'exploitation | 336'583 | 333'834 | 333'202 | 2'749 |
| Opérations d'intérêts | 197'479 | 196'794 | 188'049 | 685 |
| Opérations de commissions | 103'983 | 112'506 | 99'351 | -8'523 |
| Charges d'exploitation | 218'621 | 212'708 | 218'044 | 5'913 |
| Bénéfice brut | 117'962 | 121'126 | 115'158 | -3'164 |
| Bénéfice intermédiaire | 79'439 | 53'786 | 85'403 | 25'653 |
| Bénéfice net | 63'119 | 56'442 | 71'588 | 6'677 |
| Dividendes | 4.5% | 4.5% | 6.5% | |
| Fonds propres | 1'009'673 | 965'942 | 957'109 | 43'731 |
| Effectifs (équivalents 100%) | 722 | 750 | 778 | -28 |
| ROE (rendement du capital) | 6.4% | 5.8% | 7.5% | 0.6 |

Bilan en hausse

Pour la quatrième année consécutive, le bilan a progressé (+11.3%) et s'est établi à CHF 15.9 milliards.

Bénéfices net et intermédiaire en hausse

Le bénéfice net après impôts a progressé à CHF 63.1 millions (+11.8%), malgré une conjoncture économique difficile. Le bénéfice économique (résultat intermédiaire) a marqué une forte hausse à CHF 79.4 millions (CHF +25.7 millions), reflétant la bonne santé économique et la solidité financière de la banque. Le bénéfice brut s'est trouvé, quant à lui, en retrait de 2.6% à CHF 117.9 millions.

Rendement des fonds propres haussier

Le rendement des fonds propres (*ROE - return on equity*) s'est amélioré à 6.4%.

Revenus solides

La croissance des revenus de la banque a été favorisée par la diversification importante de ses activités, malgré l'effet du dollar, de l'euro et des indices boursiers.

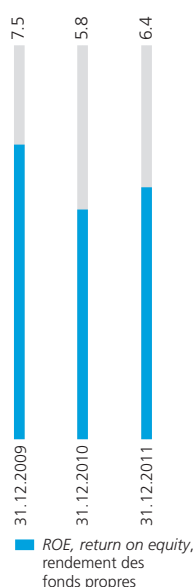
Volumes traités en hausse

Les volumes traités (trafic des paiements, change, bancaire) sont en augmentation continue. La hausse des encours de crédit a compensé partiellement l'érosion conjoncturelle des taux d'intérêt. Les commissions ont été influencées par les marchés boursiers et les changes. Les opérations de négoce (*forex*) ont fortement augmenté.

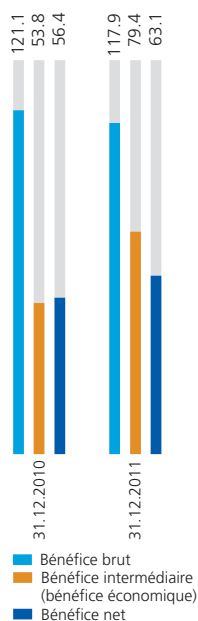
Productivité opérationnelle en progrès

Le volume d'affaires (fonds gérés et prêts hypothécaires) par collaborateur a augmenté de 10.3%. Le *cost/income* ratio est stable à 65%.

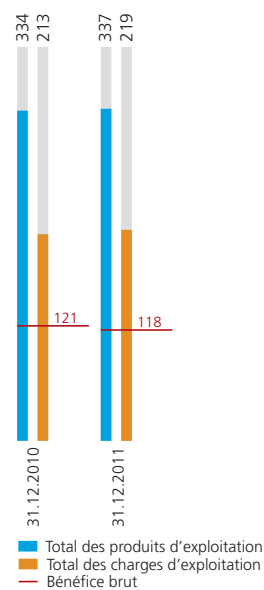
Profitabilité affirmée en %



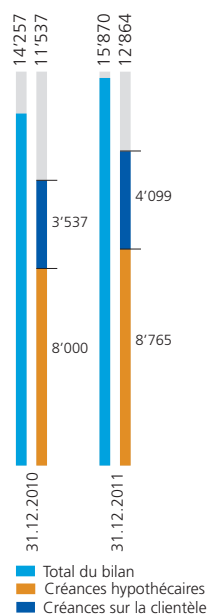
Le bénéfice net augmente de 11.8% en CHF millions



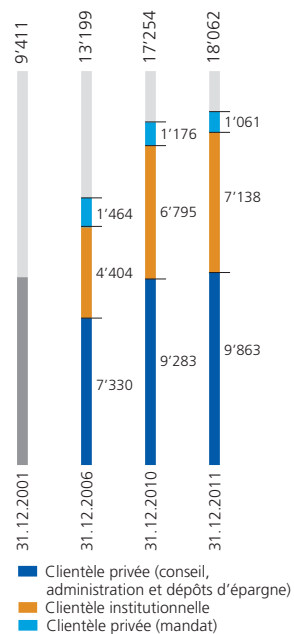
Solidité des revenus malgré l'environnement économique en CHF millions



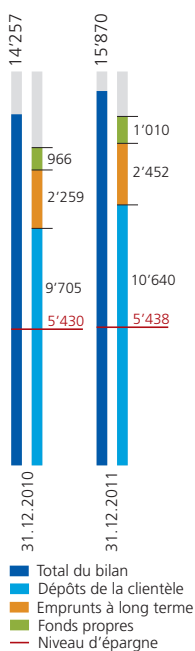
Près de CHF 12.9 milliards de crédits à l'économie et aux particuliers en CHF millions



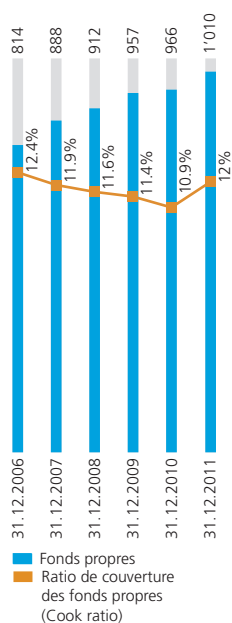
Les fonds gérés et administrés progressent de 4.7% en CHF millions



Plus de CHF 10 milliards de dépôts de la clientèle en CHF millions



Plus de CHF 1 milliard de fonds propres en CHF millions



Amélioration des résultats des opérations d'intérêts

Les résultats des opérations d'intérêts se sont améliorés de 0.3%. La qualité de la marge d'intérêt s'est maintenue au niveau élevé de 1.43% dans les affaires de crédit tout en absorbant le coût d'une stratégie de couverture prudente en matière de risques de taux.

Progression des crédits à l'économie et aux particuliers

La BCGE a accru ses parts de marché sur plusieurs fronts. Les crédits à l'économie et aux particuliers ont progressé de 11.5% à près de CHF 12.9 milliards. Inklusés dans ce dernier chiffre, les créances hypothécaires ont dépassé les CHF 8.7 milliards, grâce à une croissance ciblée de CHF 765 millions.

Niveau record des dépôts clientèle

Les dépôts de la clientèle, étalon de mesure de la confiance des clients en l'établissement, ont augmenté de CHF 935 millions, atteignant un niveau record de plus de CHF 10 milliards. La stabilité financière de la banque s'appuie ainsi sur un dispositif robuste à même de contrecarrer l'instabilité des marchés financiers, le taux élevé de refinancement des hypothèques par l'épargne et la préservation d'un stock important de financement à long terme. L'épargne a atteint CHF 5.4 milliards et finance 34% de l'actif. Elle couvre les hypothèques à hauteur de 62%.

Actifs gérés et administrés en progression

Les actifs gérés et administrés ont progressé de 4.7% à CHF 18.1 milliards grâce, notamment, à une philosophie de placement solide et efficace. La clientèle de la BCGE est très attachée à la préservation du capital et évolue dans des profils de placement classiques. Les performances de la gestion ont bien résisté à un environnement volatil.

Revenus des commissions préservés

Les revenus des commissions ont affiché un recul (-7.6% à CHF 104 millions) induit par l'effet de change et les turbulences boursières. Les commissions de crédit (-19.2% à CHF 38 millions) ont souffert notamment de la chute du dollar. Les commissions sur titres (-2.6% à CHF 46 millions) ont été finalement peu affectées par les marchés boursiers. En marge des revenus de commissions, il est important de relever que la densité d'utilisation des services bancaires quotidiens s'est accrue, notamment les paiements et les opérations de titres sur internet.

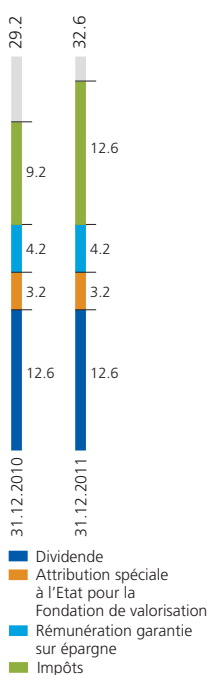
La banque a investi pour accompagner sa croissance

Les charges d'exploitation (+5.3% à CHF 97 millions) et de personnel (+0.8% à CHF 122 millions) ont été influencées par les investissements de la banque nécessaires pour accompagner sa croissance (rénovation d'agences, création de nouveaux fonds, développements dans la sécurité opérationnelle, lancement du site mobile, *outsourcing* de l'administration des titres).

Fonds propres en hausse

Les fonds propres ont dépassé pour la première fois les CHF 1 milliard. La banque a généré plus de CHF 305 millions de fonds propres supplémentaires en six ans. Le ratio de couverture des fonds propres consolidés s'est établi à 12%, dans les normes Bâle 2 standard suisse, contre 10.9% à fin 2010. La progression du ratio a découlé notamment des fonds obtenus par le lancement d'un emprunt subordonné en automne.

Les partenaires
publics bénéficiaires
de la BCGE
en CHF millions



Une action BCGE au réel potentiel de croissance

La capitalisation boursière représente 70% des fonds propres. Le titre BCGE est moins volatil que l'univers des titres bancaires comparables depuis 2007; il constitue une valeur défensive de haute qualité dont la valeur comptable par action a progressé de 4.3% à CHF 288.

Une politique équilibrée de distribution de bénéfice

Grâce à sa politique équilibrée et continue de distribution de bénéfice, la banque versera, si l'assemblée générale du 2 mai 2012 l'approuve, un dividende stable de CHF 4.5 par action. Le *payout ratio* de 32% qui en découle, permet le renforcement des fonds propres et, partant, la croissance de la banque.

Priorités stratégiques 2012

La banque s'est fixé quatre axes de développement stratégique prioritaires:

- affirmation du rôle de partenaire central de l'économie régionale,
- croissance sélective des financements hypothécaires,
- croissance ciblée dans le private banking,
- amélioration de la productivité opérationnelle.

Perspectives

Dans un contexte conjoncturel incertain, la banque poursuit son développement avec un niveau de rentabilité attendu pour 2012 équivalent à celui de 2011. Les perspectives économiques tablent sur des niveaux de taux bas, ce qui continuera d'influencer la marge d'intérêt des établissements bancaires. La solidité financière de la banque, confirmée par le relèvement de son *rating* à A+, a conditionné favorablement son développement commercial. La confiance renouvelée des clients atteste également du positionnement régional fort de la BCGE.

 **BCGE** | PROTÉGER

9
1
8
1

AVANTAGE SERVICE | BEST OF | CHECK UP | PRAEVISIO | RAINBOW FUND | SIMPLISSIMMO

ASSET MANAGEMENT
FINANCEMENT DES ENTREPRISES
FINANCEMENT DES PARTICULIERS
FUSIONS ET ACQUISITIONS
GLOBAL COMMODITY FINANCE
MARCHÉS DES CAPITAUX/CHANGES/TRÉSORERIE
PRIVATE BANKING
SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS

Genève
Zurich
Lausanne
Paris
Lyon
Annecy
Dubai
Hong Kong



ÉCONOMIE RÉELLE



Les faits marquants de 2011

Plus de 31'000 clients bénéficient du plan de fidélité BCGE Avantage service

La division Clientèle privée et PME genevoises est en relation d'affaires avec plus d'un habitant du canton sur deux. En 2011, 9'000 nouveaux clients ont rejoint la BCGE, ce qui porte le total de la clientèle des particuliers à 243'000 personnes. Le nombre de prestations auxquelles elles recourent ne cesse également d'augmenter. L'encours des prêts hypothécaires aux particuliers atteint les CHF 3.5 milliards. Pour répondre aux besoins de sa clientèle grandissante, la BCGE a élargi et perfectionné son offre de prestations. Au plan des infrastructures elle a mis à leur disposition une nouvelle zone 24h/24 en centre-ville à la rue de la Tour-de-l'Île, le long de la nouvelle ligne de tram, dans un des lieux de grande chalandise à Genève. Elle a également entièrement rénové son agence des Trois-Chêne.

CLIENTÈLE PRIVÉE

L'encours des prêts hypothécaires aux particuliers progresse

L'offre BCGE Simplissimmo (prêt hypothécaire) reste la réponse la plus profilée aux besoins des prospects et clients désireux de confier leur financement hypothécaire à une banque transparente et fiable. Les prêts hypothécaires offerts aux particuliers représentent CHF 3.5 milliards d'encours. La BCGE a su faire face aux exigences d'un marché immobilier marqué par des prix élevés, grâce à sa connaissance unique du territoire genevois, la pertinence du concept BCGE Simplissimmo et ses conseils spécialisés. Les autres produits de financement ont progressé, tel le leasing véhicules, alors que le nombre de nouvelles immatriculations s'est amoindri.

La demande de cartes de crédit se renforce

Les cartes servant de moyens de paiement sont en forte augmentation, de même que les cartes de débit Maestro, qui sont désormais dotées de la fonction multicomptes (offrant un accès à tous ses comptes au moyen d'une seule carte). Les cartes de crédit Mastercard et Visa, ont été très demandées (+15.9% par rapport à 2010).

La BCGE poursuit la modernisation de ses agences

L'agence des Trois-Chêne a été entièrement rénovée et rouverte au public début août. Elle compte une équipe d'une quinzaine de personnes, parmi lesquelles le chef d'agence et son adjoint, ainsi que des conseillers en financement, gestion de patrimoine et d'accueil. Le nombre d'appareils de banquette, qui s'élevait à trois, est passé à huit. Les dispositifs de sécurité sont nombreux et comprennent des technologies de pointe pour faire face à une évolution préoccupante des agressions et sabotages. Les agences des Eaux-vives, de Lancy, de Meyrin et de Vernier ont, elles, bénéficié de travaux de rénovation, améliorant le confort, la sécurité et la fiabilité pour les utilisateurs.

Une nouvelle zone 24h/24 en l'Île

En décembre 2012, la BCGE inaugurerait un sixième espace 24h/24h d'un genre inédit. Avec une décoration résolument contemporaine, rendant hommage au Pop Art en présentant des œuvres directement inspirées de ce mouvement artistique, la banque s'inscrit à contre-courant des espaces bancaires traditionnels, relativement atones. Il est situé en l'Île, à l'angle de la rue de la Tour-de-l'Île et du quai des Moulins, le long de la nouvelle ligne de tram, dans un des lieux de plus grande chalandise de Genève. Il comprend quatre appareils de banquette et a une surface de 47 m².

Cent cinquante appareils de banquette en activité

Le nombre d'appareils de banquette s'élevait, au 31 décembre 2011, à 150. 23 appareils supplémentaires ont été installés, cinq machines ont été remplacées par des appareils plus performants. Les guichets automatiques répartis dans le canton et disponibles 24h/24 remplissent les fonctions les plus courantes (retraits, versements, change). Grâce à l'usage plus intense de ces appareils, les experts bancaires ont ainsi davantage de temps pour offrir à chaque client un conseil patrimonial global. Les domaines d'expertise couverts par les conseillers vont des solutions de gestion des liquidités, aux placements, en passant par l'épargne, la prévoyance et les crédits.

Une banque à distance efficace

BCGE Netbanking est un volet indissociable des services bancaires au quotidien et l'utilisation de la BCGE par internet ne cesse de croître. Simple, rapide, économique et sûre, cette prestation a séduit plus de 81'000 clients. SMS Connect est un nouveau service gratuit qui permet à un utilisateur BCGE Netbanking de se connecter à l'aide d'un code reçu par SMS. Ce nouveau moyen d'authentification vient progressivement en remplacement de la carte à grille.

Un site internet adapté au téléphone mobile

La banque a lancé un site internet adapté au téléphone mobile. Il est en interaction avec le site internet principal et a pour objectif de proposer des informations pratiques pour la clientèle, tels que les emplacements des bancomats, les horaires des agences. La bourse en ligne BCGE 1816 et son site d'information *Your money* rencontrent un beau succès (voir description en page 9) de par l'attractivité du site et les tarifs concurrentiels pratiqués. Le nombre d'utilisateurs ne cesse de croître.

Consolidation des activités du département Conseil patrimonial

Occupant une place croissante dans la gestion de patrimoine, la BCGE conseille toutes les générations. Son approche méthodique tient compte des objectifs, de l'horizon temps et du profil de l'investisseur. Le département spécialisé dans l'optimisation du patrimoine a confirmé son expansion et continue de capitaliser sur son expertise dans le domaine de la planification financière et du conseil sur mesure. Il intervient systématiquement dans l'analyse de prévoyance professionnelle des clients. Les solutions proposées prennent en considération la fiscalité, l'immobilier, l'optimisation des placements ainsi que différents aspects du droit matrimonial et successoral. Lorsqu'il s'agit de proposer des prestations de prévoyance, en plus des produits BCGE, ceux-ci sont sélectionnés en toute indépendance, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités pour correspondre au mieux aux besoins des clients.

Une adresse de la plus haute qualité pour les dépôts à Genève

La banque est très compétitive en matière de dépôts et d'épargne. La solidité de son bilan a été confirmée, en décembre 2011, par l'augmentation de sa note par Standard & Poor's à A+/A-1/Stable. En 2011, la fiabilité des produits proposés est plébiscitée par la clientèle, puisque ses dépôts ont augmenté de CHF 287 millions pour atteindre CHF 6.1 milliards. Cette progression s'est réalisée alors même que la suppression graduelle de la garantie cantonale des dépôts d'épargne est connue (voir page 13).

Deux pour cent de taux d'intérêt en plus

La BCGE est heureuse de compter plus de 31'000 clients bénéficiaires du programme BCGE Avantage service, qui permet d'améliorer la rémunération de son épargne (jusqu'à 2% de plus que le taux de base). Il reconnaît et valorise la fidélité des utilisateurs de plusieurs prestations. Par ailleurs, le nombre de nouveaux comptes Epargne 3 a progressé de 13.5%. Ces excellentes performances confirment le rôle de premier acteur régional de l'épargne de la BCGE.

Une réponse adaptée et évolutive à une clientèle internationale croissante

La BCGE est aussi bien présente auprès de la clientèle internationale résidant à Genève et dans sa proche région. Elle lui propose notamment de nombreuses prestations parmi lesquelles la prévoyance et les prêts hypothécaires, également en France voisine. Le partenariat de recommandation réciproque conclu avec la CERA (Caisse d'épargne Rhône-Alpes), continue d'afficher un beau succès.

Nouvelle organisation

Au cours du premier semestre, les activités de private banking ont été segmentées par marchés et celles consacrées aux activités genevoises, rattachées à la division Clientèle privée et PME genevoises, avec intégration du département Private Banking Genève. Cette nouvelle organisation offre ainsi un partenaire bancaire privilégié, permettant de construire, développer et préserver le patrimoine des clients fortunés, tout en disposant des compétences et des talents au plus près des diverses catégories de clients, afin d'accélérer le temps de réaction, de densifier le conseil et d'élargir les choix de solutions financières.

Toujours au cours du premier semestre, le nombre de secteurs a été ramené de quatre à trois, adhérant ainsi au plus près aux caractéristiques du territoire genevois, dans le but de rééquilibrer la distribution des agences, les performances commerciales et la rentabilité de chacune.

Les encours des financements commerciaux – hors hypothèques – accordés, pour l'essentiel aux entreprises de la région, par la division Entreprises et clients institutionnels ont connu une progression de 10.3% à CHF 2.1 milliards. Cette avance s'est produite en dépit des craintes qui se sont accumulées au cours du second semestre de l'année face à un avenir conjoncturel incertain. L'activité de crédits s'est déployée dans un environnement conjoncturel et de taux imposant une veille stricte du niveau de risque et une attention particulière vouée à la préservation des marges.

ENTREPRISES

Les entreprises demandent des services de pointe en matière de gestion des risques de taux et de devises

Les nouvelles affaires présentées ont connu une légère croissance au cours de l'exercice. Le taux d'équipement par entreprise a progressé grâce à une gamme de services qui leur est spécifiquement dédiée: la gestion des risques de taux et de devises a été facilitée par de nombreuses solutions créatives proposées aux clients de la banque. Les entreprises suisses ont conservé des lignes de crédit conséquentes qu'elles ont modérément utilisées au cours de l'exercice 2011. Malgré la présence de nombreux avantages compétitifs propres à Genève, les pronostics conjoncturels 2012 sont plus moroses et freinent la propension à l'investissement.

Les prêts aux professionnels de l'immobilier progressent

Les prix des immeubles, des appartements et des villas à Genève se sont maintenus à des niveaux élevés en 2011, en corrélation avec les taux d'intérêt restés très bas toute l'année. Les prix à la construction sont quant à eux restés stables. La conjoncture immobilière du canton évoluait toutefois de manière contrastée. Le nombre de transactions reculait de 18% d'une année sur l'autre. Par contre, les constructions étaient, selon les dernières estimations disponibles, en progression. Enfin la valeur des transformations et des travaux d'entretien progressait plus rapidement encore. Dans ce contexte, la BCGE est restée fidèle à sa stratégie de croissance sélective et visant le long terme. Elle est parvenue à faire croître ses créances hypothécaires auprès des professionnels à un niveau supérieur à 2010, tout en veillant à contenir ses risques au plus bas niveau.

Soutien fidèle aux PME et indépendants

Plus d'une entreprise sur deux dans le canton est en relation d'affaires avec la banque. Elles peuvent compter sur un partenaire bancaire solide, avec des prestations de qualité, et accessibles en termes de coûts. Le département Financements PME et indépendants est une cellule dédiée spécialement aux PME et à leurs patrons, indépendants ou professions libérales, pour les accompagner dans leur développement financier. De nombreux collaborateurs d'agences de la banque bénéficient de compétences spécifiques dans ce domaine, mettant à profit une formation continue appelée *business banker*. Le produit de financement innovateur de la banque – le prêt professionnel – rencontre un vrai succès puisque 60 prêts ont été consentis pour CHF 4 millions. Il s'agit d'une solution simple et rapide pour des besoins de liquidités allant de CHF 20'000 à 150'000, sur des durées de trois à cinq ans.

Trois investissements en renforcement des fonds propres des PME

Le département Corporate finance offre un accompagnement professionnel aux entrepreneurs dans leurs opérations stratégiques comme la vente ou l'acquisition d'entreprises ou le financement des fonds propres. Au cours de l'année 2011, ce département a conseillé avec succès plusieurs dirigeants dans des opérations d'acquisition et de vente. En complément de l'activité de conseil en *merger and acquisition*, la BCGE dispose d'un bras de financement spécialisé Capital Transmission. Basée à Genève, cette filiale à 100% de la BCGE est dotée d'une capacité de financement en capital risque de CHF 50 millions. Elle a réalisé en 2011 trois investissements dans le cadre de *leverage buy out* et de *management buy out*. Depuis sa création fin 2008, Capital Transmission a ainsi investi plus de CHF 10 millions dans le tissu des PME les plus prometteuses.

Résultat record de la salle des marchés

La progression des volumes d'affaires totaux s'est poursuivie et 2011 a marqué un nouveau record, réalisé sur tous les produits, alors que les marchés vivaient une année difficile. Malgré les fortes volatilités, les résultats sont en progression de plus de 35%. L'acquisition de nouveaux clients en Suisse et à l'étranger se poursuit et la pénétration de la BCGE se densifie, facilitant ainsi un meilleur service.

Le succès de l'emprunt obligataire subordonné démontre l'excellente image de la BCGE

En octobre 2011, la banque a lancé avec succès un emprunt obligataire subordonné, en collaboration avec l'UBS et la Banque cantonale de Bâle-Ville. Très rapidement souscrit par les investisseurs, cet emprunt atteint les CHF 200 millions au taux de 3.125% sur 7 ans. Cet emprunt démontre l'excellente image de la BCGE sur le marché des capitaux et permet d'accompagner le développement des affaires de la banque par une augmentation parallèle de ses fonds propres dans un contexte d'exigences réglementaires durcies.

Une approche patrimoniale complète pour les dirigeants d'entreprises

Le département Personal finance fournit des prestations financières de qualité aux personnalités, leaders de l'économie et de la politique. Quel que soit le niveau de leurs avoirs et la complexité de leurs besoins, Personal finance offre l'accès à une approche patrimoniale complète et sur mesure à des clients qui ont un emploi du temps très chargé et qui doivent pouvoir compter sur un service et une disponibilité *state of the art*. Le nombre de clients du département a fortement augmenté en 2011 ainsi que le nombre de prestations de la banque mises à disposition.

Les organisations internationales ont leur banque

Le département Institutions suisses et internationales s'occupe, quant à lui, en priorité des besoins bancaires et financiers des organisations internationales, diplomatiques et consulaires ainsi que des organisations non gouvernementales. Il répond également aux besoins des associations et fondations ainsi que des caisses de pension. Avec ce département renforcé, la BCGE présente une équipe spécialisée pour répondre aux attentes de la communauté internationale, si importante pour Genève.

Sept "académies" à Genève

La neuvième édition des séminaires BCGE L'essentiel de la finance s'est tenue à Genève, début septembre 2011. Sept "académies" ont eu lieu, réunissant plus de 600 invités externes. Elle a rassemblé des intervenants de haut niveau, parmi lesquels la conseillère d'Etat Isabel RoCHAT, Bruno Solnick, professeur de finance à HEC Paris, sommité internationale dans le domaine des investissements internationaux, Lorette Coen, journaliste, spécialiste reconnue dans les questions d'architecture, d'urbanisme et de territoire, John Weeks, professeur à l'IMD, spécialiste de la culture d'entreprise, Michel Pettigrew, CEO de Ferring Pharmaceuticals, le recteur Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne, président de la revue *Population et Avenir*, Giovanni Ciserani, président de Procter & Gamble pour l'Europe de l'Ouest, Olivier Scaillet, professeur à l'Université de Genève et au Swiss Finance Institute, Eric Breal, directeur du fonds de compensation de l'AVS, ou encore, et dans un autre registre, Dominique Perret, skieur de l'extrême, élu meilleur skieur *freeride* du monde en 2010.

Un partenariat efficace avec la CCIG

Pour la cinquième année consécutive, la BCGE, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) ont organisé conjointement leur séminaire économique en automne, qui a attiré un très large public de décideurs de la région. A cette occasion, une étude inédite sur les caractéristiques de la région, sous le titre *Le "Grand Genève" centre urbain et pôle métropolitain* a été présentée et a fait l'objet d'une publication. On y découvre que l'agglomération, sur un territoire qui dépasse largement les frontières du canton, représente un pôle d'attraction au sens économique, mais pas seulement. Genève apparaît comme une des quatre villes européennes pour lesquelles le rayonnement est très nettement supérieur à l'importance de sa population si l'on considère sa réputation et en se basant sur des indicateurs sociaux, économiques, culturels et de transports. L'étude examine tour à tour ses caractéristiques économiques, sa démographie et analyse les principaux freins et défis se présentant à ce développement harmonieux que tous appellent de leurs vœux.

Une légitimité reconnue dans le périmètre géographique du "Grand Genève"

La connaissance approfondie du tissu économique régional fait de la BCGE un interlocuteur recherché des entreprises ayant des activités transfrontalières. Dans un environnement en perpétuelle mutation, les clients qui souhaitent franchir la frontière d'un côté ou de l'autre ont besoin d'être accompagnés dans les domaines financier, juridique et fiscal. La BCGE leur permet d'optimiser leur projet avec, si besoin est, le recours à des spécialistes extérieurs apportant leur savoir-faire. Le contexte économique est incertain, mais les opportunités existent et la banque joue pleinement son rôle financier grâce à ses compétences acquises au fil des années. L'exercice 2011 a été marqué par une progression des encours avec de très belles opérations sur l'Arc Lémanique et dans la région lyonnaise, siège de la filiale française.

L'activité de crédits et la gestion privée de BCGE (France) ont progressé

L'exercice 2011 a été caractérisé par une nouvelle progression de l'encours crédits, qui s'explique notamment par la poursuite de la bonne tenue du marché immobilier. Sur les sept chantiers en cours de réalisation par la filiale Compagnie Foncière Franco-Suisse, deux immeubles ont été achevés en 2011. Docksite Lyon, dans le quartier de Vaise, totalise 5'500m², ils ont été livrés et vendus en juillet 2011. Lugdunum dans le sixième arrondissement de Lyon, compte 21'000m², livrés en décembre 2011, la vente est envisagée durant le premier semestre 2012.

Ces financements ont été complétés par des opérations de crédits en faveur des PME soit pour leurs investissements, soit pour des opérations de transmission. Toutefois, il faut noter une diminution de la demande sur la fin de l'année en raison du ralentissement de l'activité économique. Pour la gestion privée, la banque a réussi à faire progresser sa masse sous gestion dans un contexte de marché pourtant très difficile. Avec un effectif stable à 42 collaborateurs, BCGE (France) a dégagé un résultat record de EUR 2.1 millions, en progression de 38.5% par rapport à 2010.

Une équipe solide

Le conseil de surveillance de BCGE (France) compte six membres. Il est présidé par Blaise Goetschin (voir page 80), le vice-président est Eric Bourgeaux (voir page 81). Les quatre autres membres sont Constantino Cancela (voir page 17), Georges Canto, Manuel Riera et la Banque Cantonale de Genève, représentée par Claude Bagnoud (voir page 81). Le directoire est composé d'Alain Bochet, président, de Marie-Claude Boulmier, de Christian Stampfli et d'Eric Wesse.



Georges Canto,
membre du conseil de surveillance
de BCGE (France).



Manuel Riera,
membre du conseil de surveillance
de BCGE (France).

Les faits marquants de 2011

La BCGE partenaire des communes
et des collectivités publiques

Qu'il s'agisse des communes, de l'Etat ou des grandes régies autonomes, la BCGE est la banque apportant les solutions les mieux adaptées aux collectivités publiques genevoises. Grâce à Swiss Public Finance Solutions, elle étend aussi son offre de compétences spécialisées à d'autres collectivités en Suisse.

COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Nombreux projets d'utilité publique

Dans des conditions de marché toujours très concurrentielles, la BCGE a su poursuivre, de manière réjouissante, le développement de ses activités avec les collectivités publiques du canton, en finançant notamment de nombreux projets d'utilité publique pour un total dépassant les CHF 2.5 milliards, en progression de 3.5%, d'une année sur l'autre.

Une série de solutions pour les projets d'envergure

La BCGE est demeurée le partenaire privilégié des grandes régies autonomes, des communes et des fondations immobilières de droit public, cantonales et communales, en leur proposant les solutions les mieux adaptées à leurs besoins et en les aidant à réaliser leurs projets d'envergure au service de la collectivité locale. Elle a continué à apporter son concours à l'Etat de Genève dans le cadre du continuel développement de sa trésorerie centralisée, de ses opérations de capitaux et de son optimisation financière.

Les collectivités publiques suisses peuvent compter sur Swiss Public Finance Solutions

Enfin, l'année 2011 a vu la filiale Swiss Public Finance Solutions (SPFS) poursuivre la consolidation de ses activités de financement des collectivités publiques suisses. Malgré une concurrence accrue, elle a intermédié un montant important de financements, ce qui démontre que la BCGE est vraiment aux côtés des collectivités publiques.

Les faits marquants de 2011

Une concentration de compétences au service de l'activité internationale

La division Clientèle internationale fédère les métiers du private banking à caractère international, du financement du négoce international de matières premières et des relations avec les banques et les institutions internationales. Ce groupement de métiers particulièrement novateur favorise la mise en commun des compétences ainsi qu'une meilleure lisibilité des marchés internationaux. Ces activités de front sont appuyées par une unité de conduite et de surveillance, Global strategy and business support, qui traite des questions de nature administrative, analytique, juridique ou encore de *compliance*. Cette organisation permet d'armer la banque face aux défis que sont le ralentissement des grandes économies, la valeur élevée du franc ou encore le renforcement des réglementations régissant les activités bancaires. Les activités à caractère international sont un pilier essentiel de la création de valeur de la banque. Elles se fondent sur une économie cantonale qui est déjà totalement mondialisée et en échange quotidien avec toutes les régions du globe.

INTERNATIONAL

Une banque pour la communauté internationale

L'ensemble des activités internationales du private banking, à l'exception de celles portant sur la clientèle de gestion de fortune *on shore* de la filiale BCGE (France) située dans l'hexagone, est regroupé dans une même unité d'affaires. La mission de cette unité est d'offrir à la communauté internationale de Genève, des entrepreneurs, des familles, des professions libérales ou des fonctionnaires internationaux, une gamme de services bancaires complète et de très haute qualité. Les bureaux de représentation couvrant le Moyen-Orient et l'Asie permettent d'assurer le service et la liaison avec cette clientèle, certes en lien avec Genève, mais très mobile et disposant de résidences dans le monde entier.

Les nouveaux fonds affluent dans l'unité d'affaire Private Banking

Au cours de l'exercice 2011, l'expertise des équipes en place et leur longue expérience, renforcées par l'arrivée de professionnels de haut niveau, ont permis non seulement une remarquable stabilité de la base de clientèle, mais également une progression du flux net de nouveaux fonds, qui a connu une croissance réjouissante. Cette performance est particulièrement remarquable, considérant le contexte financier réglementaire et économique global auquel cette activité fait face.

Une adaptation constante à l'évolution réglementaire

La possibilité d'accéder au réseau de connaissances des spécialistes de l'unité d'affaires Global commodity finance et leur appui, afin de renforcer le développement de la clientèle internationale haut de gamme disposant d'un patrimoine élevé – *high net worth individuals* –, est une autre spécificité de la banque. Cette orientation organisationnelle systématise le partage des compétences nécessaires sur de tels marchés. De surcroît, les deux succursales suisses, tout comme les bureaux de représentation, à Dubaï et Hong Kong, contribuent largement – le cas échéant, en tant que relais de la maison mère genevoise – au développement des affaires. Le développement du private banking *offshore* est étroitement lié à l'évolution rapide de la réglementation et des pratiques administratives suisses et étrangères. Ainsi, une adaptation et un renforcement de l'expertise et de l'organisation interne sont devenus des devoirs et des investissements permanents.

Hong Kong assure aussi un relais pour la place économique de Genève

S'agissant du bureau de représentation de Hong Kong, il assure désormais un rôle de relais, non seulement pour les activités de gestion privée, mais également pour le financement du commerce international, plus particulièrement pour les besoins en matière de crédits syndiqués et d'opérations structurées depuis Singapour ou Hong Kong. Cette implantation asiatique offre par ailleurs un appui important à l'équipe de l'unité d'affaires Banques et institutions internationales en tant qu'interface lors de visites en territoire local. La banque a reçu en automne la visite à Genève de la vice-ministre des services financiers et du trésor de Hong Kong, Julia Leung Fung-yee. Un large échange de vues a permis de reconnaître, une fois encore, la haute qualité des relations avec le pays hôte.

Le bureau de Dubaï joue son rôle d'ambassadeur

Parallèlement, le bureau de représentation de Dubaï a notablement renforcé son image locale et excelle dans son rôle d'ambassadeur pour le compte de l'ensemble de la division Clientèle internationale et de tous ses métiers. Il est également sollicité par une base de clients locaux et internationaux de plus en plus étoffée, posant ainsi les fondations d'une croissance ciblée. Le bureau de représentation a été inspecté par l'autorité de tutelle, durant l'exercice 2011, qui a rendu un rapport sans réserve.

Lausanne est aussi active dans les prêts hypothécaires

En sus d'un développement ciblé en matière de gestion de fortunes internationales, la succursale de Lausanne s'emploie à servir une clientèle internationale de cadres supérieurs résidant en Suisse romande et travaillant le plus souvent à Genève. Courant 2011, elle a activement promu, grâce à des spécialistes dédiés, une activité combinée de prêts hypothécaires et de gestion de fortune dans la région romande auprès d'un réseau de professionnels reconnus de l'immobilier résidentiel, en ciblant la clientèle fortunée étrangère ou suisse et en recherchant l'optimisation des services offerts.

La succursale de Zurich se profile

A Zurich, une équipe de professionnels de haut niveau gère une clientèle internationale principalement. Elle vise à développer une base de clientèle étrangère *on shore*, à potentiel private banking, tout en tirant parti des opportunités de développement *offshore*, de manière très ciblée.

Les fonds sous dépôts des gérants de fortune indépendants progressent

Le pôle de compétence spécifique et doté de professionnels expérimentés se concentre principalement sur les services offerts aux gérants de fortune indépendants, de taille petite et moyenne, actifs auprès d'une clientèle internationale, tout en développant une base active sur le territoire suisse. Grâce à un service personnalisé de haut niveau, les succès ont été au rendez-vous tout au long de 2011, les actifs sous dépôts ont progressé de plus de 30%.

Le Global Commodity Finance accompagne le positionnement de Genève

Le positionnement de Genève en tant que capitale de première importance dans le domaine du négoce international de matières premières s'est encore renforcé, courant 2011, avec l'implantation de nombreuses nouvelles entités. Le financement de cette activité au sein de la BCGE, qui remonte à 1999, connaît une croissance constante à ce jour. Le portefeuille de la banque se caractérise par une très grande atomisation des risques tant au niveau des clients, de la nature des financements alloués, des matières premières traitées ou encore des zones géographiques concernées. L'exercice 2011 aura été particulièrement performant grâce à une équipe de professionnels expérimentés et reconnus par leurs pairs. Cette expertise a permis une gestion favorable des défis que représentent le niveau très bas de l'USD – la plupart des revenus de cette activité étant libellée dans cette devise – la très forte volatilité des cours de matières premières et le contexte économique général qui a conduit nombre d'acteurs à jouer la prudence dès le second semestre 2011.

Le Global Commodity Finance maîtrise son coût du risque

Compte tenu des impératifs réglementaires, plus spécifiquement des exigences de Bâle 3 en termes de besoins en fonds propres, la croissance des revenus nets est recherchée au travers de l'économie du coût des risques, en privilégiant la qualité des contreparties sans mettre la priorité sur la croissance des volumes. Dans ce même but, la banque privilégie les opérations hors bilan. Le financement du commerce international bénéficie également des effets de synergie avec l'unité d'affaires Banques et institutions internationales. Cette dernière est une source de visibilité privilégiée sur les contextes internationaux, à la fois à l'échelon macroéconomique comme à celui du terrain. Elle permet de consolider la stratégie commerciale. L'unité d'affaires s'appuie sur le réseau actif de premier ordre de la banque.

Des relations étoffées avec les pays émergents

L'unité d'affaires Banques et institutions internationales est l'entité la plus internationale de la BCGE. 605 banques à travers le monde, dont plus de 420 banques dans plus de 50 pays émergents en Asie, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud, sont en relation d'affaires avec la BCGE. En 2011, elle a poursuivi le développement de ses affaires, particulièrement dans ces derniers. Confrontée par ailleurs à un contexte de dégradation des risques dans les pays "matures", un suivi renforcé des contreparties a été mis en place et des choix de risques plus conservateurs ont été adoptés. Cette entité apporte ainsi sa contribution au rayonnement de la Genève place financière, un des piliers de l'économie genevoise.

Une équipe transversale soutient toutes les affaires

Une nouvelle structure, connue sous le nom de Global strategy and business support, assure les tâches transversales de la division Clientèle internationale. A ce titre, elle offre ses services aux trois unités d'affaires commerciales de la division. Elle concentre un savoir-faire en matière d'analyse de crédits, de contrôle de l'activité du négoce international de matières premières, d'administration, de planification, de stratégie et de *compliance*. Cette concentration d'expertises vise à améliorer la qualité du service rendu à la clientèle en optimisant les coûts et également à mieux adapter les structures existantes à l'évolution du cadre réglementaire.

Les faits marquants de 2011

Une philosophie de placement qui a très bien traversé les turbulences

La masse des actifs gérés et administrés par la banque a progressé de 4.7%, malgré les effets de marchés adverses. Le fonds BCGE Synchrony Swiss Government Bonds a été primé par l'institut d'analyse Lipper comme le meilleur fonds obligataire suisse sur dix ans.

ASSET MANAGEMENT

26 spécialistes en asset management

L'unité d'affaires BCGE Asset management est formée des départements Portfolio management (gestion des mandats), Advisory (conseils de placement), Etudes financières (analyse de l'économie et recherche sur les fonds de tiers et les titres individuels) et, enfin, d'un département Business development. Ensemble, ces activités représentent le pôle central de compétences de la BCGE en matière de gestion d'actifs. Ce centre de compétences soutient la formation de pointe de ses 26 collaborateurs.

L'architecture ouverte comme principe de gestion

L'équipe des Etudes financières est chargée de la sélection de fonds externes, en architecture ouverte, c'est-à-dire en pleine indépendance intellectuelle et commerciale. Les fonds sont retenus en fonction de leurs qualités intrinsèques et des besoins de gestion, dans une optique de très large diversification des styles et des gérants. L'objectif de ce travail est d'identifier les gérants à la fois performants, armés de solides convictions et cohérents dans leurs actions au cours du temps.

Un prix pour le fonds en obligations de la Confédération

Depuis plusieurs années, la BCGE a développé, outre les mandats balancés centrés sur l'architecture ouverte, quelques produits ciblés qui émergent régulièrement parmi les meilleurs de leur catégorie. En 2011, le fonds BCGE Synchrony Swiss Government Bonds a de nouveau été primé par l'institut d'analyse de référence Lipper comme le meilleur fonds obligataire suisse sur dix ans, obtenant ainsi un prix pour la dixième année consécutive. Toujours dans le domaine indiciel, le fonds Swiss Equity a réalisé sa première année complète dans le suivi d'un indice basé sur les fondamentaux économiques des entreprises et non plus sur les capitalisations boursières.

Enfin, le fonds en valeurs secondaires suisses BCGE Synchrony Swiss Small and Mid Caps a connu des apports intéressants, nonobstant des circonstances de marché peu favorables à ces valeurs. 2011 était la première année complète pour laquelle ce fonds était autorisé à la vente au grand public. Ce fonds comprend environ 25 sociétés, choisies à long terme sur la base de critères financiers, sociaux et environnementaux selon les principes du *socially responsible investment*.

Les principes de valorisation à long terme l'emportent

La masse des fonds sous gestion et administrée par la banque a progressé de 4.7% en dépit de marchés peu favorablement orientés. Toutefois, du côté des seuls fonds de placement et mandats institutionnels, la masse gérée est en baisse en raison des effets de marché qui ont pesé pour CHF 140 millions sur ce segment. La masse de ces fonds s'est établie ainsi à CHF 2.42 milliards en fin d'année. Tous ces fonds et mandats sont gérés conformément aux principes de valorisation à long terme tels que définis par la philosophie de gestion de la BCGE.

La banque a réalisé ces trois dernières années d'importants investissements, soit près de CHF 120 millions pour acquérir une plateforme informatique totalement nouvelle et de grande qualité. Une partie de cette enveloppe sera encore financée dans les trois ans à venir. En 2011, la banque a perfectionné les infrastructures acquises, ce qui a renforcé la qualité des services rendus et leur sécurité. Elle a aussi externalisé son activité d'administration des titres vers son partenaire Swisscom. En parallèle, elle continue de déployer les fonctionnalités disponibles de sa plateforme informatique principale: Finnova. Ainsi, dans une optique de rationalisation et d'économie, les prestations de prévoyance sont désormais gérées dans Finnova. Les prêts hypothécaires pour les particuliers sont – dès 2012 – entièrement instruits et gérés dans la même plateforme, permettant d'alléger les processus de saisie et de traitement. La banque met désormais à disposition de ses clients des cartes de paiement dont le risque de démagnétisation ou de détérioration est réduit et simplifie ses processus de gestion des moyens de paiements.

INNOVATION

Une phase d'investissement intensif se termine

Depuis 2006, la banque a procédé à une rénovation complète de ses infrastructures informatiques et de télécommunications ainsi que les logiciels utilisés dans le cadre de ses activités.

Les objectifs de cette importante transformation étaient multiples. Il s'agissait de :

- plafonner les coûts de la fonction informatique dans le cadre des *benchmarks* du marché informatique bancaire suisse tout en offrant une couverture fonctionnelle évolutive en adéquation avec les besoins très diversifiés du groupe BCGE,
- disposer d'un système d'information qui permette une simplification et une rationalisation des processus de production,
- d'assurer une stabilité et une sécurité du système d'information par une structure de prestations de haut niveau et des solutions standardisées fournies par des partenaires reconnus et établis,
- de disposer d'un système d'information qui permette au groupe BCGE de s'intégrer dans un modèle collaboratif opérationnel avec les banques partenaires.

Un logiciel de série, standardisé et communautaire

La banque opère sur le logiciel développé par Finnova, utilisé par une communauté de plus de 90 banques, dont 12 banques cantonales. Autour de ce noyau, 17 applications périphériques destinées à des activités spécifiques ont été intégrées et paramétrées pour automatiser les processus, les activités commerciales et opérationnelles de la banque. L'ensemble de ces logiciels a été conçu sur des technologies récentes permettant à la BCGE de faire évoluer ses prestations et services, ceci en conformité avec les futurs changements en matière d'utilisation innovante des services financiers, de nouvelles exigences réglementaires et de sécurité.

Des systèmes hautement automatisés

Le service à la clientèle opéré sur les différents canaux, les centres de compétences en gestion de patrimoine et ceux en charge des activités de crédit, la salle des marchés et les activités de négoce international de matières premières, disposent dorénavant d'outils performants et hautement automatisés pour assurer, à un haut degré de productivité, un niveau élevé de qualité de service et une consolidation des contrôles internes.

L'ensemble des tâches et des processus tant commerciaux qu'opérationnels sont désormais exécutés dans des flux fortement automatisés et disposant d'une technologie de *workflow*, flux de travail, permettant de procéder à une découpe des étapes, de façon organisée et contrôlée entre les différents services.

Une interface efficace avec les prestataires de service

Des passerelles de communication et des interfaces ont été également déployés pour intégrer la plateforme informatique de la banque avec celles de son prestataire de service bancaire, Swisscom IT Services Sourcing, qui administre les activités de paiements et de valeurs (voir page 44). Le traitement de ces opérations standardisées est dorénavant partagé avec, entre autres, les banques cantonales de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, et sont quotidiennement traitées depuis le site de Münchenstein.

Un réseau entièrement crypté

L'ensemble de ces infrastructures technologiques et de ces logiciels est hébergé et administré par Swisscom Finance dans les centres de calcul de Zollikofen et de Zentweg (tous deux dans le canton de Berne); ces sites sont hautement protégés et disposent d'infrastructures de sécurité et de redondance conformes aux dernières normes en vigueur.

Les différents bureaux de la banque sont reliés à ces sites et entre eux par un réseau redondant, crypté et sécurisé, basé sur des technologies de fibres optiques à haut débit, mis à disposition par Swisscom.

Des archives accessibles aux collaborateurs depuis leur ordinateur

L'ensemble des documents destinés à la clientèle est généré, imprimé et acheminé par Swiss Post Solution, filiale de la poste depuis la centrale éditique de Herkingen (Soleure).

Enfin, la banque a déployé une infrastructure sécurisée de gestion électronique des documents (GED) développée par la société Elca, dans le canton de Vaud, qui lui permet de mettre toute la production documentaire et les archives en ligne à l'attention de l'ensemble des collaborateurs.

Une refonte des activités de crédit

Durant l'exercice 2011, la banque a poursuivi la modernisation de ses activités administratives opérationnelles de crédit avec la préparation de la mise en place des nouveaux modules de la plateforme Finnova. Ils font aujourd'hui référence dans plusieurs banques cantonales et régionales en Suisse. Cette solution globale intègre l'ensemble des composantes techniques nécessaires à l'exercice du métier de financement en assurant : la saisie électronique des données de crédit, par les collaborateurs en contact avec la clientèle, dans un formulaire unique ; l'expertise des biens immobiliers grâce à une méthode hédoniste développée par le bureau d'analyse immobilière CIFI/IAZI ; le calcul des marges d'intérêt grâce à l'outil informatique expert Creditmaster RSN, en conformité avec les politiques de risque et de prix de la banque ; l'identification automatique des normes et compétences de décision ainsi que la production automatisée de documents contractuels.

Des normes adaptées

Dans le même temps, les normes des activités de crédit ont été adaptées, à savoir les règles et compétences, le modèle d'organisation, le processus et les documents contractuels. La mise en œuvre de cette modernisation s'est déroulée avec succès en décembre 2011, pour un premier segment d'affaires de crédit. Elle se poursuivra de manière progressive, durant l'exercice 2012, par domaines de financement. Le premier couvre la production des financements hypothécaires pour les particuliers. Il est prévu que les financements commerciaux soient opérationnels dans le courant du troisième trimestre 2012.

Externalisation de l'activité d'administration des titres

Suite aux travaux préparatoires réalisés en 2010, la banque a transféré ses activités d'administration des titres auprès de Swisscom IT Services Sourcing. Ce transfert d'activités s'est déroulé de manière progressive jusqu'au mois de juillet et suivant le même modèle que celui de l'externalisation des opérations de paiements effectuée en 2008. Il a permis d'améliorer la productivité de la banque grâce au partage des ressources et des charges. Ce transfert s'est réalisé dans la continuité de la stratégie d'externalisation afin de permettre à la BCGE de se concentrer sur ses activités à valeur ajoutée pour la clientèle.

Le 3^e pilier rejoint la plateforme principale

Dans le cadre de sa stratégie de simplification de sa plateforme informatique, la banque a intégré la gestion des prestations de 3^e pilier et libre-passage dans Finnova. Ce transfert permet de capitaliser sur la plateforme informatique principale de la BCGE en supprimant l'application tierce et les interfaces utilisées jusque-là.

Révision des processus de gestion des moyens de paiements

La banque a mené une révision importante des infrastructures de fabrication des moyens de paiements offerts à la clientèle. Cet exercice a permis, entre autres, de mettre en œuvre de nouveaux types de cartes davantage sécurisés et résistant aux contraintes d'utilisation actuelles. La banque a également mis en œuvre différentes solutions proposées par le fournisseur SIX Card, destinées à limiter les cas d'usages illicites des moyens de paiements distribués en Suisse.

De nouvelles fonctionnalités sur la carte Maestro, telles que l'envoi optionnel de la carte en recommandé ou le contrôle de l'utilisation de la carte selon le montant disponible en compte, sont dorénavant offertes par la banque.

Amélioration des documents liés à la gestion de fortune

La banque a conduit une refonte des relevés de portefeuilles, notamment liés aux mandats de gestion, afin de les adapter aux besoins actuels de la clientèle. Ces relevés apportent de nouveaux axes d'analyse, une meilleure lisibilité.

Migration des infrastructures informatiques vers un nouvel opérateur

Le transfert de l'hébergement et de la gestion du système d'information de la BCGE s'est achevé en début d'année 2011, permettant de mettre en œuvre les systèmes d'interface chez Swisscom IT Services Finance. Toute la plateforme de production est maintenant gérée par ce dernier et le transfert des données d'archives numérisées constitue le dernier volet de ce projet qui se terminera en 2012.

Une architecture moderne et évolutive

Par ailleurs, plusieurs projets de modernisation et d'évolution des réseaux informatiques ont été réalisés, notamment: le remplacement de tous les équipements du réseau informatique dans les bâtiments et agences par une architecture moderne et évolutive; la mise à jour des équipements de sécurité; le remplacement de la connectique des bancomats, y compris une solution permettant des communications sans fil; le renouvellement des infrastructures d'accès à internet; l'extension et l'évolution des moyens permettant le chiffrement des communications informatiques.

Externalisation des infrastructures téléphoniques

Les infrastructures téléphoniques ont aussi été externalisées dans des conditions qui permettront à la banque de réaliser de futures évolutions de manière flexible et avec des coûts prédéterminés. Le parc d'imprimantes multifonctionnelles (qui font office à la fois d'imprimantes, de fax et de scanners) a été renouvelé, avec, à la clé, une sécurisation des impressions et une réduction du nombre de documents imprimés.

BCGE | RENTABILISER



AVANTAGE SERVICE | BEST OF | CHECK UP | PRAEVISIO | RAINBOW FUND | SIMPLISSIMMO

ASSET MANAGEMENT
FINANCEMENT DES ENTREPRISES
FINANCEMENT DES PARTICULIERS
FUSIONS ET ACQUISITIONS
GLOBAL COMMODITY FINANCE
MARCHÉS DES CAPITAUX/CHANGES/TRÉSORERIE
PRIVATE BANKING
SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS

Genève
Zurich
Lausanne
Paris
Lyon
Annecy
Dubai
Hong Kong

GESTION ACTIVE
SOLIDITÉ ET SÉCURITÉ

6
1
8
1



Contrôle des risques

Maîtriser les défis des taux abyssaux et les avalanches de régulations

Le système de gestion des risques continue de se renforcer afin de parer aux risques potentiels ou inattendus et de pouvoir absorber des défaillances significatives de clients. Les pièges se sont avérés importants dans l'environnement tourmenté de 2011. Le contrôle des risques est omniprésent à différents niveaux : dans les unités de front, qui sont les premières responsables des risques attachés aux affaires qu'elles traitent, dans les activités de support et, en globalité, au sein des départements spécialisés de contrôle de second niveau, dont la poutre maîtresse est le département de Contrôle des risques et compliance. Dans la tourmente des marchés financiers, de l'endettement des pays, des valeurs extrêmement basses des taux, de l'appréciation significative du franc, de l'avalanche de nouvelles régulations, d'annonces de réglementations pour la couverture en fonds propres et des vagues d'abaissement de *ratings* des banques, la BCGE a connu, en décembre, la deuxième augmentation de son *rating* Standard & Poor's en quelques années, la consacrant désormais à A+.

Contrôle préventif et contrôle de portefeuilles

Les contrôles préventifs sont exécutés lors de chaque transaction, avec un ensemble de dispositions et de compétences adapté selon les types d'opérations et de montants, en vue de lutter contre tout abus. Les contrôles a posteriori et les contrôles centralisés de second niveau sont effectués pour des portefeuilles de transactions, avec un savoir-faire et des outils adéquats, afin de détecter des transactions anormales ou des comportements inadaptés. Au sein du département de Contrôle des risques et compliance, le service de Contrôle interne mène des analyses approfondies des processus et de leurs points de contrôle pour toutes les activités de la salle des marchés. Les rapports de Contrôle des risques opérationnels ont été étendus à l'ensemble des activités de la banque.

En ce qui concerne le contrôle des portefeuilles de gestion, la liquidité et la véracité des cours des titres détenus dans les portefeuilles des clients sont analysées, afin de pouvoir lutter contre des fausses valorisations ou des tentatives de fraude sur titres.

Méthode de contrôle

La méthode utilisée pour tout le contrôle des risques quantifiés permet d'être en prise aussi directe que faire se peut avec les transactions et les positions de la banque pour chaque clôture quotidienne ; elle réplique sur une base de données ad hoc, le *financial datawarehouse* (FDW), toutes les positions avec engagement ou hors engagement. Ces positions sont analysées et mesurées par rapport à des étalons de limites de montants et de concentration de risques, en considération de *ratings*, etc. Les contrôles sur clôture quotidienne sont adaptés aux risques de crédit, c'est-à-dire aux risques de défaillance de contrepartie. De plus, les risques de marché sont surveillés au fil de l'eau par la section Dérivés et contrôles et sont analysés également en clôture quotidienne par le département de Contrôle des risques et compliance. Les données chiffrées, disponibles sur les systèmes informatiques de la banque (système central Finnova, système Credoc Windows propre à l'unité d'affaires Global commodity finance, etc.) sont intégrées au mieux dans le système informatique centralisé du contrôle des risques et valorisées à un niveau consolidé.

Cohérence

La cohérence des contrôles est réalisée grâce au report de toutes les positions de la banque sur le *financial datawarehouse* ainsi qu'à l'utilisation de méthodes cohérentes de respect des limites, des compétences, des dispositions réglementaires et des risques tels qu'ils peuvent être calculés. Les données quantifiées sont traitées de manière optimale grâce au système informatique des risques qui rassemble toutes ces données. Le déploiement de l'ensemble des *key risk indicators* (KRI), terminé en 2011, a permis d'étendre ce contrôle aux processus ou aux données qualitatives.

Principe premier

Le principe de base est d'autoriser et de laisser promouvoir toute activité rentable, qui respecte les contraintes réglementaires et expose à un risque estimé acceptable.

L'acceptabilité d'un risque dépend du strict respect des normes légales et réglementaires et, également, du risque financier prévisible, qui dépend des montants et des probabilités d'encourir des pertes. Pour toutes les activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, des enveloppes de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité. Ces enveloppes de risque sont actualisées chaque année et planifiées sur trois ans. La planification sur trois ans de la couverture des activités par les fonds propres devient une obligation réglementaire en 2012 ; elle est déjà en place au sein de la BCGE depuis plusieurs années. Dans le cadre de l'enveloppe de risque, les risques sont estimés et calculés, s'ils sont quantifiables, pour chaque transaction unitaire. Le rendement des opérations, en termes de revenus d'intérêts, de revenus de commissions, sont mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus, mesurés par les montants potentiellement à risque et les probabilités d'occurrence.

Inventaire des risques

La structuration des risques est classique : risque de réputation (y compris la responsabilité sociale et environnementale), risque juridique, risques légal et réglementaire, risque de conformité, risque de crédit, risque de marché, risque opérationnel, risque de fraude. Certains de ces risques sont plus directement quantifiables que d'autres.

Organisation

Dans les conditions tempétueuses de l'année 2011, les dispositifs de gestion des risques mis en place depuis une décennie n'en ont été que plus légitimés. Des contrôles opérationnels sont effectués au fil de l'eau, au niveau de chaque transaction, dans une logique préventive et pour permettre une réaction immédiate.

Le comité des crédits et la commission des crédits à risques accrus approuvent ou rejettent les propositions de crédits qui leur sont soumises, avec les compétences qui leur sont attribuées par le règlement d'organisation et de gestion de la banque. Les pouvoirs découlent d'une délégation émanant de la direction générale. Composé de huit membres, dont le CEO qui ne prend pas part au vote, mais qui dispose d'un droit de veto, le comité des crédits se réunit au minimum une fois par semaine. Le conseil d'administration approuve les crédits de sa compétence en application du règlement d'organisation.

Le département de Contrôle des risques et compliance est structuré sur plusieurs axes ; les trois premiers sont le Contrôle des risques, articulé en risques de marché et en risques de crédit ainsi que le service de Contrôle interne, qui assure la surveillance de second niveau des risques opérationnels. Le service de Compliance est le quatrième axe en charge du contrôle du respect des normes réglementaires par la banque, ses filiales, ses organes et ses collaborateurs, essentiellement pour l'acceptation et le contrôle de la clientèle et de ses transactions. Des contrôles formels sur le respect des normes internes en matière de crédit viennent en sus. Il gère également la prise de police d'assurance, qui peut être obligatoire ou discrétionnaire.

Comités de contrôle des risques de crédit et des risques de marché

Les risques de crédit sont contrôlés chaque jour sur divers aspects de contrôle des positions et de respect des limites. Le comité des risques se réunit chaque mois. L'état des risques y est présenté et analysé, par exemple, sous la forme de rapports détaillés et d'analyses des positions de crédit. Le rapport mensuel de risque de crédit y est commenté. Un comité des risques se réunit mensuellement pour la filiale BCGE (France) et un autre pour les risques liés à l'activité de financement du négoce international. Un comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité *ALM* (*Asset and Liability management*) se réunit spécifiquement chaque mois. Il contrôle l'état d'exposition au risque de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres et il analyse les marges de taux de cession interne (TCI).

Des présentations pour la direction générale ont régulièrement lieu, soit sur des sujets spécifiques, soit sur l'état global des risques. Des rapports trimestriels au conseil d'administration sur la synthèse des risques, sur l'état de concentration de ceux-ci, sur la couverture des fonds propres et sur des sujets d'actualité sont réalisés. Ces présentations sont complétées par des exposés spécialisés au comité de contrôle, à sa demande, et au comité risques et stratégie du conseil d'administration.

Les faits saillants des risques financiers en 2011

L'année 2011 a encore été plus agitée que 2010 en matière de risques économiques et financiers. Les répercussions à long terme des secousses de fin 2008 ont repris de l'ampleur. Dans l'opinion et aux yeux des investisseurs, elles ont été supplantées par la crise des pays lourdement endettés de la zone euro. Cette crise, bien réelle, était accompagnée de vagues déferlantes de dégradations de *ratings*, tant pour les banques internationales que pour les pays, et de décrochements des cours de change. L'évolution des économies européennes, au sein et au-dehors de la zone euro, et celle des Etats-Unis continue d'être préoccupante. Les économies de certains pays émergents, dont la croissance avait pris le relais, s'essouffent elles aussi, tandis que les activités interbancaires sont marquées par leur fort ralentissement et la défiance des investisseurs. Les taux d'intérêt historiquement bas ont encore baissé, créant de nouveaux niveaux plancher records. La courbe des taux CHF s'est de nouveau aplatie, laissant à peine un différentiel de 1.10% entre le taux à trois mois et le taux à dix ans.

Vers Bâle 3, via Bâle 2.5

Deux ans après l'entrée en vigueur des dispositions dites de Bâle 2, la Banque de règlements internationaux (BRI) a continué les vagues d'annonces pour préparer une meilleure solidité systémique du système bancaire.

Une nouvelle ordonnance sur les fonds propres a pris place en avril 2011, après les quatre circulaires Finma révisées en novembre 2010. La décision entrée en vigueur presque immédiatement, au 1^{er} juillet 2011, avec la circulaire Finma 2011/2 sur le volant de fonds propres et la planification des fonds propres (qualifiée de "Bâle 2.5") visant à augmenter la couverture en fonds propres de 120% à un chiffre compris entre 140% et 150%, a été un événement majeur. Les nouvelles dispositions de la Finma pour Bâle 3 étaient encore en consultation en décembre 2011 et devraient déboucher sur de nouvelles circulaires contraignantes au cours du 1^{er} trimestre 2012. Les principaux changements en discussion concernent l'abandon du *swiss finish* et le retour à des dispositions Bâle 3 plus conformes aux mises en œuvre internationales des dispositions du Comité de Bâle: l'introduction d'un volant de sécurité de fonds propres et un nouveau calcul radicalement différent pour la liquidité. Ces changements seront significatifs vis-à-vis de la démarche actuelle de Bâle 2 en Suisse, même si, précédemment, le passage de Bâle 2 à Bâle 3 stricto sensu a été envisagé sans conséquence importante lors de l'étude d'impact menée durant l'été 2011. La communication de la Finma sur le processus de mise en œuvre des prescriptions internationales en matière de liquidités a été émise en novembre et prévoit l'instauration des ratios *liquidity coverage ratio (LCR)* et *net stable funding ratio (NSFR)*.

Durant trois trimestres en 2011, la Banque nationale suisse (BNS) a, quant à elle, fait établir de nouveaux rapports sur les *exceptions to policy (ETP)* pour l'octroi des prêts hypothécaires. Une *exception to policy* est considérée comme telle quand l'un ou plusieurs des paramètres que sont le taux d'avance, le taux d'effort ou le taux d'amortissement vont au-delà des normes usuelles. La procédure d'audition est en cours, les nouvelles règles pourraient augmenter le besoin de fonds propres pour ces cas de prêts hypothécaires et les renchérir. Dans ce même domaine, on notera des exigences accrues au travers de l'autorégulation; c'est le document plus conceptuel de Swissbanking publié en octobre 2011: directives concernant l'examen, l'évaluation et le traitement des crédits garantis par gage immobilier. Le nouveau projet d'ordonnance sur les fonds propres, publié en octobre, est actuellement en consultation. Le nombre de ces modifications réglementaires et l'augmentation importante de besoins de fonds propres qui va en résulter suscitent une série d'interrogations politiques, notamment celle du risque d'un contingentement des crédits aux PME, par exemple.

Un autre aspect réglementaire en développement concerne la *compliance* et, spécifiquement, les activités *cross-border*; ce thème est repris plus loin.

Risques de crédit et dotation aux provisions

En dépit de l'environnement très troublé, la BCGE, comme en 2010, n'a pas souffert d'aggravation générale et brusque de la qualité de ses débiteurs. Il n'a pas été remarqué de dégradation significative généralisée du portefeuille de crédits. Le contrôle constant des débiteurs, du respect des limites et le rapport mensuel de risque de crédit, qui reporte la répartition des crédits par type, par débiteur, par *rating*, par montant, permet une vision claire de la situation. Dans ce contexte, la dotation nette aux provisions en 2011 a été de CHF 15 millions.

La répartition des crédits selon les *ratings* n'a pas montré de dégradation. Les deux meilleures classes de *rating* groupent plus de la moitié du montant des crédits et, en considérant la classe de *rating* standard, on obtient plus de 90% du montant des crédits. Une "pentification" modérée des taux faciaux pour la clientèle respecte la codification des *ratings*: les taux appliqués aux prêts de moins bon *rating* sont plus élevés. Au sein du grand chantier réalisé en 2011, trouvant son aboutissement en 2012, pour la refonte du processus d'octroi de crédits, les *ratings* et *pricings* des crédits ont été revisités avec une considération encore accrue des risques et des coûts.

Répartition des crédits

La répartition des crédits selon les tranches de montants est satisfaisante et stable; l'histogramme des crédits montre, comme les années précédentes, pour les crédits inférieurs à CHF 1 million, une large distribution avec un mode, soit le nombre le plus fréquent, à environ CHF 0,5 million; la répartition des crédits entre CHF 1 million et CHF 10 millions montre une décroissance constante, tandis que l'histogramme des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions montre quelques points d'accumulation.

Pour les prêts hypothécaires à usage d'habitation, ceux à taux fixes représentent environ les quatre cinquièmes de l'ensemble et les taux en base *Libor* représentent désormais plus de 10% du total. Les proportions sont un peu différentes pour les prêts hypothécaires commerciaux, où les prêts sur base *Libor* comptent pour 20% du total.

Portefeuille d'immobilisations financières

La liquidité est restée constante; le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, en décembre, à CHF 1.2 milliard. Ce portefeuille d'immobilisations financières est un coussin contre les risques de liquidité; il s'agit de compenser la rentabilité très faible des créances comptables de la Confédération et donc d'optimiser les positions afin qu'elles procurent une très grande résilience au risque, tout en ayant une contribution positive par son rendement. Grâce à ce portefeuille, la banque diversifie ses engagements. Le processus de renouvellement du portefeuille s'est accéléré avec une réduction importante des expositions bancaires et une augmentation sur le risque souverain suisse. Environ trois quarts du portefeuille d'immobilisations financières était en *rating* AAA, les autres titres étant répartis de AA+ à A-.

La diversification du risque se répartit comme suit: les titres suisses représentent trois quarts du montant global, les titres souverains représentent plus de 40% du tout, les bancaires et les lettres de gage environ un quart, les titres de collectivités publiques près d'un dixième.

Risques de marché

Le portefeuille nostro faisant l'objet d'une stratégie contraignante et restrictive, les risques de marché sont limités et ne créent pas de grandes expositions. La principale position du portefeuille nostro est actuellement composée d'environ 100'000 actions BCGE, pour laquelle la banque est *market-maker* (accompagnement de la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens. L'action BCGE a commencé l'année à CHF 215, puis s'est établie au-delà de CHF 220 durant le 1^{er} semestre; l'action a ensuite fléchi à un palier de CHF 200, en ligne avec le marché des sociétés financières, en terminant au 30 décembre à CHF 196.

Les portefeuilles BCGE Best of continuent d'affronter les risques de marché avec des dégâts minimes. Les contrôles effectués sur ceux-ci montrent que le respect des allocations stratégiques est exemplaire; leur solidité en période de marchés baissiers, puis haussiers, est remarquable. Trimestriellement, des rapports de contrôle sont réalisés par type d'allocations et par monnaie.

La BCGE a très bien su maîtriser son risque de change, alors que la BNS a dû décréter et faire appliquer dans la durée un cours plancher de EUR 1.20. L'USD avait largement décroché, tombant aux environs de CHF 0.86, avant de revenir vers CHF 0.90-0.95; la BCGE continue de mettre en place ses protections de revenus contre les risques de change.

Liquidité, repos et reverse-repos

Voici trois ans que les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repos* et *reverse-repos*.

Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires a repris avec certaines banques partenaires, dans le respect de limites strictes. En effet, la banque a réduit fortement les limites bancaires accordées, afin de suivre au plus près avec une *task force* constituée à cette occasion, les nombreuses annonces qui ont afflué sur les situations des banques.

La BCGE avait adopté une mesure de très grande prudence en augmentant massivement ses liquidités. Cette prudence lui permet encore d'être considérée (et ce en 2009, 2010 et 2011) comme un partenaire disposant d'abondantes liquidités. Des pics d'augmentation de l'activité commerciale ponctionnent par vagues cet excédent de liquidités.

Caisse de pension de la banque

En 2011, le rendement des actifs a été inférieur à la performance nécessaire. Le degré de couverture de la caisse de pension des employés de la banque demeure néanmoins conforme aux exigences légales.

Risques de taux, bilan et refinancement

La sensibilité du bilan à l'effet de valeur (valeur économique des fonds propres) reste contenue à moins de 7% de son montant. La différence de taux entre les taux *swaps* sept ans, *swaps* dix ans et le *Libor* six mois induit un coût sensible des *swaps* payeurs de taux fixes utilisés pour réduire la sensibilité. La valeur nette actualisée des fonds propres, qui tient compte de la marge d'intérêts projetée, a largement dépassé le cap des CHF 1.5 milliard. Il est à noter que la BCGE complète ses prises directes de *swaps* par des *swaptions* – des options sur *swap* – ce qui permet d'ajuster au mieux les minimums locaux dans la courbe des taux. La sensibilité du revenu est en général inférieure à la moitié de la limite interne définie.

Le CHF représente plus de quatre cinquièmes du bilan de la BCGE, l'USD et l'EUR le complétant. Les contrats hypothécaires, nouveaux ou renouvelés, sont basés dans une grande proportion sur des taux fixes à moyen terme (de deux à cinq ans) et à plus long terme (de sept à dix ans). Il faudra encore une longue période avant que le taux hypothécaire variable redescende au-dessous des taux fixes actuellement pratiqués. Le taux variable indicatif BCGE a été abaissé à 2.50%.

En 2011, il a fallu à la fois maîtriser la sensibilité aux taux et ne pas risquer d'en pâtir exagérément si une éventuelle hausse des taux s'était produite plus tôt qu'envisagé. Ces nouvelles conditions ont conduit à prendre des *swaps* payeurs. Ainsi, le risque de taux a été bien maîtrisé, tout en limitant le coût des prises de *swaps* dans la sensibilité des revenus. L'orientation résolument à la baisse des taux a incité à protéger tout autant la marge que la valeur économique des fonds propres, une hausse rapide n'étant plus d'actualité.

Le refinancement du bilan a été effectué sans heurts, les émissions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses arrivées à échéance ont été partiellement renouvelées, en fonction du besoin réduit en liquidités et de l'importance des dépôts de la clientèle.

L'activité des affaires a permis d'approcher la barre des CHF 16 milliards au bilan. Les montants d'épargne et de comptes courants ont continué leur croissance sur le même rythme depuis début 2010 et le taux de couverture des prêts hypothécaires par les dépôts est au-delà de 110%.

Un événement majeur de 2011 fut l'émission réussie d'un emprunt subordonné de CHF 200 millions, comptant pour le *tier 2* selon les normes. Cette augmentation des fonds propres, venue en complément de l'augmentation progressive constante due à l'activité commerciale, a permis de ne pas freiner l'expansion commerciale et de respecter sans délai les normes de couverture à 140% imposées par la circulaire Finma de juillet 2011.

Risques sur les pays

Les risques sur les pays sont très diversifiés au sein de la BCGE. Mis à part la France, où la banque a une activité relativement importante à travers sa filiale française, les limites sur les pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes. Si l'on mesure les risques sur les pays selon les *ratings* attribués par les agences internationales de notation, ces risques ont considérablement augmenté en 2011 avec la série de dégradations intervenues tout au long de l'année. La dégradation des notes obligataires des pays européens comme la France, l'Autriche, le Portugal et l'Italie, en tout début janvier 2012, augmente encore les incertitudes et les difficultés.

Les limites commerciales pays sont en place pour l'activité de négoce international ; elles sont contrôlées chaque semaine par le département Contrôle des risques et compliance. Les limites pays pour risques directs et indirects ont été régulièrement revisitées et fixées à fin décembre 2011.

Les risques indirects, soit les risques liés au risque économique des pays pertinents pour la transaction considérée, sont également pris en compte. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire par le service Risques de crédits. Une attention particulière est dévolue au contrôle des prorogations d'échéance pour des transactions qui sont en principe limitées à 90 ou 180 jours. Les risques indirects se trouvent notamment dans les pays de l'ex-URSS. Ils sont liés principalement aux activités sur le négoce du pétrole, du gaz et du blé.

Grands risques

Les grands risques, au sens réglementaire du terme, font apparaître l'Etat de Genève de manière récurrente. Certaines limites bancaires dépassent aussi les 10% d'annonce. Certains engagements envers des clients du négoce international apparaissent de manière sporadique à la limite de consommation pondérée de 10%.

Expertise en matière de risques de crédits

La répartition des risques de crédits selon les différents *ratings* est quasiment inchangée d'une année sur l'autre. Les dispositions Bâle 2 de 2009 sont utilisées encore en 2011 ; les méthodes de *reporting* des risques selon l'approche Standard CH, ont été utilisées pour le *reporting* légal. Un contrôle mensuel systématique du respect des normes d'octroi de crédits est effectué et ce contrôle a été complété pour les exigences de la BNS mentionnées ci-dessus.

Compliance

La section Compliance a assumé ses tâches de surveillance des transactions de la clientèle dans un régime stabilisé. Comme pour les risques financiers, l'environnement légal et réglementaire a été passablement revisité.

L'audit demandé par les autorités américaines *US qualified investor (QI)* de 2010 s'est terminé positivement en début 2011. La banque, qui a continué d'accueillir des clients américains dans un cadre de conditions très strict, a progressé dans sa démarche pour être conforme à la future loi américaine *foreign account tax compliance act (FATCA)*, en rejoignant le site internet dédié, commun à la grande majorité des banques cantonales, www.us-person.ch. Elle se prépare informatiquement à la mise en application de cette loi d'ici 2013.

Une grande activité de *compliance* a bien entendu été dévolue à la problématique *cross-border* et les dispositions de contrôle demandées par la Finma depuis l'automne étaient déjà en place. Un emplacement ad hoc sur le réseau intranet de la banque regroupe de nombreuses fiches pays à l'intention des gestionnaires. En sus des formations récurrentes habituelles à Genève, des formations dédiées ont été dispensées pour les bureaux de représentation de Dubaï et Hong Kong.

Les outils et procédures ont été améliorés afin de mieux détecter les transactions à risque de blanchiment ou de financement du terrorisme et de permettre la mise en place de contrôles de conformité récurrents ou ciblés. La section Compliance poursuit ses efforts afin d'évaluer les risques par types de clientèle et d'appuyer le front par une détection toujours plus ciblée des transactions à risque. L'exploitation pleine et entière de ces outils en 2012 devrait permettre de faire évoluer les contrôles de conformité en fonction de l'évaluation du risque.

Risques juridiques et de réputation

Le procès des anciens dirigeants de la banque dans les années 1990, et la condamnation de deux d'entre eux, ont été relatés dans les médias au cours de l'été, sans conduire à des risques juridiques ou de réputation de la banque actuelle.

Contrôle interne

Le service de Contrôle interne a terminé son déploiement; les politiques de contrôle interne et les rapports de contrôle *key risk indicators (KRI)* ont été étendus à l'ensemble des activités de la banque. Les pertes opérationnelles, qui avaient fortement augmenté après la migration informatique de 2008, sont désormais fortement réduites (au quart du montant atteint précédemment).

Exigences de publications liées aux fonds propres

Ces informations sont disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch/exigences-publications). Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de crédit, les risques de marché et les risques opérationnels, est calculé régulièrement et publié trimestriellement. A fin 2011, la couverture des fonds propres de la maison mère était de 147% et de 150% pour le groupe.

 **BCGE** | OPTIMISER

AVANTAGE SERVICE | BEST OF | CHECK UP | PRAEVISIO | RAINBOW FUND | SIMPLISSIMMO

6
1
8
1



ASSET MANAGEMENT
FINANCEMENT DES ENTREPRISES
FINANCEMENT DES PARTICULIERS
FUSIONS ET ACQUISITIONS
GLOBAL COMMODITY FINANCE
MARCHÉS DES CAPITAUX/CHANGES/TRÉSORERIE
PRIVATE BANKING
SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS

Genève
Zurich
Lausanne
Paris
Lyon
Annecy
Dubai
Hong Kong

EXPERTISE
MADE IN GENEVA



58

La compétitivité et la renommée de la banque suisse vient fondamentalement de son savoir-faire : donnée historique. S'il est un domaine qui ne doit pas être sacrifié sur l'autel de la rationalisation des coûts, c'est donc bien celui de la formation. La BCGE a toujours consenti dans ce domaine des investissements conséquents à tous les niveaux : jeunes en formation professionnelle ou universitaire, certifications métiers, *management development, compliance, etc.*

Un effectif plus concentré face à des volumes traités croissants

A fin 2011, 783 collaborateurs travaillaient pour le groupe BCGE, soit 721.7 en équivalent plein temps. Par rapport à fin 2010, cela représente une baisse de près de 27 unités de travail. Cette réduction des effectifs (-3.3%) découle d'une amélioration de la productivité dans les processus et les méthodes opérationnelles.

La participation des collaborateurs à l'actionnariat est en augmentation

Au 31 décembre 2011, 77% des collaborateurs du groupe (601) détenaient des actions au porteur BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées sur le marché. A fin 2011, ils détenaient globalement 52'393 actions et, en comptant les retraités et les autres bénéficiaires de conditions préférentielles, ce chiffre s'élevait à 62'743 actions (CHF 12.3 millions au 31.12.2011, soit 1.7% de la capitalisation boursière totale de la banque).

Un concept de formation rivé sur les objectifs de la banque

Poursuivant une stratégie d'exigence dans le domaine du développement des compétences de ses collaborateurs, la BCGE a tenu un rythme élevé en matière de formation durant l'année 2011, puisque 71% des collaborateurs se sont rendus en cours durant l'exercice écoulé. Parmi les 527 personnes qui ont suivi au moins un jour de formation l'an passé, 50 d'entre elles ont suivi un cursus interne certifiant dans le domaine de la technique bancaire. Pour relever les nombreux défis à venir dans notre industrie, il est impératif d'entretenir avec systématique et mesure de performance les acquis relatifs au métier de banquier.

La polyvalence est encouragée

Inconditionnelle des cursus intensifs suivis de tests rigoureux éprouvant à la fois les dimensions relatives à la connaissance des produits et à l'éthique commerciale dans la relation clientèle, la Banque Cantonale de Genève compte désormais 174 certifiés dans les domaines du financement immobilier aux particuliers, du conseil bancaire aux petites et moyennes entreprises, de la prévoyance professionnelle et privée ainsi que dans celui de la gestion de fortune. Dans un environnement des plus compétitifs, la polyvalence des conseillers s'avère être un enjeu majeur. Si l'on se réfère à la volonté de la banque de voir chacun de ses clients conseillé par un vrai banquier, son point d'entrée avec la banque, il est remarquable de constater que l'éventail des compétences couvertes par ceux-ci s'est considérablement étoffé, puisque 54 conseillers détiennent trois ou quatre certifications dans les grands domaines du conseil bancaire. En outre, les conseillers peuvent aussi s'appuyer sur des centres de compétences spécialisés mis à leur disposition. Une mise à jour qualificative, à laquelle est convié l'ensemble des porteurs de certifications internes, est organisée chaque année.

Le back office a sa formation

Le monde bancaire ne se limitant pas aux activités de front, une certification couvrant l'ensemble des activités de *back office* et de support de la banque a été mise au point durant l'année ; près de 100 collaborateurs effectueront cette formation, sanctionnée par un examen, d'ici les trois prochaines années. Par ailleurs, on ne compte pas moins de 267 collaborateurs qui ont suivi des cours dans le domaine de la *compliance*, la banque répond ainsi au défi constant de l'évolution rapide du cadre réglementaire.

Une collaboration étroite avec les instituts spécialisés

Le spectre des activités d'une banque universelle étant très large, la BCGE ne peut pas former la totalité de son personnel en interne et elle s'appuie donc aussi sur un réseau d'instituts renommés pour développer les compétences professionnelles de son personnel. L'Ecole Supérieure spécialisée en Banque et Finance, les universités suisses, l'Institut Supérieur de Formation Bancaire ou le Swiss Training Centre for Investment Professionals font partie des centres de formation auprès desquels la banque se tourne pour maintenir un haut niveau de compétences techniques et managériales.

Sept diplômés prestigieux

L'année passée, parmi les réussites au sein de ses collaborateurs, la BCGE a eu le plaisir de fêter quatre nouveaux diplômés fédéraux en économie bancaire ES, deux nouveaux diplômés d'analyste financier et gestionnaire de fortune ainsi que son premier brevet fédéral de conseiller en sécurité électrique, qui témoignent du souci de haute qualité qui préoccupe l'établissement dans tous les domaines.

Un management aiguisé et une relève bien préparée

Du côté des compétences personnelles, l'accent a été mis prioritairement sur les compétences des managers de l'établissement. La BCGE a développé, en partenariat avec l'armée suisse, un troisième volet au cursus méthodologique que suivent ses managers, lequel totalise désormais huit journées intensives. Les chefs de divisions, d'unités d'affaires et de départements se sont quant à eux affrontés, dans une ambiance dynamique et empreinte de fair-play, lors du traditionnel championnat de management BCGE, qui se déroulait cette année dans les demi-cantons de Nidwald et d'Obwald.

La relève interne se prépare

Dix-huit cadres supérieurs ont, eux, entamé la volée 2011 du MicroMBA de la BCGE et développeront l'an prochain un projet entrepreneurial à intégrer dans la banque, après avoir suivi près d'un mois de formation de haut niveau dispensée par des chargés de cours des hautes écoles et universités européennes. Pour ce qui est de son management de premier niveau, la BCGE s'étant fixé pour objectif de repourvoir les postes par des cadres formés à l'interne; l'intensification du programme de relève a aussi constitué un des points forts de l'exercice écoulé.

Au sein de chaque division les cadres supérieurs ont mis l'accent, ensemble, sur le sujet du conflit et de ses résolutions, au cours de séminaires pointus, basés avant tout sur l'expérience des participants ainsi que sur celle d'un animateur qualifié.

Une entreprise qui forme des professionnels

Acteur majeur de la formation professionnelle, la BCGE, qui compte dans ses rangs 4% de jeunes en formation (stagiaires universitaires, stagiaires en formation continue pour porteurs de maturités et apprentis), a vu cette année quatre apprentis réussir leurs examens et rejoindre l'établissement en tant que collaborateurs. Cette relève de la place financière genevoise peut s'appuyer sur un réseau interne de formateurs expérimentés.

Prévoyance professionnelle

La BCGE offre à ses employés une institution de prévoyance attractive afin de les prémunir contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. La Fondation de prévoyance professionnelle de la BCGE est une institution de prévoyance semi-autonome; elle réassure l'ensemble des prestations d'invalidité et de décès auprès d'une compagnie d'assurances privée. La solution de prévoyance vieillesse se compose de deux niveaux distincts. Il existe en premier lieu un plan de base en primauté des prestations, pour la part du salaire fixe jusqu'à 125% du montant limite supérieur défini à l'article 8, alinéa 1 de la Loi sur la prévoyance professionnelle. A cela s'ajoute un plan complémentaire en primauté des cotisations, pour la part du salaire fixe et variable (bonus) dépassant la limite assurable dans le plan de base. La cotisation de l'employé au plan complémentaire est facultative.

La prévoyance invalidité et décès est fondée sur le principe de la primauté des prestations. L'employeur contribue au moins à hauteur des deux tiers de la totalité des cotisations envers l'institution de prévoyance.

La BCGE, une entreprise respectueuse de ses collaborateurs

Les collaborateurs bénéficient de conditions préférentielles sur certaines de leurs prestations bancaires BCGE. Ainsi, sur les comptes salaires, les autres comptes créanciers préférentiels et les hypothèques, les collaborateurs bénéficient de taux préférentiels proches des taux du marché.

Compte tenu de l'évolution des métiers de la banque (technicité, réglementations, rationalisation des processus), la BCGE forme ses collaborateurs et les encourage dans leur mobilité interne. Cela permet, non seulement de favoriser des progressions de carrière, mais également de les préparer aux mutations et réorganisations qui viennent régulièrement, et depuis plusieurs années, bouleverser les banques et les institutions financières. Cette politique de préparation au changement a permis à notre banque de renoncer à tout licenciement structurel lorsque les activités de trafic des paiements et d'administration titres ont été *outsourcées* notamment, ou lorsque des gains de productivité ont été réalisés sur des processus administratifs. En effet, mis à part quelques départs à la retraite, tous les collaborateurs concernés par des suppressions de poste ont pu retrouver une autre opportunité dans notre établissement et ont été accompagnés par des mesures de formation personnalisées.

Structure de soutien social aux collaborateurs momentanément en difficulté

Depuis de nombreuses années, la BCGE met à disposition de ses collaborateurs deux structures d'accompagnement. Tout d'abord, le Service Social Inter-Entreprises, association dont sont membres diverses entreprises de la place, offrant aux collaborateurs les prestations d'assistants sociaux qui les soutiennent dans des domaines aussi variés que la santé, la gestion financière, la famille, le travail ou le logement. Par ailleurs, une structure de médiation permet au collaborateur de partager avec une professionnelle externe ses problèmes de relations au travail et de les gérer, le plus souvent, sans intervention directe de la hiérarchie. Ces deux entités peuvent être contactées en toute confidentialité et gratuitement par tous les collaborateurs de la BCGE.

Dispositifs de protection des personnes

La BCGE est un établissement sans fumée. Par ailleurs, la banque a développé un plan de secours en lien avec les risques de pandémie. Cette procédure a pour objectif principal de protéger les personnes et de garantir la continuité des activités vitales de l'établissement, tant en termes de prestations minimales à la clientèle que de limitation des risques pour l'établissement. La banque met à disposition des collaborateurs, de leurs familles ainsi que des retraités, les infrastructures sportives de son Centre de formation qui comprennent une piscine, deux courts de tennis, un espace de jeux pour les petits et un service de restauration saine à prix modéré. Un projet de rénovation de ce centre devrait démarrer en 2012.

Communication interne

La banque privilégie la communication et la diffusion des informations à l'interne via différentes réunions et comités qui réunissent les acteurs des métiers de l'entreprise. En parallèle, elle dispose de plusieurs canaux d'information à large échelle. Dans le domaine électronique, l'intranet permet, en sus du mail, de relayer l'actualité et l'information du groupe, de manière directe et instantanée. Vecteur essentiel, il permet d'accéder aux applications internes et de s'informer sur toutes les nouveautés en cours, règlements-cadres, articles de presse, résultats et marchés financiers, etc.

Intéressantes conférences ouvertes à tous

Sur le plan de la communication orale, les collaborateurs sont conviés par la direction générale à une réunion d'information bisannuelle, à l'occasion de la publication des résultats semestriels et annuels.

A rythme régulier, ont également lieu des *business lunches* durant lesquels un représentant de la banque présente à ses pairs une activité, un métier ou un projet en cours de développement. Afin d'ouvrir à ses collaborateurs l'univers culturel local, la BCGE organise également des visites commentées d'expositions de musées genevois.

En complément, les cadres supérieurs bénéficient d'un séminaire et d'une présentation annuels destinés à communiquer sur les objectifs stratégiques et l'évolution des métiers et marchés. Le CEO anime diverses présentations internes dans le domaine du *management development*.

La banque publie un magazine destiné aux collaborateurs et à leurs familles, qui paraît trois fois par an, et dans lequel métiers, projets et thématiques financières d'actualité sont abordés.

Incitation à l'excellence et à l'innovation

La BCGE dispose d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut quatre prix distribués, en principe, deux fois par an. Le prix *Intrapreneur* récompense l'imagination et la créativité des collaborateurs qui contribuent à faire émerger des idées neuves, génératrices d'améliorations. Le prix *Service center* récompense la qualité d'une réalisation orientée sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts. Le prix *Service à la clientèle* reconnaît l'excellence du service à nos clients, dans le cadre d'une action exceptionnelle ou d'une attitude exemplaire. Le prix *Hubble* récompense les collaborateurs qui ont réussi à convaincre le plus de clients à utiliser les moyens modernes et économiques augmentant leur autonomie dans la gestion de leurs avoirs.

Les ressources humaines et la direction générale associent les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Une prime au recrutement est versée aux collaborateurs, à l'exception des membres de la direction générale et des ressources humaines, qui contribuent à un engagement.

Les prix distribués aux collaborateurs

| Prix | But |
|-------------------------------|--|
| <i>Avantage Service</i> | Soutenir la diffusion de BCGE Avantage Service |
| <i>Check-up</i> | Mettre en avant la qualité des conseils prodigués lors des entretiens BCGE Check-up |
| <i>Hubble</i> | Promouvoir les moyens modernes de gestion de ses avoirs |
| <i>Intrapreneur</i> | Encourager l'imagination et la créativité |
| <i>Service center</i> | Favoriser les réalisations orientées sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts |
| <i>Service à la clientèle</i> | Appuyer l'excellence du service à la clientèle |

BCGE | DIVERSIFIER

| | | | | |
|-------|-------|---|-------|-------|
| 87,90 | 86,35 | ▲ | 87,73 | 86,35 |
| 39,39 | 38,86 | ▼ | 39,28 | 38,86 |
| 91,75 | 91,19 | ▼ | 91,45 | 91,19 |
| 87,90 | 86,35 | ▲ | 87,73 | 86,35 |
| 39,39 | 38,86 | ▼ | 39,28 | 38,86 |
| 83,70 | 82,80 | ▲ | 83,62 | 82,80 |
| 87,90 | 86,35 | ▲ | 91,45 | 86,35 |
| 39,39 | 38,86 | ▲ | 87,73 | 38,86 |
| 91,75 | 91,19 | ▲ | 39,28 | 91,19 |
| 87,90 | 86,35 | ▲ | 83,62 | 86,35 |
| 39,39 | 38,86 | ▲ | 91,45 | 38,86 |
| 83,70 | 82,80 | ▲ | 87,73 | 82,80 |
| 83,70 | 82,80 | ▼ | 39,28 | 82,80 |
| 87,90 | 86,35 | ▼ | 83,62 | 86,35 |
| 39,39 | 38,86 | ▼ | 39,28 | 38,86 |
| 91,75 | 91,19 | ▲ | 91,45 | 91,19 |
| 87,90 | 86,35 | ▲ | 87,73 | 86,35 |
| 39,39 | 38,86 | ▲ | 39,28 | 38,86 |
| 83,70 | 82,80 | ▼ | 83,62 | 82,80 |
| | | ▲ | 91,45 | |
| | | | 87,73 | |



AVANTAGE SERVICE | BEST OF | CHECK UP | PRAEVISIO | RAINBOW FUND | SIMPLISSIMMO

ASSET MANAGEMENT
FINANCEMENT DES ENTREPRISES
FINANCEMENT DES PARTICULIERS
FUSIONS ET ACQUISITIONS
GLOBAL COMMODITY FINANCE
MARCHÉS DES CAPITAUX/CHANGES/TRÉSORERIE
PRIVATE BANKING
SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS

Genève
Zurich
Lausanne
Paris
Lyon
Annecy
Dubai
Hong Kong

1816



SWISS
FINISH

Développement durable

Une gestion quotidienne respectueuse des principes du développement durable

64

Les enjeux environnementaux ont modifié les comportements de consommation des individus, mais aussi des entreprises et des Etats. Dans leur recherche de la croissance, les sociétés intègrent les aspects dits de *soft governance*, notamment le respect des ressources naturelles et énergétiques. La BCGE agit quotidiennement selon les principes du développement durable, ils sont intrinsèquement liés à ses activités. Toutefois, elle n'en fait pas un outil de promotion propagandiste et artificiel.

La BCGE décline son approche de gestion responsable au travers de ses activités selon deux axes : en étant, d'une part, une entreprise adhérant aux principes de responsabilité sociale et environnementale et en proposant, d'autre part, une gamme de produits et services bancaires en ligne avec le financement d'une économie durable à long terme (investissements socialement responsables, ISR).

Adoptée par l'assemblée des actionnaires, puis par le Grand Conseil genevois en 2003, la Charte d'éthique de la BCGE formalise les principes de durabilité de manière cohérente avec les souhaits de ses actionnaires. Elle rappelle notamment la mission de la BCGE, telle que fixée par la loi, et précise les valeurs qui la guident dans la gestion de ses affaires, dans la conduite de ses relations avec ses clients, ses collaborateurs, ses fournisseurs et, enfin, ses actionnaires.

Valeurs et engagement éthique

La Banque Cantonale de Genève se veut une entreprise socialement responsable. Elle a pour objectif de contribuer au développement économique de Genève et de la région en proposant à tous les résidents, les entreprises ou les institutions, des prestations et des services bancaires et financiers compétitifs, en conformité avec leurs besoins.

En plus d'appliquer des dispositions légales et réglementaires liées à la pratique d'une activité irréprochable, la BCGE conduit ses affaires dans le respect des valeurs suivantes : intégrité, équité, loyauté, indépendance et transparence. Toutes sous-tendent les activités de la banque et de ses collaborateurs au quotidien.

La Banque Cantonale de Genève considère que sa mission lui confère des responsabilités envers plusieurs partenaires.

A l'externe, il s'agit de ses clients, auxquels elle propose des services financiers de manière optimale, professionnelle et indépendante. Dans son rapport avec ses fournisseurs, elle privilégie les relations d'affaires avec les prestataires qui souscrivent aux mêmes valeurs éthiques. A l'interne, elle a pour objectif de représenter un employeur attractif et responsabilisant pour les collaborateurs, notamment en valorisant leurs compétences et en favorisant leur esprit d'entrepreneur. Concernant ses actionnaires, publics et privés, elle diffuse une information transparente et la plus complète possible sur ses activités. En effet, la BCGE rend compte régulièrement des mesures prises et des résultats enregistrés en faveur de l'intégration de ses valeurs et principes d'organisation des affaires. Cette information est diffusée publiquement dans le cadre des rapports semestriels et annuels ainsi que de rapports thématiques réguliers. Ainsi, elle rend compte de ses actions dans le respect des règles imposées par la loi, le secret bancaire et les obligations des sociétés cotées. Par ailleurs, elle adopte le principe de la plus grande neutralité dans ses prises de position, par respect pour l'opinion de chacun de ses clients, fournisseurs, collaborateurs et actionnaires.

Des publications de référence

La BCGE informe la communauté genevoise sur l'économie locale en participant à des recherches thématiques, notamment sur les indicateurs de la santé économique de la région. Chaque année, elle publie une brochure sur le PIB genevois en donnant des perspectives conjoncturelles.

Elle publie aussi d'autres rapports en lien avec des secteurs spécifiques. Par exemple, *Le "Grand Genève": centre urbain et pôle métropolitain*, une brochure thématique sur le rôle économique et démographique de Genève et sa proche région ou encore, en collaboration avec les autres banques cantonales romandes, une étude portant le titre *La force économique de la Suisse romande*.

Développement durable

La Charte d'éthique formalise les principes de durabilité en conformité avec les souhaits des actionnaires de la banque. Ainsi, la BCGE agit pour préserver le développement durable dans le domaine du social, de l'environnement et de l'économie. Au-delà de son objectif de croissance dans le temps, la BCGE adopte des concepts d'investissement responsable dans trois secteurs essentiels de ses activités: l'écologie d'entreprise, la gestion active des risques, les produits et prestations de la banque.

Ecologie d'entreprise

La BCGE est un acteur qui contribue à préserver l'environnement. Au quotidien, elle réduit les conséquences directes de ses activités par la diminution de la consommation d'énergie, de papier, de cartouches d'encre, de matériel de bureau ainsi que des déchets dont elle améliore sans cesse la gestion. Les imprimantes des banques sont programmées pour effectuer des impressions recto-verso.

Optimisation de la consommation d'énergie liée à l'informatique

La BCGE adhère au concept du *green IT*, ou informatique verte, car elle tient compte des contraintes et des coûts en énergie, au niveau de l'alimentation électrique et de la climatisation des matériels informatiques. Son objectif est d'améliorer la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la BCGE prend ses décisions de manière économique et écologique. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul) en conformité avec les futures normes écologiques du centre de calcul.

Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a ainsi choisi d'héberger son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, réduisant ainsi la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. Une partie des anciens serveurs informatiques, hébergés dans les locaux de la banque, a été démantelée en 2011; ce démantèlement se poursuit en 2012. L'externalisation permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents appareils en petites unités virtuelles, ou offrant l'option de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimension plus importante. La gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible, tout en respectant le niveau de services convenus.

Gestion des recyclables et des consommables ainsi que des transports

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent sans cesse leur mission en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, pet, aluminium) dans des points de collecte. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables.

Lors de l'achat, de la reprise des biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE qui respectent l'environnement. Il se réfère quotidiennement au guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En outre, la distribution dans le centre-ville est effectuée par un collaborateur qui se déplace à pied et le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo.

| CONSOMMABLES | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|-----------|------------|-----------|------------|
| Achat papier (nombre de feuilles) dont: | 9'750'000 | 12'950'000 | 8'700'000 | 10'550'000 |
| <i>Fibres de bois FSC</i> | 100'000 | 150'000 | 200'000 | 200'000 |
| <i>Fibres d'eucalyptus FSC</i> | 4'650'000 | 6'500'000 | 5'425'000 | 6'225'000 |
| 100% recyclé | 5'000'000 | 6'300'000 | 3'075'000 | 4'125'000 |
| Destruction papier (en tonnes) | 114.8 | 78.1 | 90.2 | 78.3 |
| Récupération PET (en kg) | 1'030 | 891 | 1'156 | 975 |
| Récupération aluminium (en kg) | 15 | 12 | 7 | 5 |
| Récupération piles (en kg) | 7 | 25 | 22 | 20 |
| Cartouches de toner (pièces) | 1'125 | 1'200 | 1'157 | 664 |

Rénovation des sites

Le service Travaux de la BCGE poursuit les transformations et les rénovations de locaux de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs. Lors de travaux, la BCGE se soucie particulièrement de l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants. L'installation de parois en bois d'origine certifiée se poursuit dans les agences ainsi que l'utilisation de matériaux nobles (au lieu de solvants) et l'obligation de la part des fournisseurs de trier leurs déchets.

Lors de ses appels d'offres, la Banque Cantonale de Genève privilégie les entreprises conscientes des aspects environnementaux et œuvrant pour la proximité afin de réduire les déplacements et le volume d'émissions nocives qu'ils entraînent.

Amélioration des ratios coûts-besoins-environnement

Les bénéfices pour l'environnement sont visibles au travers de l'amélioration des ratios coûts/besoins/environnement des infrastructures. La BCGE optimise le ratio des places de travail en concentrant ses activités hors agences sur deux sites principaux (en l'île et à Lancy). Cette action, débutée en 2009, s'est poursuivie en 2011.

Les options retenues lors des études réalisées dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE), du Service de l'énergie (ScanE) ont porté leurs fruits en 2011, puisque les consommations d'électricité sont en baisse. La consommation à Genève a passé en deux ans de 5'653'146 à 4'673'259 kWh. La BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement proposée par son fournisseur SIG. L'énergie appelée SIG Vitale Bleu est utilisée sur tous les sites de la banque dans le canton de Genève. Ainsi, la banque ne finance que de l'électricité d'origine hydraulique.

| ÉLECTRICITÉ | 2009 (kWh) | 2010 (kWh) | 2011 (kWh) | Var. kWh (1an) | Var. kWh (2 ans) |
|---------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Centre-ville | 1'947'465 | 1'782'421 | 1'567'508 | -214'913 | -379'957 |
| Lancy | 2'129'262 | 1'813'983 | 1'681'750 | -132'233 | -447'512 |
| Agences | 1'478'561 | 1'460'413 | 1'316'895 | -143'518 | -161'666 |
| Centre de formation | 97'858 | 96'236 | 107'106 | 10'870 | 9'248 |
| Total | 5'653'146 | 5'153'053 | 4'673'259 | -479'794 | -979'887 |

| GAZ | 2009 (kWh) | 2010 (kWh) | 2011 (kWh) | Var. kWh (1an) | Var. kWh (2 ans) |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Centre-ville | 777'832 | 789'893 | 760'379 | -29'514 | -17'453 |
| Agences | 3'367 | 0 | 0 | 0 | -3'367 |
| Total¹ | 781'199 | 789'893 | 760'379 | -29'514 | -20'820 |

| EAU | 2009 (m³) | 2010 (m³) | 2011 (m³) | Var. m³ (1an) | Var. m³ (2 ans) |
|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|
| Centre-ville | 6'025 | 6'414 | 6'089 | -325 | 64 |
| Lancy | 2'035 | 1'949 | 2'551 | 602 | 516 |
| Agences | 3'142 | 2'100 | 2'608 | 508 | -534 |
| Centre de formation | 6'711 | 7'164 | 5'264 | -1'900 | -1'447 |
| Total | 17'913 | 17'627 | 16'512 | -1'115 | -1'401 |

¹ Le bâtiment de Lancy et le Centre de formation n'utilisent pas le gaz

Source : SIG

Favoriser la mobilité douce

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics, notamment avec une nouvelle politique de mobilité. Elle propose des indemnités mensuelles, sous forme par exemple d'une contribution de prime participative à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. La banque a également proposé, dans son site intranet des solutions de covoiturage. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque prescrit également à ses collaborateurs d'utiliser pour leurs déplacements professionnels le plus possible le train et les autres moyens de transports publics terrestres.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (22 agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture ou d'utiliser les transports en commun qui desservent chacune des agences du groupe.

Gestion active des risques

La banque intègre l'identification et la qualification des risques environnementaux et sociaux dans ses procédures d'analyse et de gestion (voir chapitre *Contrôle des risques* débutant en page 48).

Produits et prestations bancaires

Dans son offre de produits d'investissement, la BCGE a intégré des concepts visant à soutenir le financement d'une économie durable et de long terme. Dans son catalogue, elle propose une ligne de prestations bancaires, BCGE Performance responsable, qui cherchent à intégrer au mieux des critères éthiques et écologiques. Elle met ainsi à disposition de la clientèle un choix de prestations et de produits financiers respectant à la fois les critères d'analyse financière et les principes environnementaux et sociaux :

BCGE Simplissimmo : ce prêt hypothécaire destiné aux particuliers finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser son confort, tout en respectant l'environnement, et d'obtenir un taux préférentiel.

BCGE Leasing : la BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules neufs propres qui consomment peu de carburant et émettent moins de polluants. Ce taux préférentiel s'applique aux véhicules contenus dans la liste de véhicules moins polluants établie par le Canton.

BCGE Netbanking : la solution de gestion des comptes et dépôts par internet permet de contribuer activement à la protection de l'environnement grâce aux options e-factures et e-documents qui permettent d'économiser le papier et de réduire le volume du transport de courrier.

BCGE 1816 : la bourse en ligne permet de gérer de manière autonome son portefeuille et de passer ses propres ordres d'achats et de ventes directement sur internet, sans transfert de papier. Cette solution dématérialise les transactions boursières.

BCGE Synchrony LPP 40 SRI : le fonds investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placement) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Ces termes, similaires, désignent une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.

BCGE Synchrony Swiss Small and Mid Caps : le fonds investit à long terme dans environ 25 valeurs secondaires suisses (entreprises cotées hors SMI) choisies notamment sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne.

Swisscanto : cette entreprise collective des banques cantonales suisses pour les services de placement et de prévoyance propose notamment le Swisscanto Green Invest, un fonds qui investit dans le développement durable.

BCGE Avantage service : ce programme de fidélité ne consomme aucun papier, n'offre pas de gadgets encombrants. Il s'affiche sur le compte des clients sous forme d'une prime d'intérêts très attractive.

Un acteur engagé pour l'avenir

La Banque Cantonale de Genève entend poursuivre ses efforts visant la réalisation de son engagement responsable à l'égard de la communauté et de l'environnement. Ses priorités sont principalement les suivantes :

- soutenir ses clients (particuliers et entreprises) dans l'adoption d'un trafic des paiements dématérialisé via BCGE Netbanking,
- optimiser les utilisations énergétiques disponibles (sources lumineuses à basse consommation et IT notamment),
- continuer à proposer une ligne de prestations bancaires qui intègre au mieux des critères éthiques et écologiques.

L'éthique des entreprises partenaires

Dans ses opérations de financement aux entreprises et dans le choix de ses prestataires externes, la BCGE est attentive à la nature des activités de ces derniers. Avant l'entrée en relations d'affaires et tout au long de celles-ci, un examen, notamment de *compliance*, très serré est effectué. Il vise à écarter les sociétés dont il apparaîtrait qu'elles ne se conforment pas aux conditions de qualité posées par la banque.

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT | 74 |
| 1.1 | Structure du groupe | 74 |
| 1.1.1 | Structure opérationnelle | 74 |
| 1.1.3 | Périmètre de consolidation | 74 |
| 1.2 | Actionnaires importants | 75 |
| 1.3 | Participations croisées | 75 |
| 2. | STRUCTURE DU CAPITAL | 75 |
| 2.1 | Capital | 75 |
| 2.2 | Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel | 75 |
| 2.3 | Modification du capital | 75 |
| 2.4 | Actions et bons de participation | 75 |
| 2.5 | Bons de jouissance | 75 |
| 2.6 | Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i> | 75 |
| 2.7 | Emprunts convertibles et options | 75 |
| 3 | CONSEIL D'ADMINISTRATION | 76 |
| 3.1 | Composition | 76 |
| 3.2 | Election et durée du mandat | 78 |
| 3.3 | Compétences | 78 |
| 3.4 | Organisation du conseil d'administration | 79 |
| 3.4.1 | Répartition des tâches | 79 |
| 3.4.2 | Méthodes de travail | 79 |
| 3.4.3 | Comités du conseil d'administration | 79 |
| 3.5 | Instruments d'information et de contrôle | 80 |
| 4 | DIRECTION GÉNÉRALE | 80 |
| 4.1 | Composition | 80 |
| 4.2 | Compétences | 82 |
| 4.3 | Contrats de management | 82 |
| 5. | RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS | 83 |
| 5.1 | Fixation des rémunérations et des programmes de participation | 83 |
| 6. | DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES | 84 |
| 6.1 | Limitation et représentation des droits de vote | 84 |
| 6.2 | Quorum statutaire | 84 |
| 6.3 | Convocation de l'assemblée générale | 84 |
| 6.4 | Inscriptions à l'ordre du jour | 84 |
| 7. | PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE | 85 |
| 8. | ORGANE DE RÉVISION EXTERNE | 85 |
| 8.1 | Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable | 85 |
| 8.2 | Honoraires de révision | 85 |
| 8.3 | Honoraires supplémentaires | 85 |
| 8.4 | Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision | 85 |
| 9. | POLITIQUE D'INFORMATION | 85 |

Le rapport ci-dessous décrit les principes de conduite et de contrôle du groupe BCGE. Il est structuré selon la directive sur la *corporate governance* de la SIX Swiss Exchange (ci-après SIX), qui s'applique pour l'exercice au 31 décembre 2011, et reprend sa numérotation. Des sauts de numérotation indiquent que les paragraphes correspondants de la directive ne s'appliquent pas à la BCGE.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. Elle exploite des succursales et des agences. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Seuls les 1'479'174 titres au porteur sont cotés, la capitalisation est calculée sur la base d'un cours de CHF 196.

| | |
|---------------------------------------|--|
| Numéro de valeur, titre au porteur | 164268 |
| Numéro ISIN, titre au porteur | CH0001642682 |
| Capitalisation boursière (31.12.2011) | CHF 706 millions, titres nominatifs et au porteur |
| | CHF 290 millions (montant exact 289'918'104), titres au porteur uniquement |

L'organigramme du groupe BCGE figure en pages 16 et 17. Les principes de cette organisation sont les suivants :

- La Banque Cantonale de Genève est organisée en six divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en pages 14, 15, 80, 81 et 82.
- La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel.
- Le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous :

| Principaux comités | Tâches | Président | Vice-président |
|--|---|---------------------|-----------------|
| Comité des crédits | Décisions liées aux affaires de crédit | Claude Bagnoud | Emile Rausis |
| Comité de stratégie de placement | Détermination de la stratégie de placement | Constantino Cancela | Haroldo Jimenez |
| Comité ALM (<i>Asset and Liability Management</i>) | Conduite et contrôle de la politique financière et supervision de la gestion prévisionnelle du bilan et des risques de taux | Blaise Goetschin | Eric Bourgeois |
| Comité des risques | Analyse des risques stratégiques et contrôle des activités sensibles | Eric Bourgeois | Emile Rausis |
| Comité de stratégie informatique | Préparation de la stratégie informatique et suivi de son implémentation | Eric Bourgeois | Jean-Marc Joris |
| Commission des crédits à risque accru | Décisions liées aux affaires de crédits (contentieux, <i>workout</i>) et aux immobilisations financières non stratégiques | Emile Rausis | Bernard Matthey |
| Comité stratégique organisation | Préparation de la stratégie d'organisation et suivi de son implémentation | Jean-Marc Joris | Jérôme Monnier |

1.1.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 97.

Il comprend notamment, au 31 décembre 2011, les sociétés, filiales à 100% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 15.25 millions,
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2011:

Droits de vote détenus par les collectivités publiques

Situation au 31.12.2011

| Actionnaires | Actions porteur | Actions nominatives A et B | Total des voix | Valeur nom. CHF pour act. porteur | Valeur nom. CHF pour act. nominatives | Total valeur nominale | % en voix | % en capital |
|-------------------------|------------------|----------------------------|------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---------------|---------------|
| Canton de Genève | 538'636 | 2'510'443 | 3'049'079 | 53'863'600 | 125'522'150 | 179'385'750 | 53.30% | 49.83% |
| Ville de Genève | 147'270 | 1'208'106 | 1'355'376 | 14'727'000 | 60'405'300 | 75'132'300 | 23.69% | 20.87% |
| Municipalités | 5'963 | 523'103 | 529'066 | 596'300 | 26'155'150 | 26'751'450 | 9.25% | 7.43% |
| Total | 691'869 | 4'241'652 | 4'933'521 | 69'186'900 | 212'082'600 | 281'269'500 | 86.24% | 78.13% |
| Capital existant | 1'479'174 | 4'241'652 | 5'720'826 | 147'917'400 | 212'082'600 | 360'000'000 | 100% | 100% |

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50,
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur sont cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions nominatives sont détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et ne sont pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société et du produit de liquidation. Les actions nominatives "B" confèrent à leur titulaire les mêmes droits patrimoniaux que ceux attachés aux actions au porteur.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

Les actions nominatives ne sont transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque commune est tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50 (statuts de la banque, art. 4, www.bcge.ch/statuts).

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGE, www.bcge.ch/loi-bcge), loi soumise au référendum.

Le point concernant l'inscription des *nominees* ne s'applique pas à la BCGE.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible, ni option.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Composition

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la Circulaire Finma 2008/24 Surveillance et contrôle interne – banques.



Jean-Pierre Roth

né le 28 avril 1946, nationalité suisse.

Président, désigné en 2010 par le Conseil d'Etat.

Parcours professionnel Docteur en sciences politiques, mention économie internationale, de l'IUHEI et docteur en sciences économiques honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Entré en 1979 à la Banque nationale suisse (BNS) où il a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle. En 1996, le Conseil fédéral l'a nommé à la fonction de vice-président de la direction générale de la BNS. A pris, en 2001, la présidence de la direction générale, qu'il a assumée jusqu'en 2009. A également occupé plusieurs fonctions importantes, en tant que membre et président du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (BRI), gouverneur du Fonds monétaire international (FMI) pour la Suisse et représentant de la Suisse au Conseil de stabilité financière.

Autres activités Membre du conseil d'administration de Nestlé SA. Membre du conseil d'administration de Swatch Group SA. Membre du conseil d'administration de Swiss Re AG.



Bernard Clerc

né le 27 février 1946, nationalité suisse.

Vice-président, désigné en 2002 par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Président du comité Risque et stratégie.

Parcours professionnel Employé d'administration; formation d'assistant social à l'Institut d'études sociales à Genève. Assistant social dans divers services sociaux genevois. Anciennement chargé de recherches à l'Hospice général de Genève, a pris sa retraite en 2008.

Autres activités Membre de l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes (ATTAC-Genève).



Mourad Sekkiou

né le 5 octobre 1957, nationalité suisse.

Secrétaire, désigné en 2006 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Parcours professionnel Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un mastère en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston, ainsi que de deux licences en droits suisse et français, obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.

Autres activités Membre du conseil d'administration d'Actipart SA. Membre du conseil d'administration de Roval SA. Membre du conseil d'administration de Firad SA. Membre du conseil d'administration de SEPF, Société d'Etudes de Placements et Finances SA.



Asma Hovagemyan

née le 1^{er} février 1966, nationalité suisse.

Membre, désignée en 2004 par le Conseil d'Etat et représentant l'actionnariat nominatif du Canton. Présidente du comité Nominations et rémunération.

Parcours professionnel Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et du brevet d'avocat au barreau de Genève depuis 1991. Médiatrice accréditée par le Conseil d'Etat et plusieurs centres de médiation. De 1993 à 2004, avocat-conseil auprès du groupe BNP Paribas (Suisse); responsable des départements juridique et *workout* dès 1998 et membre du comité exécutif à partir de 2001. A partir d'avril 2004, dirige sa société de négociation et de médiation commerciales. Dès 2010, avocat-conseil auprès d'une étude d'avocats à Genève, en parallèle.

Autres activités Membre du comité d'audit de l'Université de Genève.



Fabienne Knapp

née le 9 février 1965, nationalité suisse.

Membre, désignée par le Conseil d'Etat en 2006. Membre du comité de contrôle.

Parcours professionnel Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL, ainsi que d'un mastère en sciences bancaires et financières de HEC Lausanne, elle a occupé les fonctions d'ingénieur informatique, de consultante financière en organisation et stratégie bancaire ainsi que dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch.

Autres activités Consultante indépendante. Elue à l'Assemblée Constituante de Genève en novembre 2011.

Nota Bene

aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe,
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue,
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.

**Josef Küttel**

né le 20 juin 1952, nationalité suisse.
Membre, élu en 2010 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité Risque et stratégie.

Parcours professionnel Après avoir effectué un apprentissage aux CFF, il a obtenu le diplôme "KMU Diplom" de HEC Saint-Gall et effectué un Senior Executive Program de la Columbia Business School de New York. 40 ans d'expérience dans le domaine des transports, plus spécifiquement dans les activités techniques et l'exploitation d'entreprises de transports, en particulier dans la branche ferroviaire. Depuis 1997, il est CEO du groupe Ermewa à Genève.

Autres activités Président du conseil d'administration de Kieswerk Unterwaz AG. Président du conseil d'administration de Stag AG. Membre du conseil d'administration de BLS Cargo SA et BLS SA/BLS Netz AG. Membre du conseil d'administration de Griston Holding AG. Membre du conseil d'administration de TTI Londres/TTI Bermuda.

**Patrick Mage**

né le 31 juillet 1949, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2006 par le Conseil d'Etat.
Président du comité de contrôle.

Parcours professionnel Formation commerciale et bancaire, à Genève, Zurich, Londres et aux Etats-Unis. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé, de 1982 à 2004, des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis, en 1996, comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et, dès 1997, au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.

Autres activités Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse), en 2004, à des activités de conseil privées. Membre du conseil de la Fondation communale immobilière de Lancy. Président du conseil d'administration de Hestia Constructions SA.

**Jean-Marc Mermoud**

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2010 par l'Association des communes genevoises.

Parcours professionnel Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président directeur général en 1994.

Autres activités Associé de la SNC Mistro et Cie, Immobilier. Président du conseil de la Fondation Nelly Gyagax.

**Ton Schurink**

né le 12 mai 1946, nationalités suisse et hollandaise.
Membre, élu en 2006 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Parcours professionnel Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé plus de 30 ans pour Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international et du fret international.

Autres activités Président du conseil d'administration de CFT Services & Partners SA. Membre du conseil d'administration du groupe Navemar SA et de Oceana Shipping AG (du groupe Navemar SA). Membre du conseil d'administration de Kernel Holding SA. Membre du conseil d'administration de Inerco Trade SA et Inerco Commodities SA. Membre du conseil d'administration de Amtrada Holding BV.

**John Tracey**

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique.
Membre, élu en 2010 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Parcours professionnel A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans le domaine du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.

Autres activités Membre du conseil d'administration de l'Aéroport International de Genève. Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre du Conseil des finances de la commune de Coinsins.

**Angela de Wolff**

née le 10 juin 1968, nationalité suisse.
Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité Risque et stratégie.

Parcours professionnel Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un master en gestion commerciale internationale et d'un certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice et présidente de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.

Autres activités Managing partner auprès de Conser Invest SA. Présidente de l'association Sustainable Finance Geneva.

3.2 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- Actionnariat nominatif :
 - cinq membres désignés par le Conseil d'Etat, qui nomme le président du conseil ;
 - deux membres désignés par la Ville de Genève ;
 - un membre désigné par les autres communes genevoises.
- Actionnariat au porteur :
 - trois membres élus individuellement par l'actionnariat au porteur en assemblée générale.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGE².

| Nom de l'administrateur | Début du premier mandat | Fin du mandat actuel | Nombre de renouvellements | Mandat renouvelable |
|-------------------------|-------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------|
| Jean-Pierre Roth | 2010 | 2014 | 0 | oui |
| Bernard Clerc | 2002 | 2014 | 2 | non |
| Mourad Sekkiou | 2006 | 2014 | 1 | oui |
| Asma Hovagemyan | 2004 | 2014 | 2 | non |
| Fabienne Knapp | 2006 | 2014 | 1 | oui |
| Josef Küttel | 2010 | 2014 | 0 | oui |
| Patrick Mage | 2006 | 2014 | 1 | oui |
| Jean-Marc Mermoud | 2010 | 2014 | 0 | oui |
| Ton Schurink | 2006 | 2014 | 1 | oui |
| John Tracey | 2010 | 2014 | 0 | oui |
| Angela de Wolff | 2010 | 2014 | 0 | oui |

3.3 Compétences

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 16 des statuts de la banque¹ et 12 de la LBCGE². En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide :

1. des plans stratégique et financier ;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale ;
3. d'approuver, avec le comité de contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant ;
4. du cadre général des limites de risques ;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence ;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale ; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent ;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques ;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne ;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs ;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier ;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent ;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement ;
13. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration ;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de contrôle et de la désignation de son président ;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur proposition du comité "Nominations et rémunération" ;
16. de la nomination des directeurs et des directeurs adjoints, sur préavis du comité "Nominations et rémunération" ;
17. de la politique générale en matière de rémunération et de prévoyance sociale ;
18. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;
19. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*) ;

¹ www.bcge.ch/statuts.

² Loi sur la Banque Cantonale de Genève : www.bcge.ch/loi-bcge.

20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

3.4 Organisation du conseil d'administration

3.4.1 Répartition des tâches

Président du conseil : Jean-Pierre Roth.

Vice-président du conseil : Bernard Clerc.

Secrétaire du conseil : Mourad Sekkiou.

3.4.2 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par an au moins. En 2011, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de cinq heures. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 96%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2011, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier au conseil d'administration.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités.

3.4.3 Comités du conseil d'administration

Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale et de préavis la nomination des directeurs. Il préavis la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération de la direction générale. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration : Asma Hovagemyan, présidente, John Tracey et Ton Schurink, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite mais au moins une fois par année. En 2011, il s'est réuni neuf fois.

Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavis à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques. Il est également constitué de trois membres du conseil d'administration : Bernard Clerc, président, Angela de Wolff et Josef Küttel, membres. En 2011, il s'est réuni sept fois.

Comité de contrôle

Le comité de contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque¹. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque ainsi que des usages bancaires, et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de contrôle externe. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président, et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs, ainsi que Denys Chamay, désigné par le Conseil d'Etat, président de l'Independent oversight advisory committee du BIT. Le comité de contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2011, il a tenu 24 séances ordinaires.

¹ www.bcge.ch/statuts.

3.5 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante :

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale ;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires ;
- rapports trimestriels sur les risques par le responsable du Contrôle des risques et compliance ;
- rapport trimestriel des résultats par le CFO ;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe ;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président ;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale) ;
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 29 et 30 des statuts de la banque et par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises. L'audit interne remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne). Composé, au 31 décembre 2011, de 10 auditeurs (9.75 équivalents plein temps), l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un mastère en sciences économiques de l'Université de Genève et d'un diplôme de *Certified internal auditor (CIA)*.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Composition

La direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée ; ses membres sont toutefois tenus de se démettre de leurs fonctions au plus tard à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus.



Blaise Goetschin

né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).

Parcours professionnel Titulaire d'une licence de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Dès 1982, formation d'auditeur chez Pricewaterhouse, Genève. Dès 1985, Deputy Vice President au département Capital Markets au Credit Suisse, Zurich, puis, New York, comme cadre du département Corporate Banking. Dès 1990, membre de la direction, responsable pour les régions Suisse romande, Berne et Bâle de l'activité de CS Corporate Finance. En 1993, chargé de l'activité CS Corporate Finance, sociétés privées, pour l'ensemble de la Suisse. En 1995, nommé chef du Service des finances de l'Etat par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud. De 1998 à 2000, directeur général de la Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse de ce groupe bancaire basé à New York. Président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} octobre 2000.

Autres activités Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Président du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Président de Capital Transmission SA, Genève. Administrateur de La Foncière, Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève, Genève. Membre du comité du conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses. Membre du conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers, Bâle. Membre du conseil de la Fondation Genève Place Financière, Genève. Membre du conseil de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, Genève. Membre du comité de la Chambre Genevoise Immobilière, Genève. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire à Genève. Membre du comité de la Société d'Etudes Economiques et Sociales, Lausanne. Membre du comité du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires à Pully. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

**Eric Bourgeaux**

né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.

Responsable de la division Finances et contrôle des risques (CFO).**Remplaçant du président de la direction générale.**

Parcours professionnel Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. Auditeur et consultant auprès de KPMG, Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse, Genève. De 1986 à 1988, directeur de Asea Capital devenu ABB World Treasury Center, Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank, Zurich. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Depuis le 1^{er} décembre 2000, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Finances et contrôle des risques.

Autres activités Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon. Membre du conseil de Asia Pacific Performance, Luxembourg. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux.

**Claude Bagnoud**né le 1^{er} janvier 1964, nationalité suisse.**Responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.****Parcours professionnel**

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour executive development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève, Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève, Genève. Cadre en 1991. Chef du service Crédits commerciaux de la Banque Cantonale de Genève, Genève, de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits Immobiliers et Commerciaux du Marché Grand Public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, Commerces et Services. Depuis mai 2001, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.

Autres activités Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière. Vice-président du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon. Membre du conseil de Genève Tourisme, Genève. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux. Membre de la Commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG), Genève.

**Jérôme Monnier**

né le 4 mars 1973, nationalité française.

Responsable de la division Clientèle privée et PME genevoises.

Parcours professionnel Titulaire d'une maîtrise de gestion de l'Université de Lyon I, d'un diplôme de l'Institut technique de banque (ITB) et d'un executive MBA à HEC Paris. Dès 1996, chargé d'affaires, puis chargé d'affaires senior à la Banque Cantonale de Genève (France), Lyon, gérant un portefeuille de grandes entreprises. De 2003 à 2010, au sein de la division Entreprises de la Banque Cantonale de Genève, Genève, création et responsabilité du département Entreprises France. En 2009, détaché à Londres auprès de Deloitte and Touche Llp en qualité de senior manager. En 2010, dirige le département Entreprises Suisse. De 2010 à juillet 2011, responsable de l'unité d'affaires Entreprises Suisse et France. Depuis le 11 juillet 2011, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Clientèle privée et PME genevoises.

Autres activités Membre du directoire de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon. Membre du directoire de la Compagnie Foncière du Saint-Gothard SAS, Paris.

**Pierre-Olivier Fragnière**

né le 4 juin 1958, nationalité suisse.

Responsable de la division Clientèle internationale.

Parcours professionnel Titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé de banque, option gestion – comptabilité, du diplôme de l'Ecole Professionnelle le Commerciale et du diplôme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS. De 1981 à 1985, adjoint du responsable des affaires de crédits documentaires auprès de BNP, Genève. De 1986 à 1988, responsable des opérations chez Gatoil, Genève, groupe actif dans les domaines du trading, raffinage et distribution de pétrole en Suisse et à l'international. De 1988 à 1990, chargé de relations auprès de BBL, Genève en qualité de spécialiste en affaires pétrolières. De 1990 à 2000, auprès de BNP, Genève, dès 1996 chargé du développement de nouveaux marchés dans les pays de l'Est, en Asie et en Afrique, promu au rang de directeur dans le cadre de cette activité. En 2000, rejoint la Banque Cantonale de Genève, chargé de la création et du développement d'une unité spécialisée en financement de négoce international; responsable de l'unité d'affaires Global Commodity Finance. Depuis mars 2011, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle internationale.

Autres activités Membre du Conseil d'administration de Fimbank Plc, Malte, (membre du Comité Exécutif et de la Commission de rémunération).



Jean-Marc Joris

né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Organisation,
informatique et opérations.

Parcours professionnel Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de missions au département Information Risk Management, auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head Business Development, auprès de ING Baring Private Bank, Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, responsable de la division Organisation, informatique et opérations.

Autres activités Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine, Genève.

4.2 Compétences

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque¹. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants :

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégiques et financiers de la banque ;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque ;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration ;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession ;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques ;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque ;
7. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider :

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration ;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration ;

3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques ;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum ;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux ;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement ;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques ;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration ;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation ; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays ;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil ;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'art. 83 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.

4.3 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès de Swisscom IT Services Finance, à Zurich.

Les relations entre la banque et ses prestataires sont régies par une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées, qui règlent la relation entre la banque et les prestataires. Ceux-ci ont fourni à la banque l'essentiel des prestations informatiques, comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau.

Les contrats ont été signés avec Swisscom IT Services Finance en date du 30 septembre 2010 pour une durée de cinq ans et restent valables au minimum jusqu'au 30 septembre 2015. Ces contrats couvrent les presta-

Nota Bene

aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe,
- n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers,
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.

¹ www.bce.ch/statuts.

tions d'hébergement et de tierce maintenance applicative. Ces dernières sont actives depuis le 1^{er} octobre 2010. En 2011, la BCGE a versé à Swisscom IT Services Finance, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 24.2 millions, composés de CHF 18.5 millions de charges d'exploitation, de support et de maintenance et de CHF 5.7 millions (dont 1.1 million pour les projets de réseaux) de charges et d'investissements de développement.

La Banque Cantonale de Genève externalise également, depuis le 1^{er} octobre 2008, ses principales activités de paiements auprès de Swisscom IT Services Sourcing à Münchenstein. Un contrat et des conventions de service (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, règlent la relation entre la banque et Swisscom IT Services Sourcing. Ainsi, Swisscom IT Services Sourcing fournit à la banque des prestations de traitement des opérations de paiement et de gestion des titres. L'ensemble des contrats liés à la mise en place de cette activité et à sa production de prestations de service a été contractualisé, avec un début d'exploitation au 1^{er} octobre 2008, pour une durée minimale de cinq années. Le contrat est ensuite renouvelable d'année en année. Ces contrats couvrent le projet de mise en place de ces activités ainsi que les prestations de traitement des opérations. Le coût de ces prestations est fonction du volume d'opérations sous-traitées et confiées à Swisscom IT Services Sourcing. Les prestations de Swisscom IT Services Sourcing dans le cadre de ce contrat s'élèvent à CHF 3.2 millions.

La gestion du réseau de téléphonie est confiée à Swisscom (Suisse) à Berne. Le dernier contrat a été signé le 17 décembre 2010 pour une période de cinq ans et reste valable au minimum jusqu'au 16 décembre 2015. Les prestations, dans le cadre de ce contrat, s'élèvent à CHF 0.9 million pour les frais de télécommunications et de réseaux locaux, *local area network (LAN)*, métropolitains, *metropolitan area network (MAN)* et étendus, *wide area network (WAN)*. Ces montants étant des charges d'exploitation, de support et de maintenance.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Fixation des rémunérations et des programmes de participation

Principes de rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE, adopté le 17 septembre 2010 et entré en vigueur rétroactivement au 1^{er} juillet 2010, précise qu'à titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administratrices et administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Le conseil peut décider de rémunérer des engagements extraordinaires de ses membres. Il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000.

Les administrateurs bénéficient, comme les collaborateurs, de deux plans d'intéressement en actions. Ainsi, dès trois ans d'ancienneté les administrateurs reçoivent des actions chaque année (de deux à quatre actions). Ils peuvent également, une fois par an, recevoir deux actions gratuites moyennant l'acquisition de deux à leur prix de marché. Les actions acquises dans le cadre de ces plans sont bloquées cinq ans. Lorsque le mandat d'un administrateur prend fin, ce dernier reçoit des actions de la banque proportionnellement au nombre de législatures passées au conseil d'administration, selon le barème suivant : une législature, sept actions ; deux législatures, 15 actions ; trois législatures, 25 actions. Un mandat commencé en cours de législature équivaut à une législature complète.

Principes de rémunération de la direction générale

Le système de rémunération en vigueur pour la direction générale se présente de la manière suivante :

- la rémunération fixe rétribue la mission et les responsabilités de base ; elle est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire ;
- la rémunération variable récompense les performances de l'année ou une réalisation exceptionnelle ; elle est déterminée sur la base des résultats de la division et individuels dans le cadre d'une enveloppe fluctuante et adaptée aux résultats de la banque. Ces résultats sont pondérés par l'exposition aux divers risques ainsi que les perspectives de résultats à long terme. Les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans l'exercice de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque. Les rémunérations variables des membres de la direction générale ont représenté entre 39% et 149% des rémunérations fixes, plans d'intéressement inclus. La banque se base sur des comparaisons de marché pour fixer les rémunérations fixes et variables.

Au même titre que l'ensemble des collaborateurs, la direction générale bénéficie de divers avantages généraux (conditions spéciales sur prestations bancaires et indemnités diverses, définies dans le règlement du personnel). Par contre, les membres de la direction générale ne sont pas intégrés aux plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune, qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque.

Détermination des rémunérations

Pour l'ensemble des collaborateurs, l'enveloppe de rémunération fixe et la progression annuelle de la masse salariale sont validées une fois par an, dans le cadre du processus budgétaire, par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale.

S'agissant de la rémunération variable globale, elle est validée annuellement dans le cadre du bouclage comptable de l'exercice par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale.

Ponctuellement, des primes de réussite ciblées, conditionnées par l'atteinte d'objectifs spécifiques, peuvent être engagées pour un ou plusieurs collaborateurs de la banque.

Pour le détail des indemnités versées, des participations et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président, voir pages 125 et 126, point 4.08 des annexes aux comptes de la maison mère.

Prestations de départ

Pour quelques membres de la direction générale, une indemnisation (financière et prévoyance professionnelle) est prévue en cas de départ non volontaire, licenciement pour justes motifs exclu. L'indemnité maximale théorique représente l'équivalent d'un peu moins de deux rémunérations annuelles.

Programmes de participation des collaborateurs

Des programmes de participation (ou plans d'intéressement) permettent aux bénéficiaires d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise.

Direction générale : chaque membre de la direction générale bénéficie des mêmes plans d'intéressement que l'ensemble des autres collaborateurs. Un seul modèle de programme de participation existe à la BCGE par la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées cinq ans. Les actions acquises par le biais des plans d'intéressement le sont au prix du marché. Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail.

Les plans d'intéressement BCGE sont les suivants :

- option d'achat d'actions liée à la part variable ordinaire attribuée ou à des primes exceptionnelles ;
- attribution automatique d'actions gratuites dès trois années civiles pleines d'ancienneté ;
- option de recevoir des actions gratuites comme prime de fidélité, en lieu et place d'autres avantages, dès dix ans d'ancienneté ;
- option de recevoir un nombre limité d'actions gratuites lors d'achat d'actions (dès 2011).

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration. D'une manière générale, le règlement du personnel est mis à jour une fois par an. Ces plans d'intéressement sont appliqués à l'ensemble des collaborateurs, y compris les membres de la direction générale et de l'audit interne.

Compétences et procédure de fixation

L'intégralité des éléments de rémunération fixe et variable de chaque membre de la direction générale est décidée par le conseil d'administration, sur proposition du comité Nominations et rémunération. Il se conforme aux règles globales décidées pour la fixation des rémunérations fixes et variables en tenant compte du budget et du bouclage des comptes. La rémunération doit garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée en lui permettant d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Le comité Nominations et rémunération travaille sur la base des propositions faites par le prési-

dent de la direction générale. Le comité Nominations et rémunérations propose également au conseil d'administration les adaptations du *Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration*.

Le comité Nominations et rémunération informe une fois par an l'ensemble du conseil d'administration du déroulement de la procédure de fixation et du processus de rémunération de l'ensemble du personnel.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote.

6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2011 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte SA, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2011.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1^{er} janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Alexandre Buga, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2006.

8.2 Honoraires de révision

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|----------------------|------------|------------|
| Révision groupe BCGE | 570'000 | 819'000 |
| dont BCGE uniquement | 550'000 | 795'000 |

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés ainsi que diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|----------------------|------------|------------|
| Révision groupe BCGE | 110'000 | 127'000 |
| dont BCGE uniquement | 110'000 | 127'000 |

Des honoraires supplémentaires de CHF 105'000, non liés à la révision, ont été perçus en 2011 par Deloitte SA en Suisse (CHF 80'000 en 2010).

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2011, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à deux séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à six séances avec le comité de contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

L'organe de révision externe est choisi selon trois critères: renommée, absence d'incompatibilité avec la banque, tarifs. L'évaluation des services supplémentaires ne relevant pas de l'audit se fait sur la base des mêmes critères. A ceux-ci s'ajoute celui des économies d'échelles possibles, quand le fournisseur de services supplémentaires et l'organe de révision sont la même entité.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée.

| | Langues | Forme / destinataire | URL | Calendrier |
|--|-----------------------------------|---------------------------------------|---|--|
| Rapport annuel | F | Imprimé/internet | www.bcge.ch/rapport-annuel | 29 mars 2012 |
| | En | Imprimé/internet | www.bcge.ch/annual-report | 25 mai 2012 |
| Assemblée générale | F | – | – | 2 mai 2012 |
| Informations financières (lien <i>push and pull</i>) | F/En | Internet ou demande par écrit | www.bcge.ch/contact-investisseur www.bcge.ch/investors-contact | permanent |
| Résultats annuels et semestriels | F/En | Conférence de presse/imprimé/internet | www.bcge.ch/resultats www.bcge.ch/financial-results | 1 ^{er} mars 2012 et 14 août 2012 |
| Communiqués de presse | F/D ¹ /En ¹ | Média écrit et électronique suisse | www.bcge.ch/communiques | ponctuels |
| Magazine <i>Dialogue</i> | F | Imprimé/internet | www.bcge.ch/dialogue | 3 fois par an |
| Publications institutionnelles | F/En | Imprimé/internet | www.bcge.ch/publications www.bcge.ch/publications-bcge | régulier |

¹ Dans certains cas.

Informations destinées aux actionnaires

Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. Ils sont disponibles sur www.bcge.ch. Le groupe publie sa philosophie d'investissement et d'autres informations stratégiques sous la forme de brochures, également disponibles sur internet. Le groupe s'adresse aux journalistes romands et alémaniques ainsi qu'aux analystes financiers, afin de leur présenter la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, notamment lors de la publication des résultats annuels et semestriels. Le groupe entretient des relations régulières avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de séminaires organisés en ses locaux ou en les leurs. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail actionnaires@bcge.ch. Les documents publiés par la Banque Cantonale de Genève sont disponibles dans les agences BCGE, dans ses filiales ainsi que sur le site internet de la maison mère. Certains sont traduits en anglais ou en allemand.

PERSONNES DE CONTACT

Communication et relations investisseurs

Hélène de Vos Vuadens
Tél: +41 (0)58 211 24 11
communication@bcge.ch

Banque et institutions internationales

Yves Spörri
Tél: +41 (0)58 211 21 00
yves.spoerri@bcge.ch

Comptes consolidés 2011 et annexes

Groupe BCGE

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (page 87 à 114) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.


Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA


Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Myriam Meissner
Expert-réviseur agréé

Genève, le 23 février 2012

| | |
|--|------------|
| Bilan groupe BCGE | 92 |
| Compte de résultat groupe BCGE | 93 |
| Opérations hors bilan groupe BCGE | 94 |
| Tableau de financement groupe BCGE | 95 |
| Justification des capitaux propres groupe BCGE | 96 |
| ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS | 97 |
| 1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL | 97 |
| 2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE | 97 |
| 3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS | 97 |
| 4. GESTION DES RISQUES | 99 |
| 4.01 Surveillance consolidée | 100 |
| 4.02 Risques de contrepartie | 100 |
| 4.03 Concentration des risques | 100 |
| 4.04 Risques de marché | 100 |
| 4.05 Risques opérationnels | 101 |
| 4.06 Risques de <i>compliance</i> | 101 |
| 4.07 Risques juridiques | 101 |
| 5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS | 102 |
| 5.01 Couvertures des prêts et des opérations hors bilan | 102 |
| 5.02 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | 102 |
| 5.03 Immobilisations financières | 103 |
| 5.04 Participations mises en équivalence | 103 |
| 5.05 Périmètre de consolidation | 103 |
| 5.06 Actif immobilisé | 104 |
| 5.07 Autres actifs et passifs | 104 |
| 5.08 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété | 105 |
| 5.09 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle | 106 |
| 5.10 Emprunts obligataires en cours | 106 |
| 5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses | 106 |
| 5.10.2 Emprunts obligataires | 107 |
| 5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux | 107 |
| 5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers | 108 |
| 5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes | 109 |
| 5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger | 110 |
| 5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupes de pays | 110 |
| 5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie | 111 |
| 5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice | 112 |
| 5.18 Produits des intérêts | 112 |
| 5.19 Charges d'intérêts | 112 |
| 5.20 Résultat des opérations de négoce | 112 |
| 5.21 Charges de personnel | 113 |
| 5.22 Autres charges d'exploitation | 113 |
| 5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé | 113 |
| 5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes | 113 |
| 5.25 Produits extraordinaires | 113 |
| 5.26 Charges extraordinaires | 113 |
| 5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire | 114 |

| | Notes | 31.12.2011 en CHF 1'000 | 31.12.2010 en CHF 1'000 | Variation en CHF 1'000 |
|--|-------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| ACTIF | | | | |
| Liquidités | 5.12 | 398'040 | 244'608 | 153'432 |
| Créances résultant de papiers monétaires | 5.12 | 5 | 8 | -3 |
| Créances sur les banques | 5.12 | 904'591 | 866'563 | 38'028 |
| Créances sur la clientèle | 5.12 | 4'099'269 | 3'536'565 | 562'704 |
| Créances hypothécaires | 5.12 | 8'765'073 | 7'999'694 | 765'379 |
| Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | 5.02 | 22'372 | 19'325 | 3'047 |
| Immobilisations financières | 5.03 | 1'207'881 | 1'206'686 | 1'195 |
| Participations mises en équivalence | 5.04 | 21'020 | 17'527 | 3'493 |
| Immobilisations corporelles | 5.06 | 197'628 | 207'890 | -10'262 |
| Valeurs immatérielles | 5.06 | 6'531 | 8'082 | -1'551 |
| Comptes de régularisation | | 44'729 | 42'042 | 2'687 |
| Autres actifs | 5.07 | 203'825 | 108'197 | 95'628 |
| Total de l'actif | | 15'870'964 | 14'257'187 | 1'613'777 |
| Total des créances de rang subordonné | | 1'993 | 33 | 1'960 |
| Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés | | 277'865 | 369'945 | -92'080 |
| <i>dont total des créances sur le Canton</i> | | <i>207'865</i> | <i>299'945</i> | <i>-92'080</i> |
| PASSIF | | | | |
| Engagements résultant de papiers monétaires | 5.12 | 789 | 212 | 577 |
| Engagements envers les banques | 5.12 | 1'463'957 | 1'138'144 | 325'813 |
| Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements | 5.12 | 5'438'429 | 5'430'064 | 8'365 |
| Autres engagements envers la clientèle | 5.12 | 5'158'530 | 4'205'750 | 952'780 |
| Obligations de caisse | 5.12 | 43'216 | 69'330 | -26'114 |
| Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts | 5.12 | 2'452'165 | 2'259'000 | 193'165 |
| Comptes de régularisation | | 72'163 | 64'761 | 7'402 |
| Autres passifs | 5.07 | 227'588 | 120'318 | 107'270 |
| Correctifs de valeurs et provisions | 5.11 | 4'454 | 3'666 | 788 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 5.11 | 60'000 | 60'000 | - |
| Capital social | | 360'000 | 360'000 | - |
| Réserves issues du capital | | 312'228 | 312'251 | -23 |
| Réserves issues du bénéfice | | 249'536 | 212'534 | 37'002 |
| Propres titres de participation | | -22'670 | -24'033 | 1'363 |
| Ecart de conversion des monnaies étrangères | | -12'540 | -11'252 | -1'288 |
| Bénéfice de l'exercice | | 63'119 | 56'442 | 6'677 |
| Total du passif | | 15'870'964 | 14'257'187 | 1'613'777 |
| Total des engagements de rang subordonné | | 320'000 | 120'000 | 200'000 |
| Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés | | 101'286 | 89'469 | 11'817 |
| <i>dont total des engagements sur le Canton</i> | | <i>98'620</i> | <i>73'999</i> | <i>24'621</i> |

Compte de résultat groupe BCGE

Consolidé

| | Notes | 31.12.2011 en CHF 1'000 | 31.12.2010 en CHF 1'000 | Variation en CHF 1'000 |
|--|-------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS | | | | |
| Produits des intérêts et des escomptes | 5.18 | 291'727 | 291'484 | 243 |
| Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce | 5.18 | 5 | – | 5 |
| Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | 5.18 | 17'682 | 17'541 | 141 |
| Charges d'intérêts | 5.19 | -111'935 | -112'231 | 296 |
| <i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i> | | 197'479 | 196'794 | 685 |
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE | | | | |
| Produits des commissions sur les opérations de crédit | | 37'556 | 46'480 | -8'924 |
| Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements | | 45'999 | 47'242 | -1'243 |
| Produits des commissions sur les autres prestations de service | | 27'021 | 24'720 | 2'301 |
| Charges de commissions | | -6'593 | -5'936 | -657 |
| <i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i> | | 103'983 | 112'506 | -8'523 |
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE | | | | |
| <i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i> | 5.20 | 23'944 | 17'453 | 6'491 |
| AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES | | | | |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières | | 2'202 | 193 | 2'009 |
| Produits des participations | | 1'164 | 1'268 | -104 |
| <i>dont participations mises en équivalence</i> | | 1'164 | 1'268 | -104 |
| Résultat des immeubles | | 1'013 | 1'189 | -176 |
| Autres produits ordinaires | | 8'188 | 8'199 | -11 |
| Autres charges ordinaires | | -1'390 | -3'768 | 2'378 |
| <i>Sous-total autres résultats ordinaires</i> | | 11'177 | 7'081 | 4'096 |
| Total des produits d'exploitation | | 336'583 | 333'834 | 2'749 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| Charges de personnel | 5.21 | -121'563 | -120'540 | -1'023 |
| Autres charges d'exploitation | 5.22 | -97'058 | -92'168 | -4'890 |
| <i>Sous-total charges d'exploitation</i> | | -218'621 | -212'708 | -5'913 |
| Bénéfice brut | | 117'962 | 121'126 | -3'164 |
| Amortissements sur l'actif immobilisé | 5.23 | -22'166 | -25'585 | 3'419 |
| Correctifs de valeurs, provisions et pertes | 5.24 | -16'357 | -41'755 | 25'398 |
| Résultat intermédiaire | | 79'439 | 53'786 | 25'653 |
| Produits extraordinaires | 5.25 | 59 | 15'007 | -14'948 |
| Charges extraordinaires | 5.26 | -3'133 | -3'160 | 27 |
| Impôts | | -13'246 | -9'191 | -4'055 |
| Bénéfice de l'exercice | | 63'119 | 56'442 | 6'677 |

Opérations hors bilan groupe BCGE

Consolidé

94

| | Notes | 31.12.2011 en CHF 1'000 | 31.12.2010 en CHF 1'000 | Variation en CHF 1'000 |
|---|-------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| OPÉRATIONS HORS BILAN | | | | |
| Garanties irrévocables | | 76'280 | 67'358 | 8'922 |
| Engagements irrévocables résultant d'accréditifs | | 914'878 | 737'195 | 177'683 |
| Engagements conditionnels | | 991'158 | 804'553 | 186'605 |
| Engagements irrévocables | | 901'638 | 770'378 | 131'260 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | | 53'573 | 39'011 | 14'562 |
| Engagements résultant de paiements différés | | 54'197 | 18'896 | 35'301 |
| Crédits par engagement | | 54'197 | 18'896 | 35'301 |
| Placements fiduciaires auprès de tiers | | 137'631 | 50'404 | 87'227 |
| Opérations fiduciaires | | 137'631 | 50'404 | 87'227 |
| Instruments financiers dérivés | | | | |
| • valeurs de remplacement positives | 5.17 | 32'865 | 23'006 | 9'859 |
| • valeurs de remplacement négatives | 5.17 | 209'547 | 108'510 | 101'037 |
| • sous-jacents | 5.17 | 3'959'181 | 3'104'370 | 854'811 |

Tableau de financement groupe BCGE

Consolidé

| | 2011 | 2011 | 2010 | 2010 |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| | Source de fonds en CHF 1'000 | Emploi de fonds en CHF 1'000 | Source de fonds en CHF 1'000 | Emploi de fonds en CHF 1'000 |
| Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne) | | | | |
| • bénéfice de l'exercice | 63'119 | – | 56'442 | – |
| • amortissement sur l'actif immobilisé | 20'615 | – | 24'034 | – |
| • amortissement du <i>goodwill</i> | 1'551 | – | 1'551 | – |
| • attribution aux réserves issues du capital | – | 23 | 339 | – |
| • attribution écart de conversion des monnaies étrangères | – | 1'288 | – | 8'038 |
| • correctifs de valeurs et provisions | 788 | – | 321 | – |
| • réserves pour risques bancaires généraux | – | – | – | 15'000 |
| • comptes de régularisation actifs | – | 2'687 | – | 3'956 |
| • comptes de régularisation passifs | 7'402 | – | – | 3'177 |
| • autres rubriques | 11'642 | – | – | 19'071 |
| • dividende de l'exercice précédent | – | 16'200 | – | 23'400 |
| • attribution spéciale à l'Etat de Genève | – | 3'240 | – | 4'680 |
| <i>Solde</i> | – | 81'679 | – | 5'365 |
| Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé | | | | |
| • autres participations | – | 3'493 | 2'460 | – |
| • immobilisations corporelles | – | 10'353 | – | 18'513 |
| • valeurs immatérielles | – | – | – | – |
| <i>Solde</i> | 13'846 | – | 16'053 | – |
| Flux de fonds de l'activité bancaire | | | | |
| Opérations à moyen et long terme (> 1 an) | | | | |
| • engagements envers les banques | – | – | – | – |
| • engagements envers la clientèle | – | 1'191 | – | 355 |
| • obligations de caisse | – | 19'487 | – | 21'311 |
| • prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts | 62'165 | – | 30'000 | – |
| • créances sur les banques | – | – | – | – |
| • créances sur la clientèle | – | 158'660 | – | 249'228 |
| • créances hypothécaires | – | 569'567 | – | 417'519 |
| • immobilisations financières | – | 137'615 | – | 4'772 |
| Opérations à court terme | | | | |
| • engagements envers les banques | 325'813 | – | 561'914 | – |
| • engagements envers la clientèle | 962'336 | – | – | 345'819 |
| • obligations de caisse | – | 6'627 | – | 30'092 |
| • prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts | 131'000 | – | – | 72'000 |
| • attribution propres titres de participation | 1'363 | – | 3'170 | – |
| • engagements résultant de papiers monétaires | 577 | – | – | 445 |
| • créances résultant de papiers monétaires | 3 | – | 43 | – |
| • créances sur les banques | – | 38'028 | 220'144 | – |
| • créances sur la clientèle | – | 404'044 | 367'328 | – |
| • créances hypothécaires | – | 195'812 | 21'634 | – |
| • immobilisations financières | 136'420 | – | 2'353 | – |
| • portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | – | 3'047 | – | 12'535 |
| Etat des liquidités | | | | |
| • liquidités | – | 153'432 | – | 41'822 |
| <i>Solde</i> | 67'833 | – | – | 10'688 |
| Totaux soldes | 81'679 | 81'679 | 16'053 | 16'053 |

Justification des capitaux propres groupe BCGE

Consolidé

96

en CHF 1'000

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011

| | |
|--|----------------|
| Capital social libéré | 360'000 |
| Réserves issues du capital | 312'251 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 60'000 |
| Réserves issues du bénéfice | 268'976 |
| Ecart de conversion des monnaies étrangères | -11'252 |
| Propres titres de participation | -24'033 |
| Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2011 | 965'942 |

| | |
|---|---------|
| Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent | -16'200 |
| Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé) | -3'240 |
| Bénéfice de l'exercice | 63'119 |
| Achats de propres titres (au coût d'acquisition) | -4'925 |
| Ventes de propres titres (au coût d'acquisition) | 6'288 |
| Gains ou pertes d'aliénation et dividendes de propres titres de participation | -23 |
| Ecart de conversion des monnaies étrangères | -1'288 |

Total des capitaux propres au 31 décembre 2011

1'009'673

Dont

| | |
|--|---------|
| <i>Capital social libéré</i> | 360'000 |
| <i>Réserves issues du capital</i> | 312'228 |
| <i>Réserves pour risques bancaires généraux</i> | 60'000 |
| <i>Réserves issues du bénéfice</i> | 249'536 |
| <i>Bénéfice de l'exercice</i> | 63'119 |
| <i>Ecart de conversion des monnaies étrangères</i> | -12'540 |
| <i>Propres titres de participation</i> | -22'670 |

Propres titres de participation (titres au porteur)

En unités

| | |
|---|--------|
| Situation au 1 ^{er} janvier 2011 | 98'533 |
| Achats | 22'246 |
| Ventes | 25'956 |
| Situation au 31 décembre 2011 | 94'823 |

| | |
|---|--------|
| Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF | 239.08 |
| Engagements conditionnels en relation avec des propres actions aliénées ou acquises | – |
| Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle | 15'000 |
| Propres actions réservées pour objectif déterminé | – |
| Instruments de capitaux propres détenus par des personnes proches | – |
| Dérivés sur propres actions | – |

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle de proximité et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoines ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2011, l'effectif du groupe s'établissait à 783 personnes ; 721.7 après conversion en emplois à temps complet (749.8 en 2010).

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques. Le mandat confié à Swisscom IT Services Sourcing AG concerne principalement les opérations de paiement et sur titres, il permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses. Les mandats confiés à Swisscom IT Services Finance AG concernent principalement l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Par convention tripartite du 27 juillet 2000 et son avenant signé le 19 novembre 2001, la République et canton de Genève, la Banque Cantonale de Genève et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève ont réglé les principes généraux du transfert de certains actifs à la fondation par la banque. Cette convention a réglé en particulier la cession desdits actifs, la fixation des modalités de financement et de remboursement entre la fondation et la banque.

L'Etat s'est substitué à la banque pour la part des frais financiers, de fonctionnement et de réalisation (selon la Loi 8194 du 19 mai 2000), non payés par celle-ci à la fondation. Du fait de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, selon arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 362'741'634. De par ses statuts, la banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés), soit à ce titre CHF 3'240'000 payés en 2011.

3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont conformes au Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et à son ordonnance d'exécution ainsi qu'aux directives de la Finma sur les dispositions régissant l'établissement des comptes. Les comptes consolidés du groupe sont conformes au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les banques et les sociétés financières et immobilières, dont la consolidation présente une importance significative. A l'exception de Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, crée en 2011, le périmètre de consolidation du groupe n'a pas connu de changement durant l'exercice écoulé.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

| Total du bilan | en CHF 1'000 |
|--|--------------|
| Banque Cantonale de Genève SA, Genève | 15'972'848 |
| Capital Transmission SA, Genève | 27'968 |
| Investissements Fonciers SA, Lausanne | 18'084 |
| Swiss Public Finance Solutions SA, Genève | 685 |
| Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon | 460'153 |
| Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon | 26'671 |
| Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux | 20'806 |
| Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon | 133 |

La banque détient d'autres participations permanentes, mais celles-ci sont non significatives.

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital :

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill :

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée de 5 ans ou 20 ans. L'amortissement sur 20 ans se justifie par la nature du *goodwill* (clientèle).

• Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Conversions de devises

Les éléments du bilan et du compte de résultat des entités domiciliées hors de Suisse et établis en devises sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Ecart de conversion des monnaies étrangères".

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres titres de participation et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes. Les comptes de l'exercice précédent peuvent faire l'objet, si nécessaire, de modification à des fins de comparaison.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants :

| Principales monnaies | Unités monnaies | Cours au 31.12.2011 | Cours au 31.12.2010 |
|----------------------|-----------------|---------------------|---------------------|
| Dollar américain | 1 | 0.9406 | 0.9375 |
| Euro | 1 | 1.2166 | 1.2526 |
| Livre sterling | 1 | 1.4553 | 1.4537 |
| Yen | 100 | 1.2152 | 1.1524 |

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Liquidités et créances résultant de papiers monétaires

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale, les créances comptables au prix de revient.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Prêts/emprunts de titres et mises/prises en pension

Les opérations de prêts/emprunts de titres et les opérations de mises/prises en pension de titres (*Repurchase and Reverse Repurchase Agreements*) sont comptabilisées comme suit :

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées aux cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres titres de participation sont comptabilisés, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres titres de participation". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués aux "Réserves issues du capital".

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit :

| | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| Immeubles à l'usage de la banque | 100 ans |
| Agencements | 10 ans |
| Mobilier et aménagements | 5 ans |
| Machines | 5 ans |
| Logiciels et matériels informatiques | 3 à 10 ans |
| | selon leur durée de vie |

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués à leur valeur de marché. Les adaptations des valeurs de remplacement sont comptabilisées en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Dans ce dernier cas, la valorisation de la valeur de remplacement est comptabilisée dans les "Comptes de compensation" sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit des charges extraordinaires dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Changement de principes comptables

Il n'y a pas eu de changement de principes comptables pendant l'exercice.

4. GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. Elles sont appliquées dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques lui permettant de mesurer, de suivre et de gérer les risques pris.

Le conseil d'administration a fait une analyse des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il a pris en compte les résultats des travaux émanant du système de contrôle interne existant et du département du Contrôle des risques et compliance.

Principes fondamentaux

Des enveloppes de risques par type d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation des fonds propres et une diversification des risques pris. De la même manière, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque qui peuvent survenir dans sa division et prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et leur réduction.

Le contrôle du risque est séparé des unités opérationnelles génératrices de revenus. Le département Contrôle des risques et compliance renforce les unités de front et les unités de contrôle. Son rôle est d'analyser, d'évaluer et d'informer les différents comités dédiés sur les impacts financiers, légaux et de *compliance* découlant de l'exposition aux risques.

4.01 Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe s'inspire directement des principes de gestion de la banque, afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisée des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques et conformité, au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales et leur analyse. La diffusion des rapports et leurs revues systématiques avec les divisions de front durant les comités de risques et ALM (*Asset and liability management*) permettent d'accroître l'efficacité de la démarche globale.

4.02 Risques de contrepartie

Les risques de contrepartie ou de crédit représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Un comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est, notamment, définie par le taux d'avance et par la typologie des objets.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Les *ratings* de F à I, pour les affaires en périmètre de risques, sont calculés par la banque grâce aux indications de son règlement des crédits. Toutes ces informations sont reprises pour le contrôle des risques. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier dans le département Contentieux et workout.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation, en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifique. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est présenté avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette image.

4.03 Concentration des risques

Les risques importants (gros risques selon l'art. 83 OFR) sont suivis régulièrement et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention rigoureuse est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant.

4.04 Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, taux d'intérêt et de cours de valeurs mobilières sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*).

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont :

Risques de taux

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset and liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

Risques de change

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Des positions de bilan, comprenant notamment les participations dans les filiales françaises, sont prises en considération. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisées et gérées de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

Risques de cours sur actions

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

La politique des risques de cours sur actions est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle à la direction générale. Le comité *Asset and liability management* (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage des risques de cours sur actions.

4.05 Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques.

La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels a été amélioré par la mise en place d'une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents dans le but d'améliorer les informations saisies dans la base de données, qui permettront une amélioration du dispositif de contrôle interne.

Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque possède une entité de contrôle interne veillant au respect des procédures ainsi que de l'analyse des flux d'informations et une autre entité qui s'assure que l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales soit bien effectuée.

4.06 Risques de *compliance*

Le risque de *compliance* correspond au risque de manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires, pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler.

La section Compliance, dépendant du département Contrôle des risques et compliance, a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant une veille des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment, du financement du terrorisme et de la fraude et des dispositions réglementaires et légales. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

4.07 Risques juridiques

Le département Juridique dépend directement du président de la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier.

Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Correctifs de valeurs et provisions" (sous la rubrique "autres risques d'exploitation").

Actuellement, la banque est impliquée dans des procédures judiciaires liées au passé, tant en qualité de défenderesse que demanderesse, dont les aboutissements ne sont pas prévisibles à ce jour.

La banque s'est vue notifier les bordereaux de taxation cantonale pour les années 2006 à 2010. Les montants ne correspondent pas aux estimations arrêtées pour les années concernées en raison d'une divergence quant à l'interprétation de la Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs et ces taxations ont donc été contestées. La banque soutient que, comme par le passé, elle doit continuer à bénéficier de l'exonération partielle prévue par la Loi genevoise sur la Banque Cantonale. Après une première réclamation auprès de l'administration fiscale cantonale, un recours a été déposé auprès du tribunal administratif de première instance. L'impact financier de ces divergences est de l'ordre de CHF 20 millions. La banque estime que son argumentation est fondée et n'a donc pas comptabilisé de provision.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.01 Couvertures des prêts et des opérations

| hors bilan (en CHF 1'000) | Nature des couvertures | | | |
|--|-------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| | Garanties hypothécaires | Autres garanties | En blanc | Total |
| Prêts | | | | |
| Créances sur la clientèle | 591'671 | 749'161 | 2'758'437 | 4'099'269 |
| Créances hypothécaires, dont : | 8'726'112 | 38'961 | – | 8'765'073 |
| • Immeubles d'habitation | 7'033'440 | 38'961 | – | 7'072'401 |
| • Immeubles commerciaux | 1'161'602 | – | – | 1'161'602 |
| • Artisans et industries | 445'683 | – | – | 445'683 |
| • Autres | 85'387 | – | – | 85'387 |
| Total des prêts 31.12.2011 | 9'317'783 | 788'122 | 2'758'437 | 12'864'342 |
| Total des prêts 31.12.2010 | 8'518'884 | 821'217 | 2'196'158 | 11'536'259 |
| Hors bilan | | | | |
| Engagements conditionnels | – | – | 991'158 | 991'158 |
| • Cautions/garanties | – | – | 76'280 | 76'280 |
| • Crédits documentaires | – | – | 914'878 | 914'878 |
| Engagements irrévocables | 114'988 | 30'874 | 755'776 | 901'638 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | – | – | 53'573 | 53'573 |
| Crédits par engagement | – | – | 54'197 | 54'197 |
| Total du hors bilan 31.12.2011 | 114'988 | 30'874 | 1'854'704 | 2'000'566 |
| Total du hors bilan 31.12.2010 | 190'004 | 25'125 | 1'417'709 | 1'632'838 |

| Prêts compromis (en CHF 1'000) | Valeur estimée de réalisation | | Correctifs de valeurs | |
|--------------------------------|-------------------------------|---------------|-----------------------|----------------|
| | Montant brut | des sûretés | Montant net | individuels |
| 31.12.2011 | 224'779 | 75'571 | 149'208 | 143'897 |
| 31.12.2010 | 235'408 | 92'460 | 142'948 | 135'706 |

5.02 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce (en CHF 1'000)

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|---------------|---------------|
| • Titres de participation | 961 | – |
| • Métaux précieux | 21'411 | 19'325 |
| Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | 22'372 | 19'325 |

| 5.03 Immobilisations financières (en CHF 1'000) | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 31.12.2011 | 31.12.2010 | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Titres de créance | 1'171'221 | 1'168'539 | 1'196'897 | 1'177'349 |
| <i>dont évalués selon le principe de l'accrual method</i> | 865'123 | 701'073 | 884'557 | 702'867 |
| <i>dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse</i> | 306'098 | 467'466 | 312'340 | 474'482 |
| Titres de participation | 36'004 | 33'196 | 71'595 | 66'592 |
| <i>dont participations qualifiées*</i> | 2'946 | 3'532 | 6'601 | 6'441 |
| Immeubles | 656 | 4'951 | 656 | 5'852 |
| Total des immobilisations financières | 1'207'881 | 1'206'686 | 1'269'148 | 1'249'793 |
| <i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i> | 1'171'221 | 1'168'539 | | |

*au minimum 10% du capital ou des voix.

| 5.04 Participations mises en équivalence (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|---------------|---------------|
| Sans valeur boursière | 21'020 | 17'527 |
| Total des participations | 21'020 | 17'527 |

5.05 Périmètre de consolidation

| Nom, siège | Activité | Capital (en 1'000) | % de part. |
|--|---------------------------------|--------------------|------------|
| Intégration globale | | | |
| Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon | Banque | EUR 15'250 | 100 |
| Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon | Courtage immobilier | EUR 10 | 100 |
| Capital Transmission SA, Genève | Investissements | CHF 2'000 | 100 |
| Intégration par mise en équivalence | | | |
| Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon | Opérations immobilières | EUR 2'088 | 33.3 |
| Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux | Opérations immobilières | EUR 12'075 | 33.3 |
| Investissements Fonciers SA, Lausanne | Direction de fonds de placement | CHF 1'000 | 42.0 |
| Swiss Public Finance Solutions SA, Genève | Conseils financiers | CHF 400 | 50.0 |

La banque détient d'autres participations permanentes non significatives.

| 5.06 Actif immobilisé (en CHF 1'000) | 31.12.2010 | | | 31.12.2011 | | | |
|---|----------------------|------------------------|------------------|-----------------|--------------------|----------------|------------------|
| | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés | Valeur comptable | Investissements | Désinvestissements | Amortissements | Valeur comptable |
| Participations | | | | | | | |
| Participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence | 17'527 | – | 17'527 | 5'040 | -1'547 | – | 21'020 |
| Total des participations | 17'527 | – | 17'527 | 5'040 | -1'547 | – | 21'020 |
| Immeubles | | | | | | | |
| Immeubles et installations à l'usage de la banque | 151'676 | -20'614 | 131'062 | 2'315 | – | -4'021 | 129'356 |
| Autres immeubles | 27'935 | -5'273 | 22'662 | – | – | -419 | 22'243 |
| Total des immeubles | 179'611 | -25'887 | 153'724 | 2'315 | – | -4'440 | 151'599 |
| Autres immobilisations corporelles | 103'140 | -48'974 | 54'166 | 8'279 | -241 | -16'175 | 46'029 |
| Total des immobilisations corporelles | 282'751 | -74'861 | 207'890 | 10'594 | -241 | -20'615 | 197'628 |
| Valeurs immatérielles | | | | | | | |
| <i>Goodwill</i> | 22'374 | -14'292 | 8'082 | – | – | -1'551 | 6'531 |
| Valeur d'assurance incendie des immeubles | | | 278'404 | | | | 279'598 |
| Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles | | | 100'106 | | | | 100'956 |
| Engagements: terme de leasing futur résultant de leasing d'exploitation | | | – | | | | – |

| 5.07 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | | 31.12.2010 | |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Autres actifs | Autres passifs | Autres actifs | Autres passifs |
| Valeurs de remplacement des instruments financiers | 32'865 | 209'547 | 23'006 | 108'510 |
| Comptes de compensation | 153'074 | – | 72'866 | – |
| Étalement gains <i>s/swaps</i> | – | 175 | – | 543 |
| Administration Fédérale des Contributions (AFC) | 9'544 | 10'135 | 4'373 | 9'334 |
| Titres et coupons | – | 442 | 33 | 467 |
| Frais d'émission/emprunts obligataires à amortir | 4'408 | – | 829 | – |
| Autres | 3'934 | 7'289 | 7'090 | 1'464 |
| Total | 203'825 | 227'588 | 108'197 | 120'318 |

5.08 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements
ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)

Situation au 31.12.2011

| | Situation au 31.12.2011 | |
|--|-------------------------|-------------------|
| | Valeur comptable | Engagements |
| | des actifs mis en | effectifs |
| | gage ou cédés | |
| | à titre de garantie | |
| BNS | | |
| Limite | 103'000 | – |
| Valeur nominale des titres et créances nantis | – | – |
| SIX Swiss Exchange (bourse électronique suisse) | | |
| Valeur nominale des titres bloqués | 55'985 | 178'265 |
| Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément | 4'909'360 | 3'846'864 |
| Total des emprunts | 2'135'000 | 2'139'000 |
| Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension | – | 190'042 |
| Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension | 149'370 | 414'551 |
| Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension | 150'424 | 413'660 |
| <i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i> | 150'424 | 413'660 |
| Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | 774 | 189'873 |
| <i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i> | – | – |

| 5.09 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| Au titre de la prévoyance professionnelle | – | – |
| En qualité de banque dépositaire | 25'853 | 20'468 |

| Avantage/engagement économique et charges de prévoyance (en CHF 1'000) | Institution de prévoyance avec excédent de couverture | |
|---|--|-------------------|
| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| <i>Montant de l'excédent de couverture dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31.12.2010* : 7'263 (2009: 7'263)</i> | | |
| Avantage économique | 1'019 | 1'003 |
| Variation de l'avantage économique ou de l'engagement économique | 16 | 63 |
| Cotisations ajustées à la période (y compris le résultat de la réserve de cotisations de l'employeur) | 12'072 | 12'513 |
| Cotisations extraordinaires en cas d'application de mesures limitées dans le temps en vue de résorber les découverts | – | – |
| Charges de prévoyance avec facteurs d'influence importants – en tant que partie des frais de personnel | 12'056 | 12'450 |

* Les comptes annuels audités au 31 décembre 2011 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. Au 31.12.2010, l'institution de prévoyance avait un degré de couverture de 115.4%.

La banque comptabilise comme avantage économique la part non affectée du versement unique au titre de modification du règlement de l'institution de prévoyance.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

Réserve de cotisations de l'employeur

En 2011, la réserve de cotisation de l'employeur, devenue sans objet, a été dissoute.

5.10 Emprunts obligataires en cours

5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Emprunts obligataires | 317'165 | 120'000 |
| CLG | 2'135'000 | 2'139'000 |
| Total | 2'452'165 | 2'259'000 |
| Taux moyen à la date de clôture | 2.77% | 2.87% |

5.10.2 Emprunts obligataires

| Echéance anticipée/finale | Année d'émission | Taux % | Valeur | Titres détenus | Montant | Montant par échéance | |
|--------------------------------|---------------------|--------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------|------|
| | | | nominale en CHF 1'000 | en propre en CHF 1'000 | en cours en CHF 1'000 | en CHF 1'000 | |
| 2014 | 2004 | 3.5000 | 120'000 | 2'790 | 117'210 * | 117'210 | 2014 |
| 2018 | 2011 | 3.1250 | 200'000 | 45 | 199'955 * | 199'955 | 2018 |
| Total | | | 320'000 | 2'835 | 317'165 | | |
| <i>dont de rang subordonné</i> | | | <i>320'000</i> | <i>2'835</i> | <i>317'165</i> | | |

* Emprunt obl. rang subordonné.

5.11 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

| Etat à la fin 2010 | Utilisations conformes à leurs buts | Recouvrement intérêts en souffrance | | Nouvelles constitutions | Dissolutions | Etat à la fin 2011 |
|--|---|---|--------------|----------------------------|----------------|-----------------------|
| | | différence de change | | | | |
| Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays) | 143'292 | -9'771 | 3'273 | 24'105 | -10'041 | 150'858 |
| Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières | 8'385 | -1'497 | -2 | 2'203 | -1'215 | 7'874 |
| Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnels) | 14'555 | -344 | - | 1'251 | -37 | 15'425 |
| Correctifs de valeurs et provisions pour impôts latents | 145 | - | - | - | -145 | - |
| Autres provisions | - | -1'079 | - | 1'079 | - | - |
| Total des correctifs de valeurs et provisions | 166'377 | -12'691 | 3'271 | 28'638 | -11'438 | 174'157 |
| Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif | -162'711 | | | | | -169'703 |
| Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan | 3'666 | | | | | 4'454 |

Dans les comptes du groupe, conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière brute.

| | | | | | | |
|---|---------------|---|---|---|---|---------------|
| Réserves pour risques bancaires généraux | 60'000 | - | - | - | - | 60'000 |
|---|---------------|---|---|---|---|---------------|

5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en CHF 1'000)

| | A vue | Dénonçable | Durée d'échéance résiduelle | | | | Immobilisé | Total |
|---|-------------------|------------------|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------|-------------------|
| | | | Jusqu'à | De 3 à | De 12 mois | De plus | | |
| | | | 3 mois | 12 mois | à 5 ans | de 5 ans | | |
| ACTIF CIRCULANT | | | | | | | | |
| Liquidités | 398'040 | – | – | – | – | – | – | 398'040 |
| Créances résultant de papiers monétaires | 5 | – | – | – | – | – | – | 5 |
| Créances sur les banques | 297'622 | – | 363'462 | 213'507 | 30'000 | – | – | 904'591 |
| Créances sur la clientèle | 29'398 | 1'078'018 | 1'210'835 | 182'353 | 816'624 | 782'041 | – | 4'099'269 |
| Créances hypothécaires | – | 1'063'912 | 809'937 | 576'716 | 3'541'196 | 2'773'312 | – | 8'765'073 |
| Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | 22'372 | – | – | – | – | – | – | 22'372 |
| Immobilisations financières | 36'151 | – | 6'841 | 247'535 | 803'352 | 113'487 | 515 | 1'207'881 |
| Total de l'actif circulant | | | | | | | | |
| 31.12.2011 | 783'588 | 2'141'930 | 2'391'075 | 1'220'111 | 5'191'172 | 3'668'840 | 515 | 15'397'231 |
| 31.12.2010 | 550'430 | 2'372'883 | 1'782'466 | 1'172'985 | 4'581'680 | 3'412'969 | 36 | 13'873'449 |
| FONDS ÉTRANGERS | | | | | | | | |
| Engagements résultant de papiers monétaires | 789 | – | – | – | – | – | – | 789 |
| Engagements envers les banques | 325'764 | – | 1'023'193 | 115'000 | – | – | – | 1'463'957 |
| Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements | 5'438'429 | – | – | – | – | – | – | 5'438'429 |
| Autres engagements envers la clientèle | 4'354'261 | – | 536'828 | 262'561 | 4'880 | – | – | 5'158'530 |
| Obligations de caisse | – | – | 3'404 | 18'384 | 17'846 | 3'582 | – | 43'216 |
| Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts | – | – | 130'000 | 151'000 | 1'034'210 | 1'136'955 | – | 2'452'165 |
| Total des fonds étrangers | | | | | | | | |
| 31.12.2011 | 10'119'243 | – | 1'693'425 | 546'945 | 1'056'936 | 1'140'537 | – | 14'557'086 |
| 31.12.2010 | 9'788'065 | – | 910'120 | 248'329 | 1'192'374 | 963'612 | – | 13'102'500 |

| 5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|-------------------|-------------------|
| Créances envers les sociétés liées | 39'539 | 42'052 |
| Engagements envers les sociétés liées | 1'057'709 | 503'405 |
| Créances provenant de crédits aux organes | 6'072 | 6'810 |

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie de créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, présentés en pied de bilan, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 4.2 millions à l'Etat de Genève au titre des rémunérations de la garantie accordée aux dépôts d'épargne.

| 5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | | 31.12.2010 | |
|--|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | Suisse | Etranger | Suisse | Etranger |
| ACTIF | | | | |
| Liquidités | 389'865 | 8'175 | 234'673 | 9'935 |
| Créances résultant de papiers monétaires | 5 | – | 8 | – |
| Créances sur les banques | 402'152 | 502'439 | 454'259 | 412'304 |
| Créances sur la clientèle | 2'706'411 | 1'392'858 | 2'420'360 | 1'116'205 |
| Créances hypothécaires | 8'505'738 | 259'335 | 7'789'923 | 209'771 |
| Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | 22'358 | 14 | 19'325 | – |
| Immobilisations financières | 1'047'864 | 160'017 | 909'259 | 297'427 |
| Participations mises en équivalence | 7'632 | 13'388 | 7'742 | 9'785 |
| Immobilisations corporelles | 196'898 | 730 | 207'215 | 675 |
| Valeurs immatérielles | 6'531 | – | 8'082 | – |
| Comptes de régularisation | 43'328 | 1'401 | 40'913 | 1'129 |
| Autres actifs | 203'353 | 472 | 104'929 | 3'268 |
| Total de l'actif | 13'532'135 | 2'338'829 | 12'196'688 | 2'060'499 |
| PASSIF | | | | |
| Engagements résultant de papiers monétaires | 789 | – | 212 | – |
| Engagements envers les banques | 1'348'346 | 115'611 | 926'262 | 211'882 |
| Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements | 4'880'408 | 558'021 | 4'869'253 | 560'811 |
| Autres engagements envers la clientèle | 4'230'756 | 927'774 | 3'415'817 | 789'933 |
| Obligations de caisse | 43'216 | – | 69'330 | – |
| Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts | 2'452'165 | – | 2'259'000 | – |
| Comptes de régularisation | 68'468 | 3'695 | 61'642 | 3'119 |
| Autres passifs | 225'758 | 1'830 | 120'318 | – |
| Correctifs de valeurs et provisions | 4'454 | – | 3'666 | – |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 60'000 | – | 60'000 | – |
| Capital social | 360'000 | – | 360'000 | – |
| Réserves issues du capital | 312'228 | – | 312'251 | – |
| Réserves issues du bénéfice | 249'536 | – | 212'534 | – |
| Propres titres de participation | -22'670 | – | -24'033 | – |
| Ecart de conversion des monnaies étrangères | -12'540 | – | -11'252 | – |
| Bénéfice de l'exercice | 63'119 | – | 56'442 | – |
| Total du passif | 14'264'033 | 1'606'931 | 12'691'442 | 1'565'745 |

| 5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupes de pays (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | | 31.12.2010 | |
|--|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | Montant | Part en % | Montant | Part en % |
| Europe • France | 1'124'295 | 7.1 | 1'076'254 | 7.5 |
| • Royaume-Uni | 154'989 | 1.0 | 108'070 | 0.8 |
| • Turquie | 102'413 | 0.6 | 53'494 | 0.4 |
| • Pays-Bas | 82'705 | 0.5 | 40'496 | 0.3 |
| • Allemagne | 69'839 | 0.4 | 75'140 | 0.5 |
| • Autres pays européens | 264'069 | 1.7 | 287'475 | 2.0 |
| Etats-Unis | 42'220 | 0.3 | 67'050 | 0.5 |
| Autres | 498'299 | 3.1 | 352'520 | 2.5 |
| Actifs à l'étranger | 2'338'829 | 14.7 | 2'060'499 | 14.5 |
| Suisse | 13'532'135 | 85.3 | 12'196'688 | 85.5 |
| Total de l'actif | 15'870'964 | 100.0 | 14'257'187 | 100.0 |

| 5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie (en CHF 1'000 au 31.12.2011) | Monnaies | | | | |
|---|-------------------|------------------|------------------|---------------|----------------|
| | CHF | USD | EUR | AUTRES | MÉTAUX |
| ACTIF | | | | | |
| Liquidités | 340'181 | 3'926 | 51'986 | 1'947 | – |
| Créances résultant de papiers monétaires | 5 | – | – | – | – |
| Créances sur les banques | 204'051 | 498'835 | 27'842 | 33'124 | 140'739 |
| Créances sur la clientèle | 2'038'367 | 1'083'179 | 962'557 | 15'166 | – |
| Créances hypothécaires | 8'729'103 | 150 | 35'820 | – | – |
| Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | 947 | 1 | 13 | – | 21'411 |
| Immobilisations financières | 1'142'963 | – | 64'543 | 375 | – |
| Participations mises en équivalence | 14'231 | – | 6'789 | – | – |
| Immobilisations corporelles | 196'898 | – | 730 | – | – |
| Valeurs immatérielles | 6'531 | – | – | – | – |
| Comptes de régularisation | 43'328 | – | 1'401 | – | – |
| Autres actifs | 202'614 | 659 | 552 | – | – |
| Total des positions portées à l'actif | 12'919'219 | 1'586'750 | 1'152'233 | 50'612 | 162'150 |
| Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options | 3'352'218 | 221'225 | 320'376 | 45'729 | 19'633 |
| Total de l'actif | 16'271'437 | 1'807'975 | 1'472'609 | 96'341 | 181'783 |
| PASSIF | | | | | |
| Engagements résultant de papiers monétaires | 752 | 8 | 29 | – | – |
| Engagements envers les banques | 312'109 | 732'633 | 261'000 | 29'962 | 128'253 |
| Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements | 5'371'768 | – | 66'661 | – | – |
| Autres engagements envers la clientèle | 4'092'653 | 457'319 | 518'682 | 56'081 | 33'795 |
| Obligations de caisse | 43'216 | – | – | – | – |
| Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts | 2'452'165 | – | – | – | – |
| Comptes de régularisation | 68'468 | – | 3'695 | – | – |
| Autres passifs | 221'340 | 10 | 6'238 | – | – |
| Correctifs de valeurs et provisions | 4'454 | – | – | – | – |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 60'000 | – | – | – | – |
| Capital social | 360'000 | – | – | – | – |
| Réserves issues du capital | 312'228 | – | – | – | – |
| Réserves issues du bénéfice | 249'536 | – | – | – | – |
| Propres titres de participation | -22'670 | – | – | – | – |
| Ecart de conversion des monnaies étrangères | -12'540 | – | – | – | – |
| Bénéfice de l'exercice | 63'119 | – | – | – | – |
| Total des positions portées au passif | 13'576'598 | 1'189'970 | 856'305 | 86'043 | 162'048 |
| Engagements de livraisons découlant d'opérations au comptant, à terme et en options | 2'740'993 | 618'471 | 573'284 | 8'810 | 19'633 |
| Total du passif | 16'317'591 | 1'808'441 | 1'429'589 | 94'853 | 181'681 |
| Position nette par devise | -46'154 | -466 | 43'020 | 1'488 | 102 |

| 5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice (en CHF 1'000) | Instruments de négoce | | | Instruments de couverture | | |
|---|----------------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|----------------------------|------------------|
| | Valeurs de remplacement | Valeurs de remplacement | Montants des | Valeurs de remplacement | Valeurs de remplacement | Montants des |
| | positives | négatives | sous-jacents | positives | négatives | sous-jacents |
| Instruments de taux | | | | | | |
| Contrats à terme, y compris <i>FRA</i> | 103 | 103 | 126'161 | – | – | – |
| <i>Swaps</i> | 323 | 300 | 28'717 | 14'840 | 189'017 | 2'562'000 |
| <i>Futures</i> | – | 4 | 73 | – | – | – |
| Options (<i>OTC</i>) | 23 | 457 | 149'163 | 1'014 | 721 | 191'355 |
| Total instruments de taux | 449 | 864 | 304'114 | 15'854 | 189'738 | 2'753'355 |
| Devises/métaux précieux | | | | | | |
| Contrats à terme | 5'358 | 1'434 | 135'480 | – | – | – |
| <i>Swaps</i> combinés d'intérêts et de devises | 1'991 | 7'615 | 645'037 | – | 683 | 121'195 |
| Options (<i>OTC</i>) | 9'213 | 9'213 | – | – | – | – |
| Total devises/métaux précieux | 16'562 | 18'262 | 780'517 | – | 683 | 121'195 |
| Titres de participation/indices | | | | | | |
| <i>Futures</i> | – | – | – | – | – | – |
| Options (<i>exchange traded</i>) | – | – | – | – | – | – |
| Total titres de participation/indices | – | – | – | – | – | – |
| Total au 31.12.2011 | 17'011 | 19'126 | 1'084'631 | 15'854 | 190'421 | 2'874'550 |
| Total au 31.12.2010 | 17'254 | 14'735 | 1'010'472 | 5'752 | 93'775 | 2'093'898 |

La banque n'a pas conclu de contrat spécifique de *netting*.

| 5.18 Produits des intérêts (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|----------------|----------------|
| Banques | 3'768 | 3'581 |
| Clientèle | 287'927 | 287'796 |
| Effets de change et papiers monétaires | 32 | 107 |
| Intérêts et dividendes des immobilisations financières | 17'682 | 17'541 |
| Intérêts et dividendes des portefeuilles négoce | 5 | – |
| Total | 309'414 | 309'025 |

| 5.19 Charges d'intérêts (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|----------------|----------------|
| Banques | 4'863 | 2'615 |
| Clientèle | 36'243 | 37'570 |
| Emprunts obligataires et CLG | 65'638 | 67'882 |
| Emprunts obligataires de rang subordonné | 5'033 | 4'164 |
| Autres | 158 | – |
| Total | 111'935 | 112'231 |

| 5.20 Résultat des opérations de négoce (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|---------------|---------------|
| Commerce de devises et de billets de banque, y compris produits dérivés | 21'965 | 16'540 |
| Négoce de métaux précieux | 556 | 554 |
| Négoce de titres | 1'423 | 359 |
| Total | 23'944 | 17'453 |

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| 5.21 Charges de personnel (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Salaires et gratifications | 96'129 | 95'709 |
| AVS, AI, APG et autres contributions légales | 9'742 | 8'795 |
| Contributions à l'institution de prévoyance | 12'056 | 12'450 |
| Autres frais de personnel | 3'636 | 3'586 |
| Total | 121'563 | 120'540 |
| 5.22 Autres charges d'exploitation (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Locaux | 12'581 | 10'186 |
| Informatique | 39'548 | 36'625 |
| Machines, mobilier et véhicules | 359 | 602 |
| Autres charges d'exploitation | 44'570 | 44'755 |
| Total | 97'058 | 92'168 |
| 5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Installations permanentes | 2'436 | 2'436 |
| Installations, agencements, sécurité et télécommunications, matériel et logiciels informatiques | 14'120 | 17'687 |
| Matériel, mobilier et véhicules | 4'059 | 3'911 |
| Valeurs immatérielles | 1'551 | 1'551 |
| Total | 22'166 | 25'585 |
| 5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Correctifs de valeurs et provisions pour risques de recouvrement sur créances | 14'064 | 29'160 |
| Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel) | 1'214 | 11'733 |
| Autres provisions | 1'079 | 862 |
| Total | 16'357 | 41'755 |
| 5.25 Produits extraordinaires (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Réserve pour risques bancaires généraux | – | 15'000 |
| Ventes d'actifs immobilisés | 19 | – |
| Autres | 40 | 7 |
| Total | 59 | 15'007 |
| 5.26 Charges extraordinaires (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Charges étrangères à l'exploitation | 3'133 | 3'160 |
| Total | 3'133 | 3'160 |

| 5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | | 31.12.2010 | |
|---|------------|----------|------------|----------|
| | Suisse | Etranger | Suisse | Etranger |
| Résultat des opérations d'intérêts | 188'609 | 8'870 | 188'538 | 8'256 |
| Résultat des opérations de commissions et des prestations de service | 98'908 | 5'075 | 103'602 | 5'744 |
| Résultat des opérations de négoce | 23'944 | – | 17'453 | – |
| Autres résultats ordinaires | 11'058 | 119 | 8'148 | -1'067 |
| Charges d'exploitation | -209'388 | -9'233 | -203'358 | -9'350 |
| Bénéfice brut | 113'131 | 4'831 | 114'383 | 3'583 |

Comptes annuels 2011 et annexes

Maison mère

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 115 à 128) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA


Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Myriam Meissner
Expert-réviseur agréé

Genève, le 23 février 2012

| | |
|--|------------|
| Bilan avant répartition maison mère | 120 |
| Compte de résultat maison mère | 121 |
| Justification des capitaux propres maison mère | 122 |
| ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE | 123 |
| 1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL | 123 |
| 2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS | 123 |
| 3. GESTION DES RISQUES | 123 |
| 4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE | 123 |
| 4.01 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété | 123 |
| 4.02 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle | 124 |
| 4.03 Créances, engagements sur les sociétés liées et crédits aux organes | 124 |
| 4.04 Amortissements sur l'actif immobilisé | 124 |
| 4.05 Produits extraordinaires | 124 |
| 4.06 Charges extraordinaires | 124 |
| 4.07 Capital social | 124 |
| 4.08 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes | 125 |
| 4.09 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote | 127 |
| 4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux | 127 |
| 4.11 Opérations hors bilan | 127 |
| 4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité | 128 |
| 4.13 Autres actifs et passifs | 128 |
| Proposition de répartition du bénéfice | 128 |

Bilan avant répartition

Maison mère

120

| | Notes | 31.12.2011 en CHF 1'000 | 31.12.2010 en CHF 1'000 | Variation en CHF 1'000 |
|--|-------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| ACTIF | | | | |
| Liquidités | | 393'141 | 236'125 | 157'016 |
| Créances résultant de papiers monétaires | | 5 | 8 | -3 |
| Créances sur les banques | | 1'392'133 | 1'271'020 | 121'113 |
| Créances sur la clientèle | | 3'650'772 | 3'127'748 | 523'024 |
| Créances hypothécaires | | 8'765'073 | 7'999'694 | 765'379 |
| Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce | | 43'961 | 40'520 | 3'441 |
| Immobilisations financières | | 1'204'177 | 1'206'681 | -2'504 |
| Participations | | 71'314 | 70'052 | 1'262 |
| Immobilisations corporelles | | 206'086 | 219'071 | -12'985 |
| Comptes de régularisation | | 42'762 | 40'570 | 2'192 |
| Autres actifs | 4.13 | 203'424 | 104'736 | 98'688 |
| Total de l'actif | | 15'972'848 | 14'316'225 | 1'656'623 |
| Total des créances de rang subordonné | | 17'771 | 13'185 | 4'586 |
| Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés | | 789'732 | 798'938 | -9'206 |
| <i>dont total des créances sur le Canton</i> | | <i>207'865</i> | <i>299'945</i> | <i>-92'080</i> |
| PASSIF | | | | |
| Engagements résultant de papiers monétaires | | 789 | 212 | 577 |
| Engagements envers les banques | | 1'593'734 | 1'228'850 | 364'884 |
| Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements | | 5'438'430 | 5'430'064 | 8'366 |
| Autres engagements envers la clientèle | | 5'132'625 | 4'172'982 | 959'643 |
| Obligations de caisse | | 43'216 | 69'330 | -26'114 |
| Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts | | 2'455'000 | 2'259'000 | 196'000 |
| Comptes de régularisation | | 68'443 | 61'707 | 6'736 |
| Autres passifs | 4.13 | 225'758 | 120'074 | 105'684 |
| Correctifs de valeurs et provisions | 4.10 | 4'354 | 3'421 | 933 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 4.10 | 60'000 | 60'000 | - |
| Capital social | 4.07 | 360'000 | 360'000 | - |
| Réserve légale générale | | 529'851 | 496'851 | 33'000 |
| Bénéfice reporté | | 1'294 | 1'857 | -563 |
| Bénéfice de l'exercice | | 59'354 | 51'877 | 7'477 |
| Total du passif | | 15'972'848 | 14'316'225 | 1'656'623 |
| Total des engagements de rang subordonné | | 320'000 | 120'000 | 200'000 |
| Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés | | 251'192 | 224'844 | 26'348 |
| <i>dont total des engagements sur le Canton</i> | | <i>98'620</i> | <i>73'999</i> | <i>24'621</i> |
| OPÉRATIONS HORS BILAN | | | | |
| Engagements conditionnels | | 991'221 | 804'642 | 186'579 |
| Engagements irrévocables | | 901'638 | 770'378 | 131'260 |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires | | 53'573 | 39'011 | 14'562 |
| Crédits par engagement | | 54'197 | 18'896 | 35'301 |
| Instruments financiers dérivés : - sous-jacents | | 3'961'529 | 3'104'370 | 857'159 |
| - valeurs de remplacement positives | | 32'950 | 23'006 | 9'944 |
| - valeurs de remplacement négatives | | 209'547 | 108'510 | 101'037 |
| Opérations fiduciaires | 4.11 | 137'631 | 50'404 | 87'227 |

Compte de résultat

Maison mère

| | Notes | 31.12.2011 en CHF 1'000 | 31.12.2010 en CHF 1'000 | Variation en CHF 1'000 |
|--|-------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS | | | | |
| Produits des intérêts et des escomptes | | 282'768 | 282'220 | 548 |
| Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce | | 426 | 690 | -264 |
| Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières | | 17'682 | 17'541 | 141 |
| Charges d'intérêts | | -113'077 | -112'220 | -857 |
| <i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i> | | <i>187'799</i> | <i>188'231</i> | <i>-432</i> |
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE | | | | |
| Produits des commissions sur les opérations de crédit | | 34'858 | 42'467 | -7'609 |
| Produits des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements | | 45'416 | 46'944 | -1'528 |
| Produits des commissions sur les autres prestations de service | | 25'182 | 23'276 | 1'906 |
| Charges de commissions | | -6'561 | -5'925 | -636 |
| <i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i> | | <i>98'895</i> | <i>106'762</i> | <i>-7'867</i> |
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE | | | | |
| <i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i> | 4.12 | <i>22'533</i> | <i>16'053</i> | <i>6'480</i> |
| AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES | | | | |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières | | 2'202 | 193 | 2'009 |
| Produits des participations | | 1'948 | 2'159 | -211 |
| Résultat des immeubles | | 1'013 | 1'189 | -176 |
| Autres produits ordinaires | | 8'316 | 8'262 | 54 |
| Autres charges ordinaires | | -1'390 | -3'717 | 2'327 |
| <i>Sous-total autres résultats ordinaires</i> | | <i>12'089</i> | <i>8'086</i> | <i>4'003</i> |
| Total des produits d'exploitation | | 321'316 | 319'132 | 2'184 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| Charges de personnel | | -115'846 | -114'816 | -1'030 |
| Autres charges d'exploitation | | -93'517 | -88'518 | -4'999 |
| <i>Sous-total charges d'exploitation</i> | | <i>-209'363</i> | <i>-203'334</i> | <i>-6'029</i> |
| Bénéfice brut | | 111'953 | 115'798 | -3'845 |
| Amortissements sur l'actif immobilisé | 4.04 | -22'421 | -27'318 | 4'897 |
| Correctifs de valeurs, provisions et pertes | | -15'295 | -40'490 | 25'195 |
| Résultat intermédiaire | | 74'237 | 47'990 | 26'247 |
| Produits extraordinaires | 4.05 | 59 | 15'007 | -14'948 |
| Charges extraordinaires | 4.06 | -3'133 | -3'160 | 27 |
| Impôts | | -11'809 | -7'960 | -3'849 |
| Bénéfice de l'exercice | | 59'354 | 51'877 | 7'477 |

Justification des capitaux propres

Maison mère

en CHF 1'000

CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2011

| | |
|--|----------------|
| Capital social libéré | 360'000 |
| Réserve légale générale | 496'851 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 60'000 |
| Bénéfice au bilan | 53'734 |
| Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2011 | 970'585 |

| | |
|---|------------------|
| Attribution à la réserve légale générale prélevée sur le bénéfice de l'exercice précédent | -33'000 |
| Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent | -16'200 |
| Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé) | -3'240 |
| Autres attributions | 33'000 |
| Bénéfice de l'exercice | 59'354 |
| Total des capitaux propres au 31 décembre 2011 | 1'010'499 |

dont

| | |
|---|----------------|
| <i>Capital social libéré</i> | <i>360'000</i> |
| <i>Réserve légale générale</i> | <i>529'851</i> |
| <i>Réserves pour risques bancaires généraux</i> | <i>60'000</i> |
| <i>Bénéfice au bilan</i> | <i>60'648</i> |

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

L'activité de la banque ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

| Effectif du personnel | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---------------------------|------------|------------|
| En équivalent plein temps | 679.2 | 707.8 |
| Effectif | 740 | 768 |

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées à l'annexe 3 des annexes aux comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. GESTION DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs à la gestion et au contrôle des risques, se référer à l'annexe 4 des annexes aux comptes consolidés.

4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE**4.01 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété** (en CHF 1'000)

Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie Engagements effectifs

BNS

| | | |
|---|---------|---|
| Limite | 103'000 | – |
| Valeur nominale des titres et créances nantis | – | – |

SIX Swiss Exchange (bourse électronique suisse)

| | | |
|------------------------------------|--------|---------|
| Valeur nominale des titres bloqués | 55'985 | 178'265 |
|------------------------------------|--------|---------|

Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|------------|------------|
| Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément | 4'909'360 | 3'846'864 |
| Total des emprunts | 2'135'000 | 2'139'000 |

Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|------------|------------|
| Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension | – | 190'042 |
| Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension | 149'370 | 414'551 |
| Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension | 150'424 | 413'660 |
| <i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i> | 150'424 | 413'660 |
| Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction | 774 | 189'873 |
| <i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i> | – | – |

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| 4.02 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Engagements envers la Fondation de prévoyance, au titre de la prévoyance professionnelle | – | – |
| Engagements envers la Fondation de prévoyance, en qualité de banque dépositaire | 25'853 | 20'468 |

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2011", point 5.09, page 106.

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| 4.03 Créances, engagements sur les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Créances sur les sociétés liées | 39'539 | 42'052 |
| Engagements envers les sociétés liées | 1'057'709 | 503'405 |
| Créances provenant de crédits aux organes | 6'072 | 6'810 |

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2011" point 5.13, page 109.

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| 4.04 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Installations permanentes | 2'436 | 2'436 |
| Installations, agencements, sécurité, télécommunications et logiciels informatiques | 14'642 | 18'103 |
| Matériel, mobilier et véhicules, valeurs immatérielles | 5'970 | 5'952 |
| Amortissement sur des participations* | -627 | 827 |
| Total | 22'421 | 27'318 |

* Correctif d'amortissement comptabilisé en trop en 2010 et corrigé dans les comptes de 2011

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| 4.05 Produits extraordinaires (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Vente d'actifs immobilisés | 19 | – |
| Fonds divers prescrits | 38 | 1 |
| Dissolution des réserves pour risques bancaires généraux | – | 15'000 |
| Autres | 2 | 6 |
| Total | 59 | 15'007 |

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| 4.06 Charges extraordinaires (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
| Charges étrangères à l'exploitation | 3'133 | 3'160 |
| Total | 3'133 | 3'160 |

| | | | | | | |
|---------------------------------------|--------------------|------------------|----------------------|--------------------|------------------|----------------------|
| 4.07 Capital social | 31.12.2011 | | | 31.12.2010 | | |
| | Valeur | | Capital | Valeur | | Capital |
| | nominale | Nombre | donnant droit | nominale | Nombre | donnant droit |
| | totale | de titres | au dividende | totale | de titres | au dividende |
| | en CHF | | en CHF | en CHF | | en CHF |
| Capital-actions/capital social | | | | | | |
| Actions nominatives "A" | 132'551'600 | 2'651'032 | 132'551'600 | 132'551'600 | 2'651'032 | 132'551'600 |
| Actions nominatives "B" | 79'531'000 | 1'590'620 | 79'531'000 | 79'531'000 | 1'590'620 | 79'531'000 |
| Actions au porteur | 147'917'400 | 1'479'174 | 147'917'400 | 147'917'400 | 1'479'174 | 147'917'400 |
| Total du capital social | 360'000'000 | 5'720'826 | 360'000'000 | 360'000'000 | 5'720'826 | 360'000'000 |

| 4.08 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes | Rémunération avant impôts | | | Prêts ¹ | Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2011 | | | |
|---|---|---------------------------------|----------------|--------------------|--|-----------------------|--------------|----------|
| | Fixe/indemnités forfaitaires ² | En action bloquées ³ | Total | | Par des | | | |
| | | | | | Non bloquées | Bloquées ³ | Total | proches |
| Conseil d'administration | | | | | | | | |
| Jean-Pierre Roth, président | 255'000 | 464 | 255'464 | – | – | 4 | 4 | – |
| Bernard Clerc, vice-président | 80'000 | 1'856 | 81'856 | – | 38 | 22 | 60 | – |
| Mourad Sekkiou, secrétaire | 60'000 | 1'392 | 61'392 | – | – | 14 | 14 | – |
| Asma Hovagemyan | 70'000 | 1'856 | 71'856 | – | 10 | 22 | 32 | – |
| Fabienne Knapp | 91'000 | 928 | 91'928 | – | 70 | 4 | 74 | – |
| Josef Küttel | 64'000 | 464 | 64'464 | 350'000 | 20 | 4 | 24 | – |
| Patrick Mage | 115'000 | 1'392 | 116'392 | – | 8 | 20 | 28 | – |
| Jean-Marc Mermoud | 55'000 | 464 | 55'464 | 1'660'500 | – | 4 | 4 | – |
| Ton Schurink | 64'000 | 1'392 | 65'392 | 1'819'423 | 520 | 20 | 540 | – |
| Angela de Wolff | 64'000 | 464 | 64'464 | – | – | 4 | 4 | – |
| John Tracey | 64'000 | 464 | 64'464 | 1'000'000 | – | 4 | 4 | – |
| Total du conseil d'administration | 982'000 | 11'136 | 993'136 | 4'829'923 | 666 | 122 | 788 | – |
| Exercice précédent | Rémunération avant impôts | | | Prêts ¹ | Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2010 | | | |
| | Fixe/indemnités forfaitaires | Variable/jetons de présence | Total | | Par des | | | |
| | | | | | Non bloquées | Bloquées ³ | Total | proches |
| Conseil d'administration | | | | | | | | |
| Jean-Pierre Roth, président (dès le 1 ^{er} juillet 2010) | 127'500 | – | 127'500 | – | – | – | – | – |
| Bernard Clerc, vice-président | 57'334 | 17'500 | 74'834 | – | 38 | 12 | 50 | – |
| Mourad Sekkiou, secrétaire | 43'500 | 14'000 | 57'500 | – | – | 6 | 6 | – |
| Angela de Wolff (dès le 4 mai 2010) | 36'834 | 5'500 | 42'334 | – | – | – | – | – |
| Asma Hovagemyan | 52'500 | 20'500 | 73'000 | – | 10 | 12 | 22 | – |
| Fabienne Knapp | 60'500 | 23'500 | 84'000 | – | 70 | – | 70 | – |
| Josef Küttel (dès le 4 mai 2010) | 36'167 | 1'000 | 37'167 | 350'000 | 20 | – | 20 | – |
| Patrick Mage | 76'000 | 22'500 | 98'500 | – | 8 | 12 | 20 | – |
| Jean-Marc Mermoud (dès le 4 mai 2010) | 31'667 | 4'000 | 35'667 | 1'750'000 | – | – | – | – |
| Ton Schurink | 46'500 | 21'000 | 67'500 | 1'826'731 | 520 | 12 | 532 | – |
| John Tracey (dès le 4 mai 2010) | 36'834 | 9'500 | 46'334 | 1'000'000 | – | – | – | – |
| Michel Mattacchini (jusqu'au 30 juin 2010) | 117'002 | 25'873 | 142'874 | – | 82 | – | 82 | – |
| Jean-Claude Rivollet (jusqu'au 4 mai 2010) | 11'335 | 12'224 | 23'559 | – | 75 | – | 75 | – |
| Michel Terrier (jusqu'au 4 mai 2010) | 8'334 | 14'373 | 22'707 | – | 125 | – | 125 | – |
| Ion Bals (jusqu'au 4 mai 2010) | 9'668 | 17'373 | 27'041 | 500'000 | 47 | – | 47 | – |
| Mariane Grobet-Wellner (jusqu'au 4 mai 2010) | 8'334 | 13'373 | 21'707 | – | 135 | – | 135 | – |
| Total du conseil d'administration | 760'009 | 222'214 | 982'222 | 5'426'731 | 1'130 | 54 | 1'184 | – |

¹ Prêts lombards, contre titres ou avec garanties hypothécaires, crédits commerciaux.

² Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération du 17 septembre 2010 fixe la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE. Il n'y a eu aucune dérogation aux principes ou procédures fixés dans le règlement.

³ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de 5 ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de stock options à la BCGE.

| | Rémunération avant impôts | | | | Prêts ¹ | Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2011 | | | |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------|--------------------|--|-----------------------|---------------|-----------------|
| | En actions | | | Total | | Non | | | Par des proches |
| | Fixe | Variable ² | bloquées ^{2,3,4} | | | bloquées | Bloquées ³ | Total | |
| Direction générale | | | | | | | | | |
| Blaise Goetschin, président | 710'892 | 509'442 | 103'044 | 1'323'378 | 100'000 | 1'078 | 2'461 | 3'539 | 60 |
| Eric Bourgeaux | | | | | | 743 | 1'969 | 2'712 | 40 |
| Claude Bagnoud | | | | | | – | 738 | 738 | 20 |
| Pierre-Olivier Fragnière (dès le 25 mars 2011) | | | | | | 251 | 1'395 | 1'646 | – |
| Jean-Marc Joris | | | | | | 258 | 495 | 753 | – |
| Jérôme Monnier (dès le 11 juillet 2011) | | | | | | – | 174 | 174 | – |
| Johan B. A. Kroon (jusqu'au 31 août 2011) | | | | | | 688 | – | 688 | – |
| Jean-Louis Platteau (jusqu'au 31 juillet 2011) | | | | | | – | – | – | – |
| Total de la direction générale | 2'750'957 | 1'594'664 | 342'716 | 4'688'337 | 668'300 | 3'018 | 7'232 | 10'250 | 120 |
| Exercice précédent, Blaise Goetschin | 655'888 | 460'000 | 66'831 | 1'182'719 | 100'000 | 686 | 2'386 | 3'072 | 67 |
| Exercice précédent, direction générale | 2'513'810 | 1'320'000 | 182'622 | 4'016'432 | 1'882'850 | 1'235 | 6'313 | 7'548 | 147 |

Crédit le plus élevé octroyé à un membre de la direction générale

508'300 à Jérôme Monnier

Exercice précédent

1'722'850 à Johan Bernard Alexander Kroon

Charges sociales payées par les membres de la direction générale

| | |
|---|----------------|
| Blaise Goetschin | 131'014 |
| Total de la direction générale | 496'695 |
| Exercice précédent, Blaise Goetschin | 127'065 |
| Exercice précédent, direction générale | 480'246 |

Rémunérations attribuées aux membres de la direction générale en qualité d'administrateurs et versées directement à la banque

| | |
|---|----------------|
| Blaise Goetschin | 73'634 |
| Autres membres de la direction générale | 56'832 |
| Total de la direction générale | 130'466 |
| Exercice précédent, Blaise Goetschin | 67'784 |
| Exercice précédent, autres membres de la direction générale | 79'055 |
| Exercice précédent, direction générale | 146'839 |

¹ Prêts lombards, contre titres ou avec garanties hypothécaires.

² Versée en 2012, sur la base des résultats 2011.

³ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de 5 ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de stock options à la BCGE.

⁴ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 30 décembre 2011 de CHF 196.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 83 et 84. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2011, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2011, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2011, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale. Une épouse d'un membre de la direction générale a bénéficié de conditions collaborateurs, du fait de la conclusion d'un prêt hypothécaire par son conjoint, membre de la direction générale.

| 4.09 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote | 31.12.2011 | | 31.12.2010 | |
|--|-------------|-------|-------------|-------|
| | Nominal | | Nominal | |
| | en CHF | % | en CHF | % |
| Actions nominatives avec droit de vote | | | | |
| Etat de Genève | 125'522'150 | 34.87 | 125'522'150 | 34.87 |
| Ville de Genève | 60'405'300 | 16.78 | 60'405'300 | 16.78 |
| 44 communes genevoises | 26'155'150 | 7.27 | 26'155'150 | 7.27 |
| Actions au porteur avec droit de vote | | | | |
| Etat de Genève | 53'863'600 | 14.96 | 53'863'600 | 14.96 |
| Ville de Genève | 14'727'000 | 4.09 | 14'727'000 | 4.09 |
| Divers actionnaires | 79'326'800 | 22.03 | 79'326'800 | 22.03 |

Au 31 décembre 2011, l'Etat de Genève détient 49.83% des actions de la banque (au porteur et nominatives) et dispose de 53.30% des droits de vote.

4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

| | Etat au 31.12.2010 | Modifications de | | | Recouvrement | | Etat au 31.12.2011 |
|--|-----------------------|---|--|--|---------------|--------------|-----------------------|
| | | Utilisations conformes à leurs buts | l'affectation (nouvelles affectations) | intérêts en souffrance, différences de change | Nouvelles | | |
| | | | | | constitutions | Dissolutions | |
| Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays) | 136'099 | -7'642 | - | 3'387 | 13'002 | - | 144'846 |
| Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières | 8'385 | -1'497 | - | -2 | 988 | - | 7'874 |
| Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel) | 14'454 | -343 | - | - | 1'214 | - | 15'325 |
| Autres provisions | - | -1'079 | - | - | 1'079 | - | - |
| Total des correctifs de valeurs et provisions | 158'938 | -10'561 | - | 3'385 | 16'283 | - | 168'045 |
| Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif | -155'517 | | | | | | -163'691 |
| Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan | 3'421 | | | | | | 4'354 |
| Réserves pour risques bancaires généraux | 60'000 | - | - | - | - | - | 60'000 |

Dans les comptes de la maison mère et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière nette.

| 4.11 Opérations hors bilan (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|----------------|---------------|
| Opérations fiduciaires | | |
| Placements fiduciaires auprès de tiers | 137'631 | 50'404 |
| Total opérations fiduciaires | 137'631 | 50'404 |

| 4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| Commerce de devises et billets de banque (y compris dérivés) | 22'047 | 16'540 |
| Négoce de métaux précieux | 556 | 554 |
| Négoce de titres | -70 | -1'041 |
| Total opérations de négoce | 22'533 | 16'053 |

| 4.13 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000) | 31.12.2011 | | 31.12.2010 | |
|---|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Autres actifs | Autres passifs | Autres actifs | Autres passifs |
| Valeurs de remplacement des instruments financiers | 32'950 | 209'547 | 23'006 | 108'510 |
| Compte de compensation | 153'074 | – | 72'866 | – |
| Etalement gains <i>s/swaps</i> | – | 175 | – | 543 |
| Administration fédérale des contributions (AFC) | 9'529 | 10'135 | 4'356 | 9'334 |
| Titres et coupons | – | 442 | 33 | 467 |
| Frais d'émission/empr. oblig. à amortir | 4'408 | – | 829 | – |
| Autres | 3'463 | 5'459 | 3'646 | 1'220 |
| Total | 203'424 | 225'758 | 104'736 | 120'074 |

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 2 mai 2012, la répartition du bénéfice au bilan comme suit:

| | 31.12.2011 | 31.12.2010 |
|---|-------------------|-------------------|
| Bénéfice de l'exercice | 59'354 | 51'877 |
| Bénéfice reporté | 1'294 | 1'857 |
| Bénéfice disponible | 60'648 | 53'734 |
| Attribution à la réserve légale générale | -40'000 | -33'000 |
| Dividende de 4.5% (2010: 4.5%) sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur | -16'200 | -16'200 |
| Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés) | -3'240 | -3'240 |
| Bénéfice reporté | 1'208 | 1'294 |

Impressum

Conception et réalisation

Alternative communication SA – www.alternative.ch

Illustrations

Pages 6-7, 20-21, 26-27, 32-33, 46-47, 56-57 et 62-63

Alternative communication SA

Photographies

Pages 2, 9, 14, 16, 17, 19, 76, 77, 80, 81, et 82

Loris von Siebenthal – Philippe Schiller – www.myimage.ch

Page 9

Didier Ruef

Photolitho
rs solutions

Impression
ATAR Roto Presse SA

Ce produit est imprimé sur du papier certifié FSC® C008839



Banque Cantonale de Genève SA

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: info@bcge.ch

www.bcge.ch

22 agences à Genève

Siège: Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

BCGE Private Banking

Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50 - CP 159 - 1001 Lausanne

Lintheschergasse 19 - Postfach 4068 - 8021 Zürich

privatebanking@bcge.ch

www.bcge.ch/privatebanking

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Place Louis-Pradel 20 - F - 69001 Lyon

Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50

www.bcgef.fr

Capital Transmission SA

Rue de la Tour-de-l'Île 4 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

SPFS

Rue De-Candolle 19 - 1204 Genève

Téléphone: +41(0)22 750 12 12

info@public-finance.ch

